

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE AU CANADA : ANALYSE D'UN ÉCHEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
FRÉDÉRIC PAQUIN

AOUT 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer ma profonde gratitude à ma directrice de recherche, Leila Celis, pour son accompagnement tout au long de la réalisation de ce mémoire. Son enseignement passionnant, que j'ai eu le privilège de suivre durant mon baccalauréat, a été l'une des principales sources de motivation qui m'ont incité à poursuivre mes études à la maîtrise.

Je tiens également à remercier mes parents pour leur soutien indéfectible tout au long de mon parcours scolaire. La rédaction de ce mémoire n'aurait pas été possible sans leur amour et leur appui constant, depuis le tout premier jour où j'ai franchi les portes d'une institution scolaire.

Enfin, je souhaite adresser un remerciement tout particulier à monoureuse, Rosalie, pour son amour, sa présence et sa douceur, qui m'ont permis de rester motivé tout au long de ce parcours à la maîtrise.

Table des matières

REMERCIEMENTS	I
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	IV
RÉSUMÉ	VI
ABSTRACT	VII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	5
ÉTAT DES LIEUX : L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE	5
AU-DELÀ DE L'ANTHROPOCÈNE : COMPRENDRE LA CRISE CLIMATIQUE À TRAVERS LE PRISME DU CAPITALOCÈNE	10
MODERNISATION ÉCOLOGIQUE : UNE SOLUTION QUI PERPÉTUE LE PROBLÈME	16
CHAPITRE 2	22
LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE.....	22
LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE : UN ÉCHEC POUR LE CLIMAT	23
QU'EST-CE QUE LA GOUVERNANCE ?	25
LA DIFFUSION DE LA GOUVERNANCE : DE L'ENTREPRISE PRIVÉE À LA « GESTION » DE LA CRISE CLIMATIQUE	28
LE NÉOLIBÉRALISME COMME BASE IDÉOLOGIQUE DE LA GOUVERNANCE.....	29
LE NEW PUBLIC MANAGEMENT OU LA JUSTIFICATION THÉORIQUE DE LA GOUVERNANCE.....	31
LA GOUVERNANCE CONTRE LA DÉMOCRATIE.....	32
LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE	36
LES ORIGINES : DE L'APRÈS-GUERRE À STOCKHOLM	38
DE RIO À PARIS : LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE CLIMATIQUE NÉOLIBÉRALE	39
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCONOMIE VERTE	52
CHAPITRE 3	59
LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE AU CANADA	59
LES DÉBUTS (1972-1988).....	60
LES ANNÉES KYOTO (1993-2005).....	65
LES ANNÉES HARPER (2006-2015).....	69
LES ANNÉES TRUDEAU (2015 À AUJOURD'HUI)	73
PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL ... OU PIRE	79
LA CONTRADICTION CANADIENNE : UNE ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE	80
AU-DELÀ DE L'INCAPACITÉ : LES POLITIQUES À L'ORIGINE DE L'ÉCHEC CLIMATIQUE	81
CHAPITRE 4	84
LE PÉTROLE CONTRE LE CLIMAT	84
L'INFLUENCE HISTORIQUE DES RESSOURCES NATURELLES SUR LES POLITIQUES CANADIENNES	84
DE LA STAPLE TRAP À LA CARBON TRAP, LE POUVOIR DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE AU CANADA.....	89
INFLUENCE POLITIQUE ET VERROUILLAGE INSTITUTIONNEL AU CANADA	98
L'ASSOCIATION ENTRE LA FINANCE ET L'INDUSTRIE FOSSILE : UN PUISSANT « BLOC DE POUVOIR »	101
UNE NOUVELLE FORME DE DÉNI CLIMATIQUE.....	104
ÉCOBLANCHIMENT : DISSIMULER L'INACTION DERRIÈRE UN VOILE ÉCOLOGIQUE.....	106
LE CAS DU CADRE PANCANADIEN SUR LA CROISSANCE PROPRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PCF)	107
CONCLUSION.....	113

BIBLIOGRAPHIE118

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AREA	Alliance for Responsible Environmental Alternatives
CAT	Climate Action Tracker
CCPI	Climate Change Performance Index
CCS	Technologie de capture et stockage de carbone
CDM	Mécanisme de développement propre
CMED	Commission mondiale de l'ONU sur l'environnement et le développement
CNUED	Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement
CO2	Dioxyde de carbone
COP	Conférence des Parties
CPC	Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
EEl	Échange écologique inégal
GES	Gas à effet de serre
OMM	Organisation météorologique mondiale
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HEHE	Healthy Environment and a Healthy Economy
NAPCC	National Action Program on Climate Change
NOAA	Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique
NDC	Contributions nationales déterminées
NPM.	New Public Management
ODD	Objectifs de développement durable

ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PES	Paielement for Ecosystem Services
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
REDD+	Reduced emissions for deforestation and degradation
UNFCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

RÉSUMÉ

Depuis le début des années 1990, la crise climatique s'est accélérée de manière alarmante, portée par une hausse constante des émissions de CO₂ ainsi qu'une succession de records de température mondiale. Cette trajectoire révèle l'échec fondamental des mécanismes de gouvernance climatique internationale mis en place durant la même période, censés pourtant enrayer cette dynamique. Le cas du Canada illustre particulièrement cette contradiction. : d'abord acteur central de cette gouvernance, il est aujourd'hui considéré comme un « paria climatique », une transformation qui interroge les fondements mêmes du système de gouvernance climatique internationale.

En mobilisant le concept de capitalocène, ce mémoire dévoile la manière dont la structure même de la gouvernance climatique mondiale tend à reproduire les logiques capitalistes qu'elle prétend encadrer. L'analyse démontre que l'inefficacité de cette gouvernance ne relève pas simplement d'un manque de volonté politique ou de moyens techniques, mais découle de son architecture même : en privilégiant une approche technocratique des « solutions climatiques », elle neutralise la dimension politique pourtant inhérente à la crise climatique. Cette dépolitisation systémique sert ainsi, paradoxalement, à renforcer l'hégémonie du capitalisme fossile qu'elle prétend réguler.

L'analyse du cas canadien permet de déconstruire les mécanismes par lesquels cette dynamique se reproduit. Elle montre comment l'industrie pétrolière a su instrumentaliser les outils de gouvernance climatique afin de défendre ses intérêts, révélant que la technocratisation des politiques climatiques n'est pas neutre, mais profondément politique. Cette instrumentalisation met en lumière les limites intrinsèques d'une approche qui refuse d'interroger les fondements structurels de la crise.

Ce mémoire propose ainsi une critique systémique de la gouvernance climatique actuelle. Il défend la nécessité de repolitiser le débat climatique et soutient qu'aucune réponse efficace à la crise ne pourra émerger sans une remise en question des structures économiques et politiques qui en sont à l'origine.

ABSTRACT

Since the early 1990s, the climate crisis has accelerated at an alarming pace, driven by a steady rise in CO₂ emissions and a succession of global temperature records. This trajectory exposes the fundamental failure of the international climate governance mechanisms established during the same period, which were intended to curb this trend. The case of Canada exemplifies this contradiction: once a central actor in climate governance, it is now considered a “climate pariah” — a shift that raises critical questions about the very foundations of the international climate governance system.

By mobilizing the concept of the Capitalocene, this thesis reveals how the very structure of global climate governance tends to reproduce the capitalist logics it claims to regulate. The analysis shows that the failure of this governance does not stem merely from a lack of political will or technical capacity, but from its underlying architecture: by privileging a technocratic approach to “climate solutions,” it systematically neutralizes the political dimension that is inherent to the climate crisis. Paradoxically, this depoliticization serves to reinforce the hegemony of fossil capitalism it ostensibly seeks to contain.

The Canadian case study helps to deconstruct the specific mechanisms through which this dynamic unfolds. It illustrates how the oil industry has been able to instrumentalize climate governance tools to protect its interests, demonstrating that the technocratization of climate policy is not a neutral process, but a deeply political one. This instrumentalization highlights the intrinsic limits of an approach that refuses to confront the structural roots of the crisis.

This thesis thus offers a systemic critique of contemporary climate governance. It argues for the urgent need to repoliticize the climate debate and contends that no effective response to the crisis can emerge without fundamentally challenging the economic and political structures that gave rise to it.

INTRODUCTION

La nouvelle est tombée quelques jours avant le dépôt de ce mémoire. Pour la première fois, la température moyenne de l'air à la surface du globe a atteint 1,52 degré Celsius de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle.¹ Ce seuil critique a été franchi alors que les dix dernières années (2015-2024) figurent parmi les dix années les plus chaudes jamais enregistrées.² L'atteinte de ce seuil de 1,5 degré de réchauffement, loin de représenter une donnée climatique quelconque, incarne l'urgence d'une crise climatique dont les impacts se manifestent avec une intensité croissante à chaque fraction de degré de réchauffement supplémentaire.³ Cette nouvelle revêt toutefois un caractère tristement symbolique puisqu'elle marque la transgression de la limite de réchauffement que 196 États s'étaient engagés à ne pas dépasser lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, en 2015.⁴ C'est en effet lors de cette conférence qu'a été signé l'accord de Paris, dont l'objectif primordial était de contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels »⁵ tout en « poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels »⁶.

Qualifié alors d'« historique »⁷, l'Accord de Paris marquait le point culminant d'une gouvernance climatique s'étant progressivement institutionnalisée depuis le début des années 1990 et la

¹ Tollefson. J, (10 January 2025), Earth breaches 1.5 °C climate limit for the first time: what does it mean?. In Nature, En Ligne [<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1038/d41586-025-00010-9>], Consulté le 13 janvier 2025.

² Copernicus.eu, (10 janvier 2025), Global Climate Highlights 2024 : Copernicus: 2024 is the first year to exceed 1.5°C above pre-industrial level, En ligne [<https://climate.copernicus.eu/copernicus-2024-first-year-exceed-15degc-above-pre-industrial-level#:~:text=2024%20is%20confirmed%20by%20the,above%20its%20pre%2Dindustrial%20level.>], Consulté le 14 janvier 2025.

³ Jones. N, (19 Mai 2023), When will global warming actually hit the landmark 1.5 °C limit?, In Nature, En Ligne [<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1038/d41586-023-01702-w>], Consulté le 14 janvier 2025.

⁴ UNFCCC. *L'accord de Paris*. En Ligne, [<https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>], Consulté le 14 janvier 2025.

⁵ Ibid, p.3

⁶ Ibid.

⁷ Radio-Canada, (12 décembre 2015), Un accord historique sur le climat est adopté à Paris, En Ligne [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/754913/accord-final-climat-conference-paris>], Consulté le 14 janvier 2025.

signature de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)⁸. Or, dix ans après l'accord de Paris et plus de 30 ans après la mise en place de cette imposante structure de gouvernance, force est de constater que cette dernière s'est soldée par un échec. Cette gouvernance n'a pas permis de freiner, encore moins d'inverser, la trajectoire du réchauffement climatique, lequel s'accélère plutôt à un rythme alarmant.

La problématique qui guide ce mémoire s'articule autour de ce constat et de la question qui en découle : comment expliquer que, malgré plus de trois décennies de gouvernance climatique, la crise climatique continue de s'aggraver et de s'accélérer, et pourquoi le Canada, en dépit de ses engagements climatiques, a-t-il échoué à atteindre ses objectifs ? Afin de répondre à cette vaste question, ce mémoire propose de déconstruire la gouvernance climatique en s'interrogeant sur les mécanismes, les structures et les dynamiques idéologiques qui la caractérise pour ensuite analyser la manière dont ces derniers s'appliquent au cas particulier du Canada. Bien que le pays ait été parmi les premiers à s'engager dans le cadre de la gouvernance climatique au niveau international⁹, il est aujourd'hui considéré comme l'un des pires élèves au monde en matière de mitigation des changements climatiques.¹⁰ Nous tenterons de comprendre ce paradoxe.

Nous croyons que la gouvernance climatique, de la manière dont elle s'est développée depuis les années 1990, échoue à remplir ses promesses de réduction d'émission de GES puisqu'elle tend à évacuer les questionnements et les solutions qui remettraient en cause les fondements structurels de la crise climatique, c'est-à-dire le mode de production capitaliste et sa tendance à la surproduction, lesquels sont fondamentalement irréconciliables avec un modèle de société respectant les limites planétaires. Nous soutenons en effet que les « solutions » proposées dans le cadre de la gouvernance climatique, telles que les marchés du carbone ou les mécanismes de compensations d'émissions¹¹, ne parviennent pas à inverser la tendance de la crise climatique. Au

⁸ United Nations : Climate Change, « Qu'est-ce que la CCNUCC, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ? », En ligne [<https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/qu-est-ce-que-la-ccnucc-la-convention-cadre-des-nations-unies-sur-les-changements-climatiques>], Consulté le 14 janvier 2025.

⁹ Bureau du vérificateur général du Canada, *Une chronologie des engagements du Canada sur les changements climatiques*, En ligne [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/sds_fs_f_41101.html], Consulté le 14 janvier 2025.

¹⁰ CCPI.org, Canada, En Ligne [<https://ccpi.org/country/can/>], Consulté le 14 janvier 2025.

¹¹ Voir chapitre « La gouvernance climatique »

contraire, elles tendent à la perpétuer en encourageant et en légitimant exactement le même rapport à la nature que celui nous ayant mené à cette crise. Ce rapport, à la base du fonctionnement du capitalisme, se caractérise par une séparation claire entre la société et la nature, permettant de réduire cette dernière à un simple réservoir de ressources à exploiter par le capitalisme dans sa quête incessante de croissance et de profit. La crise climatique expose ainsi l'inadéquation fondamentale entre un système basé sur la domination et l'exploitation de la nature et la résolution de cette crise. Une gouvernance climatique ne remettant pas en cause les fondements de ce système, intrinsèquement écocidaire, est inévitablement vouée à l'échec.

Le mémoire a ainsi comme objectif d'identifier des pistes de réponse afin d'expliquer le schisme entre les promesses émises dans les cercles de gouvernance climatique et l'accélération de la crise climatique. Cette gouvernance climatique favorise-t-elle des solutions profitant davantage à l'entreprise privée qu'à l'intérêt public et à la protection de l'environnement ? Est-ce que les « solutions » émanant de la gouvernance climatique telles que le développement durable et l'économie verte excluent les enjeux politiques et idéologiques au profit d'un consensus mou et du statu quo néolibéral ? Comment ces dynamiques se manifestent-elles, en particulier dans le contexte canadien ?

Le cadre théorique de ce mémoire se structure autour des concepts d'anthropocène, de capitalocène et de gouvernance. L'anthropocène sera mobilisé afin de rendre compte de l'ampleur sans précédent de la crise climatique. Le capitalocène développera quant à lui l'argument selon lequel le capitalisme est fondamentalement irréconciliable avec la résolution de la crise climatique. En analysant ensuite la gouvernance et, plus précisément, la gouvernance climatique, nous verrons dans quelle mesure cette dernière s'inscrit dans le cadre du capitalisme néolibéral, reproduisant ses dynamiques et priorisant sa perpétuation avant la résolution de la crise climatique.

Notre méthodologie repose sur une analyse approfondie des dynamiques de gouvernance climatique dans le contexte canadien. Nous examinerons l'institutionnalisation de cette gouvernance au Canada ainsi que les dynamiques de pouvoir qui l'influencent, depuis le gouvernement Chrétien (1993-2003) jusqu'à celui de Justin Trudeau (2015 à aujourd'hui). Cette analyse vise à mettre en lumière la manière dont les intérêts capitalistes fossiles ont été en mesure de s'approprier la gouvernance climatique canadienne, empêchant ainsi toute réelle remise en

question de leurs mécanismes d'accumulation et condamnant le Canada à emprunter une trajectoire d'échec climatique.

Ce mémoire est structuré en quatre chapitres. Le premier établit le cadre conceptuel et théorique. Le concept d'anthropocène sera tout d'abord présenté afin d'établir un état des lieux de la crise climatique et d'en exposer le caractère inédit. Le Capitalocène permettra par la suite d'en décortiquer les racines structurelles. Enfin, nous mobiliserons le concept de modernisation écologique afin d'examiner les réponses institutionnelles dominantes proposées dans le cadre de la gouvernance climatique.

Le second chapitre entre dans le vif du sujet en analysant tout d'abord le concept même de gouvernance. Nous verrons que ce dernier ne représente pas un cadre adéquat afin de régler la crise climatique puisqu'il vise d'abord et avant tout à préserver le statu quo néolibéral. Nous examinerons comment cela se matérialise à travers la question de la gouvernance climatique.

Enfin, les deux derniers chapitres se pencheront sur une analyse de cas du Canada. Au troisième chapitre, il sera question de la manière dont la gouvernance climatique s'est institutionnalisée au Canada. Le dernier chapitre se penchera quant à lui plus en détail sur les raisons politiques expliquant l'échec de l'atteinte des objectifs climatiques canadiens.

CHAPITRE 1

ÉTAT DES LIEUX : L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE

« [...] *like the meteor that wiped out the dinosaurs, we're having an outsized impact. In the case of climate, we are not the dinosaurs. We are the meteor. We are not only in danger. We are the danger.* »¹²

-Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

Ce premier chapitre vise à établir les bases théoriques et analytiques nécessaires afin d'aborder la gouvernance climatique. Il dresse un état des lieux de la crise climatique en explorant le concept d'anthropocène. Ce dernier met en lumière l'ampleur et la gravité des bouleversements environnementaux causés par l'activité humaine. Il dépasse toutefois cette approche en mobilisant le concept de capitalocène. Le capitalocène permet d'identifier le capitalisme fossile comme le principal moteur de la dégradation écologique actuelle et d'établir qu'une véritable résolution de la crise climatique exige une remise en question des structures économiques dominantes. En parallèle, le chapitre examine les théories de la modernisation écologique, lesquelles incarnent les approches dominantes prônées à l'intérieur des cercles de la gouvernance climatique. Ces théories, basées sur la foi dans les mécanismes de marché et les avancées technologiques, sont critiquées pour leur incapacité à s'attaquer aux racines structurelles du problème. Ce survol théorique permettra ainsi d'établir les cadres conceptuels nécessaires pour démontrer, dans les chapitres suivants, que la gouvernance climatique, en refusant de remettre en cause les logiques du capitalisme fossile, perpétue une crise qu'elle prétend résoudre.

¹² Un.org, (5 juin 2024), Secretary-General's special address on climate action "A Moment of truth", En ligne [https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2024-06-05/secretary-generals-special-address-climate-action-moment-of-truth%C2%A0], Consulté le 12 septembre 2024.

Le dernier rapport de l'organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat mondial¹³ montre que l'année 2023 représente de loin l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne à la surface du globe de 1,45 degré Celsius au-dessus du niveau de référence de l'ère préindustrielle. Plusieurs records ont été battus, notamment en ce qui concerne la chaleur des océans, l'élévation du niveau de la mer, la perte de glace dans l'Antarctique ou le recul des glaciers. Le Canada, durant cette même année, a fait face à des incendies de forêt d'une ampleur inédite. Alimentés par des températures élevées et une sécheresse généralisée,¹⁴ plus de 6000 incendies ont ravagé, d'un bout à l'autre du pays, plus de 15 millions d'hectares, soit une superficie supérieure à celle de l'Angleterre.

Selon plusieurs scientifiques du système terrestre¹⁵, l'humanité, ainsi que le reste de la vie sur terre, serait au seuil d'un « changement d'état » (*state shift*) à l'échelle planétaire en raison des activités humaines. La théorie des changements d'état, ou *state shift theory*, est fondée sur l'idée selon laquelle les systèmes biologiques, à l'échelle locale, peuvent basculer subitement et irréversiblement d'un état stable à un autre sous l'effet de petits changements cumulatifs jusqu'à ce que ces derniers atteignent des seuils critiques. Alors que ce phénomène est bien documenté pour des systèmes locaux, tels que des lacs ou des forêts, Barnosky et al.¹⁶ montrent que l'ensemble de l'écosystème mondial pourrait également réagir de cette manière sous l'effet des activités humaines. En examinant quelques exemples historiques de transition critique à grande échelle, telle que la dernière transition glaciaire-interglaciaire, laquelle eut comme conséquence d'entraîner des modifications majeures des communautés biologiques, des extinctions de masse et la restructuration des écosystèmes mondiaux, les auteurs affirment ; « humans are now forcing another such transition, with the potential to transform Earth rapidly and irreversibly into a state unknown in human experience. »¹⁷ Barnosky et al. introduisent le concept de « forçage » afin de rendre compte des facteurs qui perturbent les systèmes écologiques et qui ont le potentiel de mener

¹³ WMO, (2024), State of the global climate 2023, En ligne [https://library.wmo.int/viewer/68835/download?file=1347_Global-statement-2023_en.pdf&type=pdf&navigator=1], Consulté le 12 septembre 2024.

¹⁴ Gouvernement du Canada, Incendies de forêt d'une ampleur record au Canada en 2023 : un réveil brûlant, En ligne [https://ressources-naturelles.canada.ca/la-science-simplifiee/articles/incendies-de-foret-dune-ampleur-record-au-canada-en-2023-un-reveil-brulant/25304], Consulté le 12 septembre 2024.

¹⁵ Barnosky et al., (2012), Approaching a state shift in Earth's biosphere, In. Nature, Vol. 486, pp.52-58.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid. p.52

à l'atteinte de seuils critiques capables de déclencher des transitions abruptes ou irréversibles de l'écosystème planétaire. Ils identifient quatre principaux forçages : la croissance de la population humaine, laquelle accroît la demande en ressources naturelles ; la transformation des habitats, avec 43% de la surface terrestre convertie en paysages agricoles ou urbains ; la production et la consommation d'énergie ainsi que les changements climatiques.

Les concepts de forçage et de seuils critiques font échos aux travaux de Rockström et al. qui, en 2009, introduisent la notion de limite planétaire.¹⁸ Les auteurs affirment que les pressions anthropiques sur le système terrestre ont atteint un niveau où un changement environnemental global et abrupt devient envisageable. Afin de prévenir de tels changements, les auteurs proposent un cadre dans le but d'évaluer les limites planétaires à l'intérieur desquelles l'humanité peut fonctionner sans risquer de franchir des seuils qui entraîneraient des changements non linéaires, rapides et potentiellement irréversibles dans les systèmes terrestres. Rockström et al. identifient ainsi neuf processus critiques du système terrestre devant être surveillés et maintenus à des niveaux sûrs afin d'éviter un « changement d'état »¹⁹ potentiellement irréversible et destructeur. Ces processus incluent : Le changement climatique, les auteurs affirment que la concentration de CO₂ dans l'atmosphère ne doit pas dépasser 350 ppm ; l'acidification des océans ; la diminution de la couche d'ozone stratosphérique ; le cycle biogéochimique ; l'utilisation mondiale de l'eau douce ; le changement d'utilisation des terres ; la perte de biodiversité ; la pollution chimique ainsi que le chargement atmosphérique en aérosols. Les auteurs estimaient alors, à l'époque de la publication de l'article, que l'humanité avait déjà dépassé trois de ces limites, soit le changement climatique, le taux de perte de biodiversité et les changements dans le cycle biogéochimique de l'azote.

Près de 15 ans plus tard, en 2023, plusieurs des mêmes chercheurs ayant fait paraître l'article sur les limites planétaires²⁰ publièrent un article mettant à jour le cadre développé à l'époque. Ils

¹⁸ Rockström et al., (2009), Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity, Ecology and Society, Vol. 14, No.2, En ligne, [<https://www.stockholmresilience.org/download/18.8615c78125078c8d3380002197/1459560331662/ES-2009-3180.pdf>], Consulté le 16 septembre 2024.

¹⁹ Barnosky et al., (2012), Approaching a state shift in Earth's biosphere, In. Nature, Vol. 486, pp.52-58.

²⁰ Rockström et al., (2009), Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity, Ecology and Society, Vol. 14, No.2, En ligne, [<https://www.stockholmresilience.org/download/18.8615c78125078c8d3380002197/1459560331662/ES-2009-3180.pdf>].

conclurent que le système terrestre avait désormais dépassé six des neuf limites planétaires identifiées, suggérant ainsi que la Terre se trouvait à présent «well outside of the safe operating space for humanity»²¹.

Ces perturbations des grands cycles biogéochimiques planétaires, ainsi que les nombreuses modifications des écosystèmes mentionnées précédemment, ont toutes un point en commun : elles sont causées par les activités humaines. En ce qui a trait aux changements climatiques, le dernier rapport de synthèse du GIEC est catégorique ;

Human activities, principally through emissions of greenhouse gases, have **unequivocally** caused global warming, with global surface temperature reaching 1.1°C above 1850-1900 in 2011-2020. Global greenhouse gas emissions have continued to increase, with unequal historical and ongoing contributions arising from unsustainable energy use, land use and land-use change, lifestyles and patterns of consumption and production across regions, between and within countries, and among individuals.²²

C'est ainsi que, pour marquer l'arrivée de l'« Homme » en tant que force planétaire dominante capable de modifier les systèmes terrestres de manière irréversible, est apparu le concept d'anthropocène. Le concept d'anthropocène est théorisé par Crutzen, prix Nobel de chimie, et Stoermer, un biologiste et géologue, en 2000 dans la revue scientifique IGPB²³. Repris peu après dans la prestigieuse revue *Nature*²⁴, le terme « Anthropocène » visait à désigner une nouvelle ère, une nouvelle époque de l'histoire de la Terre. Publié en 2002, « *Geology of mankind* »²⁵ était le premier article révisé par les pairs à formuler expressément le fait qu'une nouvelle époque

²¹ Richardson et al. (2023), Earth beyond six of nine planetary boundaries, Science advances, Vol. 9, En Ligne [https://www.science.org/doi/pdf/10.1126/sciadv.adh2458?trk=public_post_comment-text], Consulté le 17 septembre 2024.

²² IPCC, (2023), Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34, En Ligne [https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf], p.10, Consulté le 18 septembre 2024.

²³ Crutzen. P.J, E.F. Stormer, (2000), The Anthropocene, IGPB Newsletter, No. 41, pp.17-18, En Ligne [file:///Users/fredpaquin/Downloads/crutzen%20stoermer%20anthropocene%20(1).pdf], Consulté le 18 septembre 2024.

²⁴ Crutzen. P.J,(2002), Geology of Mankind, Nature, Vol. 415, No. 6867, En Ligne [https://go-gale-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ps/i.do?ty=as&v=2.1&u=mont47771&it=DIourl&s=RELEVANCE&p=CPI&qt=TI~%22The+Anthropocene%3A+Geology+of+mankind%22~SN~0028-0836~IU~6867~SP~23&lm=DA~120020000&sw=w], Consulté le 18 septembre 2024.

²⁵ Ibid.

géologique avait débuté. À travers son article, Crutzen énumérait une série de phénomènes témoignant du fait que l'activité humaine changeait le visage de la Terre. Parmi ces phénomènes figurait ; la multiplication par 10 de la population humaine en trois siècles ; l'élevage de 1,4 milliard de têtes de bétail productrices de méthane, un gaz à effet de serre ayant un potentiel de réchauffement 28 fois plus élevé que le CO₂²⁶ ; l'exploitation de 20 à 50% de la superficie des terres émergées ; l'exploitation de plus de la moitié des réserves d'eau douce accessibles ; la multiplication par 16 de la consommation d'énergie au XXe siècle ou encore l'augmentation des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, lesquelles ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis plus de 400 000 ans. L'anthropocène viendrait succéder à l'holocène, une période interglaciaire d'environ 12 000 ans marquée par une relative stabilité climatique ayant permis l'émergence de l'élevage et de l'agriculture²⁷ ainsi que de l'ensemble des civilisations humaines telles que nous les connaissons aujourd'hui. Étymologiquement, le terme anthropocène est construit de la même manière que ceux évoquant les périodes précédentes. Le suffixe « cène », signifie « récent », et anthropos, en grec, signifie « être humain ». L'anthropocène servirait ainsi à désigner une nouvelle ère géologique où l'humanité, par ses actions directes et indirectes, serait devenue une force géologique capable de modifier l'ensemble du système Terre. Selon de nombreux géologues,²⁸ cette nouvelle ère aurait succédé à l'holocène vers 1950, avec la dispersion massive de particules radioactives dans l'atmosphère suite aux essais nucléaires. L'anthropocène serait également caractérisé par une accélération rapide des activités humaines, dans un contexte de reconstruction économique, de développement industriel intense et de modernisation agricole. L'évolution rapide des activités humaines et leurs impacts croissants sur le système terrestre depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale seraient caractéristiques d'une période que Steffen et al. ²⁹ nomment la «grande accélération». En analysant une série de tendances socio-économiques et

²⁶ EPA, Importance of Methane, United States Environmental Protection Agency, En Ligne [<https://www.epa.gov/gmi/importance-methane>], Consulté le 20 septembre 2024.

²⁷ De Saulieu.G, Sebag.D, Guillaud.D,(2020) « L'émergence de l'agriculture : révolution ou grande transition de l'Anthropocène ? », *Les nouvelles de l'archéologie*, Vol. 161, En Ligne [<http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/nda/10496> ; DOI : <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/nda.10496>], consulté le 18 septembre 2024.

²⁸ Gemenne. F, Denis. M, (8 octobre 2012), Qu'est-ce que l'Anthropocène? Vie publique.fr, En Ligne [<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271086-terre-climat-quest-ce-que-lanthropocene-ere-geologique>], Consulté le 18 septembre 2024.

²⁹ Steffen et al., (2015), The trajectory of the Anthropocene: The great acceleration, The anthropocene review, Vol.2, No. 1, pp. 81-98, En ligne [file:///Users/fredpaquin/Downloads/steffen-et-al-2015-the-trajectory-of-the-anthropocene-the-great-acceleration.pdf], Consulté le 19 septembre 2024.

d'indicateurs du système Terre de la fin du XVIIIe à 2010, les auteurs montrent que ces derniers se sont accélérés de façon exponentielle et sans précédent à partir des années 1950. À travers plusieurs graphiques, Will Steffen et son équipe ont mis en évidence non seulement l'explosion des émissions de CO₂, mais également celle de la population mondiale, du PIB, des investissements directs à l'étranger, de la consommation mondiale d'énergie, du transport, des télécommunications et du tourisme, entre autres. Ils proposent ainsi de désigner l'année 1950 comme étant celle marquant le début de l'anthropocène, en raison de l'ampleur des changements ayant commencé à cette époque, tant au niveau de la composition atmosphérique qu'au niveau des cycles biogéochimiques et des transformations d'écosystèmes.³⁰

Nonobstant le fait que l'avènement de l'anthropocène ainsi que la détermination de son point de départ suscitent encore des débats au sein de la communauté scientifique³¹, il est indéniable que les activités humaines ont causé, et causent toujours, des changements environnementaux d'une ampleur et d'un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité, ces transformations s'étant considérablement accélérées depuis le milieu du XXe siècle. C'est la raison pour laquelle, depuis une vingtaine d'années, le concept d'anthropocène est abondamment mobilisé, autant par les sciences naturelles que par les sciences sociales. Alors que les sciences naturelles rendent compte des changements observés dans la composition du système Terre, les sciences sociales ont comme défi d'en expliquer les causes sociales. Pour certains, cela implique de revoir le concept d'anthropocène en tenant compte du véritable responsable de la crise climatique actuelle : le capitalisme fossile.

Au-delà de l'anthropocène : comprendre la crise climatique à travers le prisme du capitalocène

Le concept d'anthropocène, à travers son référent à l'*anthropos* (humanité), repose sur l'idée selon laquelle l'activité humaine dans son ensemble serait responsable des changements climatiques et

³⁰ Ibid.

³¹ Zhong. R, (2024, 5 mars), Are we in the «anthropocene», the human age? Nope, scientists say., The New York Times, En Ligne [<https://www.nytimes.com/2024/03/05/climate/anthropocene-epoch-vote-rejected.html#:~:text=A%20panel%20of%20experts%20voted,humanity's%20changes%20to%20the%20planet.>] Consulté le 19 septembre 2024.

de la destruction environnementale. Or, pour plusieurs auteurs³², cette manière de présenter l'anthropocène comme étant une responsabilité collective de l'humanité masquerait les véritables causes historiques et économiques ayant conduit à cette situation. C'est la raison pour laquelle ces auteurs préfèrent penser la crise écologique par l'intermédiaire d'un cadre conceptuel alternatif : le Capitalocène. Ce concept, d'abord développé par l'historien et géographe environnemental Jason W. Moore³³ en tant que réponse critique à celui de l'anthropocène, vise à mettre en lumière le rôle central du capitalisme en tant que moteur principal des dégradations écologiques actuelles. Il insiste sur le fait que ce ne sont pas les actions d'une humanité homogène et indifférenciée qui ont provoqué ces bouleversements, mais bien un système spécifique, à savoir le capitalisme industriel.

Selon Keijo Lakkala³⁴, le concept d'Anthropocène, en attribuant la responsabilité de la dégradation écologique à l'ensemble de l'humanité, tend à neutraliser le débat politique. Pour lui, il est important de nommer le système responsable de la crise climatique pour être en mesure de le changer. Lakkala avance que le discours de l'anthropocène naturalise et dépolitise les processus sociaux et historiques nous ayant menés à la situation actuelle. Dans *The Geology of mankind*³⁵, Andreas Malm et Alf Hornborg tentent justement de s'éloigner du discours naturalisant et essentialiste de l'Anthropocène afin de replacer cette ère à l'intérieur de son contexte historique et politique. Selon les auteurs, le discours homogénéisant de l'anthropocène ignore les inégalités « intra-espèces »³⁶, c'est-à-dire les différences de pouvoir et de responsabilité entre les différentes classes sociales, nations et groupes humains. Selon eux, ce sont les relations sociales de pouvoir, plutôt que l'humanité en général, qui doivent être analysées pour comprendre l'origine de la crise écologique. Après avoir établi que l'économie fossile est le principal moteur de la crise environnementale, les auteurs soutiennent que celle-ci ne découle pas, contrairement à certains

³² Moore. J, (2016), *Anthropocene or Capitalocene? Nature, history, and the crisis of capitalism*, PM Press, 254p ; Aglietta. M, Espagne. E, (2024), *Pour une écologie politique Au déla du Capitalocène*, Odile Jacob, 542p ; Horvath. M, Lovasz. A, (2024), *From the Anthropocene to the capitalocene and beyond*, *The Anthropocene Review*, pp. 1-19.

³³ Moore. J, (2016), *Anthropocene or Capitalocene? Nature, history, and the crisis of capitalism*, PM Press, 254p .

³⁴ Lakkala. K, (2020), *Utopianism in the age of Capitalocene*, Nordia Geographical Publication, Vol. 49, No. 5, pp. 75-92.

³⁵ Malm. A, Hornborg. A, (2014), *The geology of mankind? A critique of the Anthropocene narrative*, *The Anthropocene review*, Vol. 1, No.1, pp.62-69.

³⁶ Ibid. p.62

discours essentialistes, d'une évolution naturelle de l'espèce humaine. Selon ces discours, l'économie fossile serait l'aboutissement moderne d'une propension naturelle de l'espèce humaine à manipuler le feu, initiée par nos ancêtres préhistoriques et ayant réellement pris son envol avec l'invention de la machine à vapeur. Selon Steffan et Crutzen, pionniers des recherches sur l'Anthropocène : « The mastery of fire by our ancestors provided humankind with a powerful monopolistic tool unavailable to other species, that put us firmly on the long path towards the Anthropocene »³⁷. Cependant, comme le montre l'auteur marxiste Andreas Malm dans son essai *Fossil Capital*³⁸, l'économie fossile n'a pas été créée par « l'humanité » dans son ensemble, mais par une minorité de capitalistes dans un contexte historique spécifique. Malm montre que c'est la transition vers la vapeur alimentée par le charbon durant la révolution industrielle britannique qui a marqué le début de l'économie fossile. Il soutient que cette transition n'était pas motivée par une propension naturelle de l'humanité ou même par un souci d'efficacité énergétique, mais bien par un besoin de contrôle social et économique des capitalistes sur les travailleurs. Selon Malm, ce contrôle s'est exercé notamment grâce à la transition vers la vapeur, puisque les machines à vapeur pouvaient être installées n'importe où, contrairement à l'énergie hydraulique, limitée par des contraintes géographiques. Cette flexibilité géographique a permis de centraliser le travail dans les zones urbaines, où la main-d'œuvre était abondante, facilitant ainsi la surveillance et la mobilisation des ouvriers par les capitalistes.³⁹ La transition ainsi engendrée vers le capitalisme fossile a permis l'avènement d'une croissance continue et auto entretenue, libérée des contraintes et des incertitudes propres aux ressources naturelles renouvelables utilisées jusqu'alors. Ce modèle économique, nous montre Malm, basé sur l'utilisation intensive du charbon, a engendré un cycle de croissance économique indissociable de l'augmentation des émissions de CO₂, jetant ainsi les bases du réchauffement climatique.

Les inégalités « intra-espèces » dont traitent Hornborg et Malm⁴⁰ se manifestent également à travers des inégalités écologiques entre les pays du centre capitalistes et ceux de la périphérie. Le concept

³⁷ Steffen, W., Crutzen, P. J., & McNeill, J. R. (2007). The Anthropocene: Are Humans Now Overwhelming the Great Forces of Nature? *Ambio*, 36(8), 614–621. En Ligne [<http://www.jstor.org/stable/25547826>], Consulté le 2 octobre 2024, p.614.

³⁸ Malm, F. (2016), *Fossil Capital : The rise of steam-power and the roots of global warming*, London, Verso.

³⁹ Ibid, p. 29

⁴⁰ Malm, A., Hornborg, A. (2014), The geology of mankind? A critique of the Anthropocene narrative, *The Anthropocene review*, Vol. 1, No.1, pp.62-69.

d'échange écologique inégal est ainsi central dans l'analyse du capitalocène. Prenant racine dans les théories critiques du développement ainsi que dans les théories de l'économie politique mondiale⁴¹, l'échange écologique inégal (EEI) repose sur l'idée selon laquelle les échanges économiques internationaux entre les pays industrialisés du Nord et ceux du Sud global sont fondamentalement asymétriques et perpétuent des injustices environnementales. L'EEI désigne ainsi le processus à travers lequel les pays du Sud sont contraints d'exporter des ressources naturelles à bas coût vers les pays du Nord. En retour, les pays du Sud importent des produits manufacturés, dont la valeur ajoutée est largement inférieure à celle capturée par les pays du Nord dans le cadre de cet échange inégal. Ce déséquilibre dans les échanges n'est pas qu'économique, mais inclut également un transfert du fardeau environnemental du Nord vers le Sud. Par le biais de l'EEI, ces derniers subissent des dommages environnementaux plus importants liés à l'extraction et à la production de ces ressources, tandis que les bénéfices économiques sont majoritairement captés par les pays du Nord. Schmitt⁴² montre que l'EEI découle de la logique capitaliste de concurrence pour l'accumulation illimitée de capital, cette accumulation étant une condition nécessaire de domination, voire de survie, au sein du système capitaliste. Depuis la révolution industrielle et l'ère coloniale, cette quête d'accumulation a généré une division spatiale et hiérarchique du travail à l'échelle mondiale, opposant centres et périphéries. Cette division structure, à son tour, les flux de matières et d'énergie au sein du système économique global. Ce déséquilibre entre le Nord et le Sud, enraciné dans des dynamiques coloniales et néocoloniales, persiste aujourd'hui sous des formes modernes, notamment à travers des accords commerciaux et des investissements étrangers directs (IED) qui permettent aux multinationales du Nord d'accéder aux ressources du Sud à faible coût, perpétuant ainsi les inégalités historiques⁴³.

Ulrich Brand et Markus Wissen qualifient ce déséquilibre de « mode de vie impérial »⁴⁴. Les auteurs analysent la manière dont les modes de consommation et de production des sociétés du

⁴¹ Schmitt. B, (2016), Exploitation des ressources naturelles et échange écologique inégal : une approche globale de la dette écologique, Vertigo – la revue électronique en science de l'environnement, Hors-série 26, En Ligne [<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/vertigo.17522>], Consulté le 4 octobre 2024.

⁴² Ibid.

⁴³ Givens JE, Huang X, Jorgenson AK, (2019), Ecologically Unequal Exchange: A theory of Global Environmental Injustice, In Sociology Compass.

⁴⁴ Brand.M, Wissen. M, (2021), Le mode de vie impérial : vie quotidienne et crise écologique du capitalisme, Lux Éditeur, 247pp.

Nord global, ainsi que des élites des pays émergents, reposent sur l'exploitation des ressources naturelles et du travail des populations du Sud global. Ils qualifient ce mode de vie « d'impérial » puisqu'il externalise les coûts sociaux et écologiques vers d'autres régions du monde, tout en bénéficiant aux populations des centres capitalistes. Brand et Wissen démontrent que la prospérité du Nord est rendue possible par cette externalisation des coûts vers le Sud, créant ainsi une division internationale du travail où les pays du Nord consomment des biens produits dans des conditions socialement et écologiquement destructrices. Ils insistent sur le fait que cette logique d'externalisation n'est pas une anomalie, mais bien une caractéristique essentielle du capitalisme, cette dernière ayant permis la croissance économique des pays riches tout en aggravant les inégalités mondiales. Les auteurs plaident ainsi pour une transformation radicale des modes de production et de consommation. Ils montrent que la crise écologique ne pourra être résolue sans s'attaquer aux inégalités structurelles qui sous-tendent le capitalisme.

Le capitalocène permet ainsi de nommer précisément le capitalisme comme système responsable de la dégradation environnementale. Il replace la crise écologique dans un cadre historique et économique spécifique. Les théories sur l'échange écologique inégal permettent de rendre compte que la responsabilité de la crise écologique n'est pas celle d'une humanité homogène et indifférenciée, mais bien le fait d'un système économique fossile et impérial s'étant développé à partir de la révolution industrielle, ayant étendu ses limites géographiques avec la colonisation et s'étant accéléré suite à la Seconde Guerre mondiale. L'historien des sciences Christophe Bonneuil⁴⁵ expose bien les inégalités écologiques ayant eu cours depuis la révolution industrielle. Il montre que 90 entreprises sont responsables de 63% des émissions mondiales de gaz à effet de serre depuis 1751. De plus, il soutient qu'en 1950, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest avaient émis près des $\frac{3}{4}$ des gaz à effet de serre depuis 1751.⁴⁶ Alors que la population humaine s'est accrue d'un facteur de dix depuis trois siècles, le capital, pour sa part, s'est accru d'un facteur de 134 entre 1700 et 2008.

⁴⁵ BONNEUIL, C (2017). Capitalocène Réflexions sur l'échange écologique inégal et le crime climatique à l'âge de l'Anthropocène. *EcoRev'* 2017/1 N° 44. pp. 52-60. En Ligne [<https://doi.org/10.3917/ecorev.044.0052>].

⁴⁶ Ibid, P.54

L'auteur et militant éco-socialiste Ian Angus, à travers son ouvrage *Face à l'anthropocène : Le capitalisme fossile et la crise du système terrestre*,⁴⁷ s'intéresse à l'exacerbation de la crise du système terrestre entraînée par la période de la « grande accélération » et du rôle central du capitalisme fossile dans cette crise. Bien qu'Angus ne prenne pas position dans le débat entre les cadres conceptuels du capitalocène et de l'anthropocène, il reprend néanmoins les critiques du premier à l'encontre du second en affirmant que ce dernier tend à masquer la réalité historique et sociale de la crise environnementale. Pour lui, il est essentiel de saisir les forces sociales et économiques spécifiques ayant façonné le système terrestre caractéristique de l'Anthropocène. Parmi ces forces, la plus fondamentale est, selon lui, le capitalisme fossile :

Pendant 200 ans, le capitalisme et les combustibles fossiles ont contribué de façon spectaculaire à l'enrichissement et à la santé des humains. Aujourd'hui, ils sont en voie d'enrayer les processus biogéochimiques qui ont fait de la Terre un milieu propice au développement de l'humanité et de la civilisation pendant 10 000 ans.⁴⁸

Alors que l'Anthropocène est souvent présenté en tant que phénomène biophysique, Angus montre que, pour le comprendre adéquatement, il faut également l'envisager en tant que phénomène socioécologique, c'est-à-dire comme le produit de l'essor du capitalisme et de sa forte dépendance aux combustibles fossiles. L'essor de ce capitalisme fossile aurait entraîné, selon Angus, une « transformation qualitative de la relation des sociétés humaines avec le reste du monde naturel »⁴⁹. Angus met en évidence les conséquences du capitalisme industriel, qui, à la suite de la révolution industrielle, a non seulement fait entrer l'humanité dans une ère géologique inédite, mais a aussi provoqué des crises écologiques mondiales sans précédent. Ces dernières sont d'autant plus intenses et visibles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'avènement de la période de « grande accélération », caractérisée par une explosion de la consommation d'énergie, une production industrielle accrue, une urbanisation massive et une utilisation intensive des ressources naturelles. Angus souligne que ces phénomènes sont indissociables du système capitaliste, soulignant que l'expansion des marchés, la quête de profits et la course à l'industrialisation sont à

⁴⁷ Angus. I, (2016), *Face à l'Anthropocène : Le capitalisme fossile et la crise du système terrestre*, Les éditions Écosociété, 320pp.

⁴⁸ Ibid. p.138

⁴⁹ Ibid. p.140

la fois des caractéristiques fondamentales du système capitaliste fossile et des causes directes de l'accélération de la crise climatique. Il note :

La réussite du capital se mesure uniquement à l'aune de l'accumulation. De combien les résultats du trimestre ont-ils dépassé ceux du précédent? Peu importe si les produits vendus sont néfastes pour les humains et la nature, peu importe si leur production provoque des maladies, détruit des forêts essentielles au renouvellement de l'oxygène, dévaste d'autres écosystèmes ou rejette des déchets industriels dans l'eau, l'air et le sol. Ce qui importe, c'est la contribution de la production à la croissance du capital.⁵⁰

Il ajoute : « Si rien ne l'arrête, le capital cherchera à s'étendre à l'infini. Mais la Terre n'est pas infinie. L'atmosphère, les forêts et les océans sont certes immenses, mais, en dernière analyse, ces ressources sont limitées — et le capitalisme touche maintenant à ces limites. »⁵¹

Modernisation écologique : Une solution qui perpétue le problème

Angus, à l'instar des autres penseurs du Capitalocène précédemment cités, s'accorde à dire que la résolution de la crise écologique actuelle est fondamentalement incompatible avec le capitalisme fossile. Selon eux, seule une transformation radicale de ce système pourrait inverser la tendance actuelle de la crise climatique. Cette perspective s'oppose frontalement aux théories, dominantes, de la modernisation écologique⁵². Cherchant à dépasser le clivage entre économie et écologie, cette théorie, ayant émergé dans les années 1980⁵³, propose que les problèmes écologiques puissent être résolus par des ajustements technologiques et institutionnels dans le cadre de l'économie capitaliste moderne, sans remettre fondamentalement en cause ce système économique. Contrairement au capitalocène, qui considère le capitalisme comme étant fondamentalement incompatible avec la durabilité écologique, les partisans de la modernisation écologique estiment plutôt que la croissance économique et la protection de l'environnement peuvent être conciliées. Arthur P.J. Mol, Gert Spaargaren et David A. Sonnenfeld dans le chapitre *Ecological modernization theory: taking stock, moving forward* issu du Routledge International Handbook of social and environmental

⁵⁰ Ibid. p.145.

⁵¹ Ibid. p.146.

⁵² Mol. A, Sonnenfeld. D, Spaargaren. G, (2009), *The ecological Modernisation Reader : Environmental reform in theory and practice*, Routledge, 558pp.

⁵³ Ibid. p.4.

change⁵⁴ identifient trois principes clés de la modernisation écologique. Le premier et le plus important est celui selon lequel les avancées technologiques sont des moteurs essentiels pour résoudre les problèmes environnementaux. Les innovations « écologiques » et l'amélioration de l'efficacité énergétique deviendraient des forces motrices pour l'innovation industrielle, améliorant ainsi la compétitivité tout en réduisant les impacts environnementaux. Les tenants de la modernisation écologique accordent également un rôle central aux marchés. Selon cette théorie, en étant encouragées à répondre aux attentes de consommateurs de plus en plus soucieux de l'environnement et afin de rester compétitif en réponse aux régulations environnementales croissantes, les entreprises seraient naturellement portées à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Enfin, la modernisation écologique met en avant non seulement le rôle central de l'État dans la mise en place de politiques environnementales plus proactives,⁵⁵ mais aussi l'implication croissante des entreprises, des ONG et d'autres acteurs non étatiques dans la gouvernance environnementale.

Plusieurs chercheurs⁵⁶ remettent toutefois en question le postulat de la modernisation écologique selon lequel la technologie peut permettre à la société de résoudre la crise écologique tout en maintenant la croissance économique. Ces derniers critiquent la foi excessive de l'écomodernisme envers les solutions technologiques, lesquelles sont plutôt perçues comme fournissant des réponses incomplètes et inadéquates face à l'ampleur des défis écologiques. Le physicien allemand Armin Grunwald⁵⁷ critique ainsi les postulats qui sous-tendent la modernisation écologique. L'auteur note que le progrès technologique et la croissance économique sont étroitement liés depuis la révolution industrielle, s'établissant en tant que « concepts jumeaux » devenus les piliers du capitalisme ; « These “twins” support each other mutually: technical progress is regarded as the central driving

⁵⁴ Lockie. S, Sonnenfeld. D. A, Fisher. D. R, (2014), *Routledge International Handbook of Social and Environmental Change*, Routledge, 355pp.

⁵⁵ Boudes. P, (2017), *Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique?* Socio-logos, No. 12, [En Ligne], Consulté le 9 octobre 2024.

⁵⁶ Gomez-Baggethun. E, (2020), *More is more: Scaling political ecology within limits to growth*, *Political Geography*, No. 76 ; Boudes. P, (2017), *Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique?* Socio-logos, No. 12, [En Ligne], Consulté le 9 octobre 2024 ; Ajl. M, (2023), *Theories of Political Ecology: Monopoly Capital Against People and the Planet*, *Agrarian South: Journal of Political Economy*, Vol. 12, No.1, pp.12-50.

⁵⁷ Grunwald. A, (2018), *Diverging pathways to overcoming the environmental crisis : A critique of eco-modernism from a technology assessment perspective*, *Journal of Cleaner Production*, No. 197, pp.1854-1862.

force for innovation and growth in global competition, while economic growth allows technical progress to be maintained financially through appropriate publicly funded as well as industrial research. »⁵⁸. La croissance économique et le progrès technologique décrits par l'auteur ne se contentent pas d'être des observations empiriques d'un processus encore en cours aujourd'hui, mais intègrent également une dimension normative. Grunwald souligne en effet que la croissance économique et le progrès technologique sont largement perçus comme étant politiquement et moralement souhaitables par une grande partie de la société, autant dans le monde des affaires que dans le milieu politique. Cependant, c'est précisément cette perception normative que Grunwald questionne. Il remet en question l'idée selon laquelle le progrès technologique peut, à lui seul, résoudre la crise écologique tout en permettant la poursuite de la croissance économique. Selon lui, l'écomodernisme repose sur une foi excessive envers les solutions technologiques. Il souligne que:

the justification of expectations associated with technological progress to achieve an ecologically sound development is the subject of little systematic debate. Instead, expectations regarding major problem-solving capabilities of new technology often take the form of unquestioned premises.⁵⁹.

Les attentes des écomodernistes envers la technologie relèveraient ainsi davantage de la foi ou de la croyance que d'une évaluation critique des capacités réelles de la technologie à surmonter les défis écologiques. L'auteur critique également « l'optimisme technologique » des écomodernistes en mettant en évidence les effets non intentionnels du progrès technologique. Il note que les avancées technologiques passées, loin de réduire les impacts environnementaux, ont souvent contribué à aggraver la crise écologique par le biais de conséquences inattendues. Parmi celles-ci, notons l'effet rebond, voulant que les gains en efficacité énergétique obtenus grâce aux nouvelles technologies risquent d'entraîner une augmentation de la consommation globale, car les économies ainsi réalisées incitent à une utilisation accrue ou à des dépenses supplémentaires dans d'autres domaines énergivores.⁶⁰ Il rappelle également que plusieurs problèmes environnementaux actuels, tels que l'épuisement des ressources ou le changement climatique sont le résultat d'effets

⁵⁸ Ibid. p.1854.

⁵⁹ Ibid. p.1855.

⁶⁰ Daumas. L, (2020), L'effet-rebond condamne-t-il la transition à l'Échec? Regards croisés sur l'économie, Vol.1, No. 26, En Ligne [<https://shs.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2020-1-page-189?lang=fr>], Consulté le 15 octobre 2024.

secondaires non prévus de technologies qui, en elles-mêmes, fonctionnent correctement. C'est le cas des moteurs à combustion ou des centrales aux charbons, lesquels ont permis des avancées économiques et industrielles majeures, mais au prix d'impacts négatifs massifs sur l'environnement. Selon Grunwald, l'écomodernisme sous-estime le risque de répéter ces erreurs, en se concentrant uniquement sur les bénéfices apparents des technologies futures sans envisager leurs conséquences négatives potentielles.

Alors que l'écomodernisme promet un découplage entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement par le biais de la « croissance verte », d'autres chercheurs, comme Erik Gómez-Baggethun,⁶¹ affirment que les preuves empiriques de ce découplage sont insuffisantes, voire inexistantes à l'échelle nécessaire afin d'éviter la crise écologique. L'auteur reconnaît que certains pays ont montré un découplage relatif, c'est-à-dire une réduction de l'impact environnemental par unité de PIB, mais ce découplage n'a pas suffi à inverser la tendance générale de la dégradation écologique. En réalité, nonobstant l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'intensification de la production tirée par l'impératif de croissance économique aboutit le plus souvent à davantage de consommation de ressources et à des impacts environnementaux plus graves en termes absolus, même si les impacts par unité de production sont réduits. Gómez-Baggethun fait également écho aux théories de l'échange écologique inégal lorsqu'il montre que les économies qui ont réussi à réduire leurs impacts environnementaux (en termes relatifs) l'ont fait en délocalisant la production polluante vers d'autres régions, principalement dans le Sud global. Les pays se targuant de décarboniser ou de dématérialiser leurs économies par le biais de la technologie n'auraient pas réellement réduit leur impact, mais l'auraient simplement exporté. Enfin, Grunwald affirme que l'écomodernisme sert à renforcer le statu quo en préservant le système capitaliste actuel, lequel serait à l'origine de la crise écologique. Il ajoute :

Ecomodernist ideas align with powerful interests who benefit from arguing that accelerating capitalist modernization will save the environment. In this sense modernism reproduces the same utopia that is at the very heart of the existing political-economic system, namely the belief that growth can continue ad infinitum, as

⁶¹ Gomez-Baggethun. E, (2020), More is more: Scaling political ecology within limits to growth, Political Geography, No. 76.

technological progress will gradually resolve the contradictions between ecology and capital.⁶²

Ce renforcement du statu quo capitaliste par l'entremise de l'écomodernisme se manifeste également par une dépolitisation des enjeux écologiques. Le sociologue de l'environnement Philippe Boudes⁶³ montre qu'en se concentrant sur des solutions technologiques et des réformes institutionnelles progressives, l'écomodernisme néglige les dimensions politiques et culturelles de la transition écologique. La domination des discours technocratiques et leur normalisation invisibiliseraient ainsi les luttes sociales et les mouvements écologiques plus radicaux prônant des changements structurels profonds. Boudes montre qu'à travers le discours et les « solutions » prônées par l'écomodernisme se cache souvent une réaffirmation du pouvoir technocratique et économique, au détriment des transformations démocratiques et participatives nécessaires pour affronter la crise climatique. Ainsi, l'écomodernisme, le paradigme dominant à travers lequel la crise environnementale est « gérée », retarderait les véritables réformes écologiques nécessaires et renforcerait le statu quo au profit des entrepreneurs capitalistes. Comme l'explique le géographe et économique marxiste David Harvey, sous ce paradigme, les préoccupations liées à la justice environnementale sont reléguées au second plan et subordonnées à la croissance économique et à l'efficacité du capital :

Under the standard view, the basic rights of private property and of profit maximization are not fundamentally challenged. Concerns for environmental justice (if they exist at all) are kept strictly subservient to concerns for economic efficiency, continuous growth, and capital accumulation. The view that capital accumulation (economic growth) is fundamental to human development is never challenged. The right of humanity to engage in extensive environmental modifications is tacitly accepted as sacrosanct [...] The only serious question is how best to manage the environment for capital accumulation, economic efficiency, and growth.⁶⁴

En somme, le concept d'anthropocène nous a permis de prendre la mesure de l'ampleur sans précédent des bouleversements climatiques engendrés par les activités humaines. Cette nouvelle

⁶² Ibid. p.4 .

⁶³ ; Boudes. P, (2017), Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique? Socio-logos, No. 12.

⁶⁴ Harvey. D, (1999), The Environment of Justice, In Frank Fischer, and Maarten Hajer, *Living with Nature: Environmental Politics as Cultural Discourse*, Oxford, Oxford Academic, En Ligne [<https://doi.org/10.1093/019829509X.003.0009>], Consulté le 17 octobre 2024.

ère géologique, marquée par la « grande accélération » des dynamiques économiques et industrielles ayant suivies la Seconde Guerre mondiale, illustre le besoin urgent d'inverser la trajectoire ayant propulsé les sociétés humaines, ainsi que l'ensemble du système terrestre, vers la crise écologique globale que nous vivons aujourd'hui. Le concept de capitalocène a ensuite été amené afin de mettre en cause le capitalisme, et plus particulièrement le capitalisme fossile, en tant que principal moteur des dégradations écologiques. En semblant attribuer la responsabilité de la crise à l'ensemble de l'humanité, la notion d'anthropocène tend, selon les théoriciens du capitalocène, à occulter les véritables causes de la crise écologiques et à en neutraliser la dimension politique. Le capitalocène replace quant à lui clairement la crise écologique dans un cadre historique et économique spécifique, celui du capitalisme, en soulignant qu'elle ne pourra être surmontée sans s'attaquer à ses fondements et aux inégalités structurelles qu'il génère. Les constats du capitalocène s'opposent toutefois frontalement à la théorie de la modernisation écologique, qui soutient que les problèmes environnementaux peuvent être résolus grâce à des ajustements technologiques et institutionnels sans remettre en question le cadre capitaliste. Selon cette école, croissance économique et protection de l'environnement ne seraient pas contradictoires, mais au contraire compatibles et mutuellement bénéfiques. La modernisation écologique fait ainsi office de justification théorique aux réponses dominantes s'étant institutionnalisées depuis plus de 30 ans en réponse à la crise climatique

En effet, face à l'urgence de cette crise, une gouvernance climatique s'est mise en place. Or, derrière cette gouvernance se dessine une influence marquée du néolibéralisme, où les « solutions » proposées tendent à servir davantage la perpétuation du système économique que la résolution des véritables causes structurelles de la crise.

À travers le chapitre suivant, nous explorerons comment le concept de gouvernance, en particulier celui de gouvernance climatique et de son concept parallèle de développement durable, se sont imposés comme des outils au service d'une gestion environnementale demeurant ancrée dans une logique capitaliste et technocratique.

CHAPITRE 2

LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE

Alors que le concept d'anthropocène met à l'avant-scène l'impact démesuré et inédit de l'humanité sur les systèmes planétaires, le capitalocène permet quant à lui de révéler que la crise écologique découle d'un système spécifique, le capitalisme fossile, fondé sur l'accumulation infinie et l'exploitation continue de la nature et des ressources naturelles. La « grande accélération »⁶⁵ de la pression anthropique sur la nature, suite à la Seconde Guerre mondiale, s'est traduite par des transformations sans précédent dans la composition du système terrestre, dont l'une des manifestations les plus importantes est le changement climatique.

Faisant référence aux variations à long terme de la température globale et des modèles météorologiques, les changements climatiques sont attribués principalement, depuis le début du XIXe siècle, aux activités humaines. La combustion d'énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole et le gaz en constitue la cause principale⁶⁶. Un rapport du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)⁶⁷ montre que sans réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, l'humanité ferait face à une augmentation inévitable et catastrophique de la température de 3,1 degrés Celsius par rapport à l'ère pré industrielle d'ici la fin du siècle. En marge de la publication du rapport, le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré : « Nous sommes sur une corde raide à l'échelle planétaire »⁶⁸. Il ajoute : « Soit les dirigeants parviennent à combler l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des

⁶⁵ Crutzen. Paul J. (2007). « La géologie de l'humanité : l'Anthropocène ». In. *Écologie et Politique*, No.34, pp 141- 148. En ligne [<https://www.cairn.info/journal-ecologie-et-politique1-2007-1-page-141.htm>], Consulté le 14 décembre 2024.

⁶⁶ UN.org. « En quoi consistent les changements climatiques ? » En ligne, « <https://www.un.org/fr/climatechange/what-is-climate-change> ». Consulté le 14 décembre 2022.

⁶⁷ PNUE, (2024), *Emissions Gap Report 2024*, En Ligne : [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/46443/EGR2024_ESEN.pdf?sequence=14&isAllowed=y], Consulté le 30 octobre 2024.

⁶⁸ UN.org, (24 octobre 2024), « Le moment est venu de faire face à la crise climatique », prévient un nouveau rapport de l'ONU, En Ligne [<https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149996>], Consulté le 30 octobre 2024.

émissions, soit nous plongeons tête baissée dans une catastrophe climatique affectant les plus pauvres et les plus vulnérables »⁶⁹.

Face à cette crise d'une ampleur inédite, la réponse dominante ne s'est pas traduite par une remise en question du paradigme capitaliste fossile, tel que prôné par les théoriciens du capitalocène. Au contraire, différents acteurs ont instauré une vaste structure de gestion globale par le biais de « la gouvernance ». À travers ce chapitre, nous nous intéresserons au concept de gouvernance et à la manière dont ce dernier s'est imposé en tant que modèle dominant mis au point par différents acteurs globaux afin de répondre à la crise climatique. Nous débuterons par nous intéresser plus en détail au concept même de gouvernance. Nous verrons que la gouvernance, qui prend ses racines dans l'idéologie néolibérale, tend à favoriser un mode de gestion technocratique et dépolitisé. Nous verrons ensuite comment cette « gouvernance » a été mobilisée afin de répondre aux défis des changements climatiques. Pour y arriver, nous ferons un survol des moments clés de la gouvernance climatique au niveau global. Nous constaterons que, loin de remettre en question les structures responsables de la dégradation écologique, elle repose plutôt sur une approche managériale et technocratique inspirée des réformes néolibérales, perpétuant ainsi le statu quo. Le concept de développement durable sera analysé en tant que symptôme emblématique du schisme en apparence irréconciliable au sein de la gouvernance climatique, opposant les intérêts du capitalisme fossile néolibéral aux exigences de la lutte contre la crise climatique.

La gouvernance climatique : Un échec pour le climat

La question du changement climatique, de ses causes et de ses effets, s'est réellement imposée dans le débat au niveau international lors de la première conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement tenue en 1992 à Rio de Janeiro. Débouchant sur la signature de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC), dont l'objectif était alors de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère « à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique »⁷⁰, la

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ United Nations : Climate Change, « Qu'est-ce que la CCNUCC, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ? », En ligne « <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/qu-est-ce-que-la-ccnucc-la-convention-cadre-des-nations-unies-sur-les-changements-climatiques> », Consulté le 14 décembre 2022.

Convention de Rio représente le début d'un processus où, pour la première fois, une majorité d'États s'entend sur l'impératif de s'attaquer au défi des changements climatiques. La Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique lance, lors de sa ratification officielle en 1994, des rencontres annuelles de négociations, connue sous l'acronyme « COP » (Conférence des Parties de la UNFCCC), ayant comme objectif de rassembler les États signataires afin que ceux-ci trouvent collectivement des moyens de régler la question des changements climatiques. En 1997, l'adoption du protocole de Kyoto, lors de la COP3, affirme la volonté des États signataires de réduire leurs émissions de GES en établissant pour la première fois une cible de réduction. Depuis plus de 30 ans maintenant, les pays signataires de la l'UNFCCC se rencontrent annuellement lors de ces sommets internationaux afin de trouver des solutions pour freiner les changements climatiques.

Depuis les premiers sommets sur le climat, les débats sur le changement climatique n'ont cessé de prendre de l'importance parmi les instances politiques, scientifiques ainsi qu'à travers l'opinion publique. Importance proportionnelle à l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes se faisant sentir avec de plus en plus de force. Malgré tout cela, en 2024, plus de 30 ans après le Sommet de la Terre à Rio et la mise en place d'une imposante structure de gouvernance climatique, force est de constater que cette dernière s'est soldée par un échec. La gouvernance climatique a échoué, malgré trois décennies de négociations, de rapports et de promesses, à infléchir la trajectoire du réchauffement climatique. En 2014, à l'aube de la COP21 à Paris, les émissions mondiales de GES avaient augmenté de plus de 60 % depuis la signature de la CCNUCC en 1992 et de plus de 40 % depuis l'entrée en vigueur, en 2002, du protocole de Kyoto, deux initiatives majeures qui avaient pour but principal de les réduire⁷¹. Selon un rapport de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA)⁷², les concentrations de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère, principal gaz à effet de serre responsable des changements climatiques, ont atteint des niveaux records en 2021 et 2022. Calculées en parties par million (ppm), les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère ont atteint, en 2022, 420,99 ppm, ce qui représente une augmentation de 149 % depuis l'ère préindustrielle. Un rapport de l'Agence des Nations Unies

⁷¹ ZACCAI, E. (2019). I. La descente impossible. In : E. ZACCAI, *Deux Degrés : Les sociétés face au changement climatique*. Paris : Presses de Sciences Po. Pp15-41.

⁷² NOAA. «Carbon dioxide now more than 50% higher thanpre-industrial levels». En ligne « <https://www.noaa.gov/news-release/carbon-dioxide-now-more-than-50-higher-than-pre-industrial-levels> » Consulté le 14 décembre 2022.

pour le climat⁷³ montre que les engagements climatiques actuels des États sont largement insuffisants pour répondre à l'ampleur de la crise climatique. Le rapport souligne que si les États signataires respectaient leurs engagements de réduction de GES, le monde se dirigerait vers une hausse des émissions de GES d'environ 11 % d'ici 2030, laquelle se traduirait en une hausse de la température globale d'environ 2,5 degrés Celsius d'ici la fin du siècle, laquelle aurait, selon les différents rapports du GIEC, des conséquences catastrophiques. De plus, les bouleversements climatiques risquent d'être encore plus important, puisque la plupart des États ne sont même pas en voie de respecter leurs engagements, déjà jugés insuffisants. Afin de limiter la hausse des températures à 1,5 degrés, seuil au-delà duquel les conséquences pour les sociétés humaines et les écosystèmes se multiplient⁷⁴, les émissions de GES devraient plutôt réduire de 45 % d'ici 2030.

Comment se fait-il que, malgré plus de 30 ans de négociations internationales sur le climat, la crise climatique ne fait que s'empirer et s'accélérer? Une partie de la réponse se trouve dans l'instauration d'une « gouvernance » qui, loin de remettre en question les bases du capitalisme fossile, tend à en préserver le statu quo. À travers la section suivante, nous définirons ce que nous entendons par « gouvernance », examinerons son développement historique, et analyserons comment elle s'est instaurée en tant que cadre dominant pour répondre à la crise climatique.

Qu'est-ce que la gouvernance ?

Omniprésent dans le discours public, fréquemment utilisé dans diverses sphères d'activité par des acteurs issus de différents milieux lui assignant toutes sortes de significations, la gouvernance revêt sans aucun doute un caractère polysémique. Ainsi, bien que la gouvernance soit constamment mobilisée dans les discours politiques et sociaux contemporains, elle conserve une définition floue. Pour le politologue Ali Kazancigil, l'omniprésence du terme et son application à toutes sortes de domaines hétérogène favorise la confusion entourant la gouvernance. Il souligne :

⁷³ UNFCCC. (2022). « Nationally determined contributions under the Paris Agreement : Synthesis report by the Secretariat ». En ligne « https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2022_04.pdf » Consulté le 14 décembre 2022.

⁷⁴ GIEC. (2019). « Réchauffement planétaire de 1,5°C : Résumé à l'intention des décideurs ». En ligne « https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf » Consulté le 14 décembre 2022.

Le terme est omniprésent. Il sert à nommer divers types d'action dans de très nombreux domaines, dont la liste, aussi hétérogène qu'interminable, fait penser à l'inventaire de Prévert. Citons-en quelques-uns, dans le désordre et sans prétendre à l'exhaustivité : environnement, développement, recherche, universités, écoles, hôpitaux, justice, clubs sportifs, associations, fondations, marchés financiers, entreprises, syndicats, médias, villes, politiques publiques, partis politiques, décentralisation, démocratie participative, administrations publiques, ministères, musées, Union européenne, organisations internationales, ONG, globalisation, et ainsi de suite. Cette liste longue, mais non exhaustive, suffit à montrer la confusion et l'indétermination qui entourent le concept. Il est devenu un tic langagier, une convention discursive fourre-tout, une auberge espagnole conceptuelle où chacun trouve ce qu'il apporte.⁷⁵

Malgré le flou entourant la notion de gouvernance, son utilisation croissante au cours des 30 dernières années nous pousse à en explorer plus en détail les contours. Le terme, qui remonte au Moyen Âge, est attesté dès le XIII^e siècle et provient du latin *gubernare* et du grec *kubernân*, signifiant à l'origine « diriger un navire »⁷⁶. Au XVII^e siècle, il sera employé afin de désigner la charge de « gouvernante » attachée à une famille.⁷⁷ Progressivement tombé en désuétude⁷⁸, la gouvernance réapparaît au XX^e siècle au sein de l'entreprise capitaliste. Dans *A History of Corporate Governance around the World: Family Business Groups to Professional Managers*⁷⁹, Randall Morck montre qu'à l'aube du XX^e siècle, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les grandes entreprises étaient principalement dominées par de riches familles ou de grandes banques. C'était le cas, entre autres, de la famille Rockefeller, qui contrôlait des pans entiers de l'économie via des groupes comme celui de Standard Oil, ou encore de banques comme celle de J.P Morgan & Co, qui détenait d'importants pouvoirs dans la gestion des entreprises, en agissant à la fois comme conseillers, créanciers et détenteurs de droits de vote.⁸⁰ Au début du XX^e siècle, dans un contexte de réformes progressistes caractérisé par le *New Deal* et afin de réduire l'influence des grandes familles et des banques, le gouvernement américain mis en place divers mécanismes, tel que des lois antitrust, favorisant la dispersion de la propriété des entreprises des grandes familles vers une diversité d'actionnaires. Pour Morck, la grande dépression de 1929 eu comme effet d'exposer

⁷⁵ Kazancigil. A, (2010), *La Gouvernance, Pour ou contre le politique?* Armand Colin, 219pp, p.12.

⁷⁶ Gobin. C, (2007), *Gouvernance*, In Quaderni, No. 63, *Nouveaux mots du pouvoir : fragments d'un abécédaire*, pp.54-57.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Kazancigil. A, (2010), *La Gouvernance, Pour ou contre le politique?* Armand Colin, 219pp

⁷⁹ K. Morck. R, (2005), *A history of corporate governance around the World: Family Business Groups to Professional Managers*, University of Chicago Press, 700pp.

⁸⁰ Ibid. p.26.

encore d'avantage les failles de ce « capitalisme familial », accélérant ainsi les réformes favorisant la dispersion des actionnaires et l'autonomie des conseils d'administration. C'est dans ce contexte de transition d'un modèle dans lequel les familles et les banques dominaient vers un système de gestion professionnelle basé sur des entreprises largement détenues par des actionnaires dispersés que l'idée de la gouvernance moderne fera son apparition. La gestion des grandes sociétés se caractérisait alors par une séparation claire entre la gestion opérationnelle (par les cadres dirigeants) et la propriété (par les actionnaires)⁸¹.

La fin des années 1970 sera le théâtre, aux États-Unis, de nombreux scandales financiers de la part de dirigeants d'entreprises mettant en lumière les potentielles conséquences de cette séparation opaque entre ces derniers et les actionnaires.⁸² C'est ainsi que sera développé, suite aux délits récurrents commis par les conseils d'administration de grandes multinationales, un ensemble de programmes pour assurer « l'application de méthodes de saine gestion des fonds que les investisseurs confient aux entreprises, par la voie de processus, normes, politiques, règlements et professions de foi éthiques »⁸³. La transformation des relations entre les gestionnaires et les actionnaires, combinée à une attention accrue portée à la rentabilité des investissements pour ces derniers, a jeté les bases de l'émergence du concept de « *corporate governance* ». Cette gouvernance d'entreprise met de l'avant la responsabilité, la transparence et l'alignement des intérêts des actionnaires et des gestionnaires afin d'éviter les dérives et d'optimiser les performances. Elle prône l'idée selon laquelle il serait désormais souhaitable de piloter les entreprises autrement que selon le modèle hiérarchique, d'une manière plus horizontale et « démocratique », en impliquant une multitude d'acteurs, les « *stakeholders* », dans la prise de décision.⁸⁴

⁸¹ Charreaux. G, Entreprise : Gouvernance D'entreprise, In. Universalis, En Ligne [<https://www-universalis-edu-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/entreprise-gouvernance-d-entreprise/>], Consulté le 19 novembre 2024.

⁸² Cheffins. B. R, (2012), The History of Corporate Governance, European corporate governance institute, Law Working Paper, No.184, En Ligne [https://www.ecgi.global/sites/default/files/working_papers/documents/SSRN-id1975404.pdf], Consulté le 19 novembre 2024.

⁸³ Deneault. A, (2013), *Gouvernance. Le management totalitaire*, Montréal, Lux Éditeur.

⁸⁴ Baron.C, (2003), La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique, In. Droit et Société, Vol. 54, pp.329-351.

La diffusion de la gouvernance : De l'entreprise privée à la « gestion » de la crise climatique

Pour Ali Kazancigil⁸⁵, le retour en force de la gouvernance depuis les années 1980 s'est déroulée dans un contexte de désenchantement croissant envers le politique, le gouvernement traditionnel et la démocratie représentative. Selon lui, ce « retrait » du politique aurait ainsi créé un terreau fertile pour la gouvernance, considérée par ses supporteurs comme une innovation institutionnelle mieux adaptée aux contextes de sociétés de plus en plus différenciées et atomisées. Hamel et Jouve abondent dans le même sens lorsqu'ils affirment que « la gouvernance sert à désigner un processus de transformation du système politique qui cesse d'être centré sur l'État ».⁸⁶ Selon eux, cette transformation des États modernes s'est entamée au courant des années 1970 dans un contexte de crise des modèles de régulation traditionnels. L'État keynésien, fondé sur l'intervention économique et la redistribution sociale, sera progressivement remis en cause face aux critiques soulignant son inefficacité et la lourdeur de son administration. Hamel et Jouve affirment que les années 1970 marquent l'émergence, en Occident, d'une « crise des démocraties »⁸⁷, attribuable en grande partie à l'incapacité de l'appareil étatique de répondre aux demandes sociales de plus en plus nombreuses. Ces dernières, nous disent les auteurs, engendrent une fragmentation des champs d'intervention de l'État, contribuant ainsi, en partie, à une crise des finances publiques ; laquelle est attribuable à la fois à l'augmentation des dépenses publiques et au ralentissement de la croissance de la productivité économique. Les années 1980, quant à elles, marquent l'apparition des premières tentatives visant à répondre à cette pression de la croissance des demandes envers l'organisation étatique. La montée en puissance de la gouvernance dans l'espace public depuis les années 1980 s'explique ainsi par les changements profonds s'étant opérés dans les rapports entre le politique et l'économique. Parmi ceux-ci, le plus notable est sans doute l'avènement du néolibéralisme.

⁸⁵ Kazancigil. A, (2010), *La Gouvernance, Pour ou contre le politique?* Armand Colin, 219pp.

⁸⁶ Hamel, P., Jouve, B. (2006). Transformations de l'État, participation et gouvernance. In *Un modèle québécois ?*. Presses de l'Université de Montréal, p.26.

⁸⁷ Ibid.

Le néolibéralisme comme base idéologique de la gouvernance

Pour le géographe et économiste marxiste David Harvey, dont l'ouvrage *A brief History of neoliberalism*⁸⁸ fait figure de référence en matière de critique du néolibéralisme, ce dernier se définit comme une théorie politique et économique postulant que l'atteinte du bien être humain passe par la « libéralisation » des marchés et la protection de la propriété privée. Comme il l'explique :

Neoliberalism is in the first instance a theory of political economic practices that proposes that human well-being can best be advanced by liberating individual entrepreneurial freedoms and skills within an institutional framework characterized by strong private property rights, free markets, and free trade.⁸⁹

Toutefois, pour Harvey, le néolibéralisme ne serait pas uniquement une théorie. Le néolibéralisme représenterait avant tout un projet politique visant à restaurer et renforcer le pouvoir des élites économiques. Ce projet politique aurait pris racine durant la période de stagnation économique et de montée des mouvements de gauche caractérisant les années 1970. Face à une crainte de perte de pouvoir et d'influence, la classe capitaliste aurait profité du contexte des années 1970 pour imposer une restructuration économique favorable à leurs intérêts. À travers la récupération d'un discours faisant la promotion de la liberté individuelle et son détournement en opposition aux pratiques interventionnistes de l'État et en faveur de la « liberté des marchés », le néolibéralisme a également pu se draper d'une légitimation idéologique favorisant sa diffusion.⁹⁰

Le néolibéralisme trouve ses bases théoriques, entre autres, à travers les théories de l'économiste autrichien Friedrich von Hayek.⁹¹ Hayek considérait que les forces intellectuelles, politiques et organisationnelles du libéralisme classique avaient entamé une trajectoire descendante à partir des années 1870.⁹² Ces dernières auraient été graduellement mise de côté par une tendance vers

⁸⁸ Harvey. D. (2005). *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford University Press. 248p.

⁸⁹ Ibid. p.13.

⁹⁰ Ibid. p.71.

⁹¹ John F. H, (2010), The Historic Roots of the Neoliberal Program, In *Journal of Economic Issues*, Vol. 44, No.2, pp. 543-550.

⁹² Davis. W, (2022), The Disenchantment of Politics: Neoliberalism, sovereignty and economics, In *The limits of neoliberalism: Authority, Sovereignty and the logic of competition*, SAGE Publications Ltd

d'avantage de bureaucratie, d'interventionnisme étatique dans le domaine social, d'une montée des mouvements collectivistes et des syndicats. En réponse à ces tendances, Hayek prônait un retour vers les valeurs sous-tendant le libéralisme classique : la propriété privée, le marché et l'individualisme. Dans *The Road to Serfdom*⁹³, Hayek affirme que le contrôle économique par l'État mène inévitablement à la tyrannie. Selon lui, pour planifier l'économie, l'État doit nécessairement contrôler les choix individuels. Selon l'économiste, la liberté économique est indissociable de la liberté politique puisqu'un gouvernement contrôlant l'économie finit par contrôler tous les aspects de la vie⁹⁴. Ainsi, selon Hayek, le rôle de l'État devrait se limiter à garantir le cadre institutionnel nécessaire à la protection de la propriété privée, au respect des contrats et au maintien de l'ordre public.⁹⁵ Dans son ouvrage critique portant sur le développement du néolibéralisme intitulé *A Brief History of Neoliberalism*, David Harvey montre que ce dernier repose sur l'idée selon laquelle les marchés représentent le mécanisme le plus efficace pour organiser les activités économiques⁹⁶. Le néolibéralisme prône ainsi une déréglementation et une réduction des contrôles gouvernementaux sur les entreprises afin d'encourager l'initiative privée. Le rôle de l'État serait ainsi limité à offrir les conditions nécessaires à son bon déroulement. Par rapport au rôle de l'État dans un cadre néolibéral, Harvey souligne :

The role of the state is to create and preserve an institutional framework appropriate to such practices. The state has to guarantee, for example, the quality and integrity of money. It must also set up those military, defence, police, and legal structures and functions required to secure private property rights and to guarantee, by force if need be, the proper functioning of markets.⁹⁷

Portées par la création de diverses institutions dédiées à la promotion des idées de Hayek, soutenues par diverses fondations et *think tanks* et nourries par un héritage académique et théorique marqué notamment par l'école de Chicago et l'influence de l'économiste Milton Friedman, les idées néolibérales se sont imposées avec force sur le devant de la scène dès les années 1970. C'est sur la

⁹³ Hayek. F. A, (1944), *The Road to Serfdom*, Routledge Classic, 257pp.

⁹⁴ Légé. P, (2009), Le mirage du libéralisme hayékien, In *Revue Française de Socio-Économie*, No. 3, Vol. 1, 77-95, En Ligne [<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2009-1-page-77?lang=fr&ref=doi>], Consulté le 20 novembre 2024.

⁹⁵ John F. H, (2010), The Historic Roots of the Neoliberal Program, In *Journal of Economic Issues*, Vol. 44, No.2, pp. 543-550.

⁹⁶ Harvey. D. (2005). *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford University Press. 248p.

⁹⁷ Ibid. p.14.

base de l'idéologie néolibérale que la gouvernance sortira du cadre de l'entreprise privée pour transposer ses méthodes à la gestion de l'État et des affaires publiques. L'école du *New Public Management* en sera l'un des architectes.

Le New Public Management ou la justification théorique de la gouvernance

L'avènement du néolibéralisme pavera la voie à l'implantation de la « gouvernance » telle que nous la connaissons aujourd'hui. En pleine reconfiguration néolibérale, l'école du *New Public Management* (NPM) offrira une base théorique au développement d'une gouvernance néolibérale appliqué à la « gestion » des affaires publiques. Apparu à partir des années 1980 dans le contexte de la montée du néolibéralisme, le NPM est une idéologie et une pratique de réorganisation des mécanismes administratifs de l'État. Le sociologue John Michael Roberts⁹⁸ montre que le NPM découle d'une critique du modèle keynésien de gestion publique, considéré comme étant trop bureaucratique et inefficace. Selon Roberts, le NPM s'inspire directement de l'agenda néolibéral en proposant des outils afin de restructurer l'État suivant une logique de marché. Il souligne :

NPM has become one important way for neoliberals to regulate and mask the contradictions inherent in the neoliberal project and help to prepare the way for a new public sphere. NPM also facilitates the restructuring and reorganisation of the administrative mechanisms of the state in ways favourable to neoliberalism.⁹⁹

L'une des caractéristiques principales du NPM réside dans sa défense d'une gestion publique calquée sur les méthodes issues de la culture des entreprises privées. Le NPM vise à atteindre ses objectifs de réduction de coût et d'amélioration d'efficacité en intégrant les principes de marchés dans la sphère publique :

a key ideological theme of NPM is its belief that the boundaries between business and government should be dissolved in order to build an 'enterprise culture' across the public sector. In practice this has meant implementing market-based policies in public services that include cost-cutting, establishing discrete 'enterprise' entities in order to

⁹⁸ Roberts. J.M, (2014), *Neoliberalism and new public management: the rise of the competent public sphere*, In *New media and public activism*, Bristol University Press, 240pp.

⁹⁹ Ibid. p.54.

abolish what are seen as bureaucratic conventions, implementing performance-related systems, decentralising structures, contracting out services, and introducing ‘customer-focused quality improvement systems’¹⁰⁰

La Gouvernance contre la démocratie

La « Gouvernance », théorisée par l’école du *New Public Management* (NPM), se répandra à de multiples sphères sociales pour finalement, comme le souligne le philosophe Alain Denault, « recouvrir l’ensemble des modalités politiques d’organisation et non plus seulement tels ou tels types circonscrits d’institutions. »¹⁰¹. Ainsi, d’un terme propre à l’économie et circonscrit à l’entreprise privée, le concept de « gouvernance » fera, au début des années 1980, son entrée dans la sphère étatique :

Implantée dans le champ de la vie publique par Margaret Thatcher au tournant des années 1980, la gouvernance justifiera ainsi une mutation du rôle de l’État. Cet euphémisme masque en réalité une révolution. Sous couvert de réaffirmer la nécessité d’une saine gestion des institutions publiques, le terme désignera non seulement la mise en œuvre de mécanismes de surveillance et de reddition de comptes, mais également la volonté de gérer l’État à la manière prétendument efficace d’une entreprise.¹⁰²

Selon Alain Denault, l’émergence, au cours des années 1980, du processus de « bonne gouvernance » dans la sphère publique est donc intimement liée à la révolution néolibérale, qui prescrit une mutation du rôle de l’État « providence » sur la base de l’efficacité gestionnaire du *management* et de la nécessité d « adapter l’État aux *desiderata* de l’entreprise et du capital. »¹⁰³

Ce paradigme néolibéral de la gouvernance publique se prolonge d’ailleurs dans une « gouvernance mondiale » chapeautée par la Banque mondiale et les politiques d’ajustements structurels imposée aux pays du Sud :

Il restera aux responsables des pays pauvres à suivre ce que les technocrates internationaux leur montreront du regard : transformer leurs institutions publiques et leur juridiction de façon à ce qu’elles conviennent au capital pour qu’il soit « attiré » chez eux. La « bonne gouvernance » tend dès lors à rendre responsables de leur sort les

¹⁰⁰ Ibid, p.55.

¹⁰¹ Deneault. A, (2013), *Gouvernance. Le management totalitaire*, Montréal, Lux Éditeur p. 12.

¹⁰² Ibid, p. 11.

¹⁰³ Ibid, p. 10.

pays pauvres qui ne sabordent pas leurs structures publiques afin de garantir aux investisseurs le droit d'accès aux ressources.¹⁰⁴

Ainsi, selon les analyses critiques de la « gouvernance » menées par le philosophe Alain Denault, cette dernière désigne d'abord et avant tout une « révolution anesthésiante » menée sur la base de l'idéologie politique néolibérale de la globalisation capitaliste :

La « gouvernance », en tant que néologisme flou, consiste ainsi à nommer le nouvel ordre politique qui doit se dessiner par-delà l'État, mais moins pour institutionnaliser un ordre commun que pour mettre les peuples encore plus hors de portée de structures publiques par lesquelles ils pourraient chercher à constituer souverainement leur subjectivité historique.¹⁰⁵

La logique de la gouvernance, que Denault qualifie de « *management* totalitaire », occulterait les rapports de pouvoir et les inégalités qui traversent le dialogue entre le large spectre d'acteurs de la gouvernance, qui va d'organisations citoyennes à des entreprises multinationales. Cette occultation des rapports de pouvoir et des inégalités aurait ainsi comme effet de neutraliser toute possibilité de démocratie. Jean Pierre Gaudin illustre bien cette tension entre l'efficacité managériale de la gouvernance et sa prétention à la démocratie lorsqu'il s'interroge : « La gouvernance promeut à la fois l'efficacité managériale et des avancées démocratiques. Mais peut-on raisonner de la même façon avec les banquiers et les Indignés ? »¹⁰⁶. Gaudin montre que l'inégalité des rapports de pouvoir entre les différents acteurs de la société persiste malgré leur inclusion en tant que « *stakeholder* » dans le cadre d'une gouvernance se voulant apolitique. Enracinée dans l'idéologie néolibérale, la gouvernance, avec sa quête d'efficacité managériale fondée sur des principes de marché, tend à privilégier cette logique au détriment de considérations démocratiques et politiques. Gaudin ajoute : « Comment peut-on critiquer quelque chose d'aussi légitime que l'efficacité [...] notre enquête montre qu'il s'agit surtout d'une quête d'efficience, qui renvoie au “résultat” chiffré, indexé sur un coût financier. Les principes politiques s'effacent ainsi derrière la gestion comptable »¹⁰⁷. Si la gouvernance est donc « le point nodal d'un programme politique conservateur qui concurrence le modèle de l'État-nation basé sur la démocratie représentative afin d'œuvrer à la

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 15.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰⁶ Gaudin, J, (2014), Critique de la gouvernance : Une nouvelle morale politique? Éditions de l'Aube, p.8.

¹⁰⁷ *Ibid.* p.9.

mise en place d'un nouveau régime politique antagonique à la démocratie»¹⁰⁸, elle œuvre également à réduire la politique « à un agencement » commercial » entre porteurs d'intérêts pour « rendre compatibles des mouvements qu'on sait opposés dans leur essence » et, ainsi, ne pas « reconnaître l'existence, sinon la pertinence d'une pensée politique au sens où elle est nécessairement conflictuelle. »¹⁰⁹ Selon Denault, la gouvernance est donc profondément « apolitique » et antidémocratique.

Ali Kazancigil¹¹⁰ s'interroge également sur le caractère antidémocratique de la gouvernance. À travers son ouvrage *La gouvernance, pour ou contre la politique*, Kazancigil montre que les concepts de gouvernance et de démocratie, loin d'être complémentaires, présentent plutôt des tensions fondamentales. Selon l'auteur, la gouvernance ne peut être véritablement démocratique puisqu'elle constitue une forme de dépolitisation et de technocratisation des processus décisionnels. Cette technocratisation des processus décisionnels se manifeste dans la manière dont la gouvernance tend à en évacuer la dimension politique ; au lieu de baser les décisions sur des débats publics ou des choix politiques collectifs, la gouvernance favorise plutôt des solutions techniques et une efficacité managériale basée sur le marché. Alors que cette approche est présentée comme pragmatique, Kazancigil montre qu'elle réduit les citoyens à jouer un rôle passif, les éloignant des processus décisionnels. Contrairement à la démocratie représentative, où les décisions politiques sont prises par des représentants élus et responsables devant les citoyens, la gouvernance implique des interactions entre des « *stakeholders* » non élus. En caractérisant la gouvernance, Kazancigil affirme :

Ses acteurs ne sont pas les citoyens et leurs représentants, mais les parties prenantes (stakeholders) cooptés et non élus. Ils appartiennent aux secteurs privé, associatif et public : agences privées et autorités de régulation, réseaux de politiques publiques (policy networks), entreprises, associations, groupes d'intérêts, experts et administrations publiques.¹¹¹

¹⁰⁸ Corinne Gobin, « Gouvernance », dans Pascal Durand (dir.) *Les nouveaux mots du pouvoir. Un abécédaire critique*, Bruxelles, Aden, 2007, p. 265.

¹⁰⁹ Alain Denault (2013), *op. cit.*, p. 55-56.

¹¹⁰ Kazancigil, A. (2010), *La Gouvernance, Pour ou contre le politique?* Armand Colin, 219pp.

¹¹¹ Ibid. p.36.

En mobilisant avant tout des « parties prenantes » non élues et issues en grande partie du secteur privé, fonctionnant sur le court terme, à l’instar du marché, et en se focalisant sur l’efficacité technique d’enjeux sectoriels¹¹², la gouvernance tend à évacuer la politique : « la gouvernance est fondamentalement un mode de coordination des intérêts privés, qui ne se situe pas spontanément au plan politique. Ces caractéristiques sont, pour la plupart, éloignées et même déconnectées de celles du gouvernement démocratique. »¹¹³

Pour Jean Pierre Gaudin¹¹⁴, la gouvernance se caractérise par une tension irréconciliable entre la promotion d’une efficacité managériale et la prétention d’offrir des avancées démocratiques à travers l’appel à une démocratie participative. Cette tension entre un « Dr Jekyll participatif » et un « Mr Hyde concurrentiel »¹¹⁵ se manifeste dans la mesure où la gouvernance prône à la fois la participation et le dialogue, à travers « un assemblage de compromis fragmentés et de micro-consensus »¹¹⁶ tout en encourageant la concurrence et l’efficacité à travers une logique marchande. Gaudin souligne que cette double nature crée un modèle contradictoire par le biais duquel les idéaux démocratiques sont souvent compromis au profit de résultats économiques.

Gaudin affirme que dans la gouvernance : « le consentement politique se réduit à une myriade de consensus ponctuels. Le conflit est tellement redouté que, par construction, il est évacué dans la plupart des dispositifs participatifs.¹¹⁷ » L’atteinte de micro-consensus s’exprime par l’inclusion de toutes sortes de « parties prenantes » dans la sphère de la gouvernance :

Dans la gouvernance, les différents pouvoirs publics doivent devenir des “acteurs” comme les autres, autorités locales, entreprises, associations, État, c’est selon. Mais tout le monde doit argumenter et expertiser autour de la table de négociation. C’est ce qu’on appelle “l’horizontalisation” des relations, l’effet de nouveaux contextes partenariaux.¹¹⁸

¹¹² Ibid.

¹¹³ Ibid. p.37.

¹¹⁴ Gaudin. J, (2014), Critique de la gouvernance : Une nouvelle morale politique ?, Éditions de l’Aube.

¹¹⁵ Ibid.

¹¹⁶ Ibid. p.9.

¹¹⁷ Ibid. p.92.

¹¹⁸ Ibid. p.89.

Malgré l'apparente « démocratisation » découlant de l'inclusion de cette diversité d'acteurs dans la sphère de la gouvernance, Gaudin affirme que ce processus « correspond aussi à l'affirmation de l'entreprise et de l'expertise gestionnaire dans un système de valeurs qui entend rester dominant, celui du libéralisme économique »¹¹⁹.

Ainsi, la gouvernance, telle qu'elle s'est développée sous l'influence du néolibéralisme et du *New Public Management*, marque un changement de paradigme où la quête d'efficacité managériale et la domination de la logique marchande prennent le dessus sur les principes fondamentaux de la démocratie. Sous son apparente neutralité et son langage technique, elle se révèle être un instrument puissant de dépolitisation des enjeux collectifs, marginalisant ainsi les citoyens dans les processus décisionnels. En mobilisant des « parties prenantes » non élues et en favorisant des micro-consensus fragmentés, elle réduit la politique à une simple coordination d'intérêts privés, vidant la démocratie de son essence, fondée sur le conflit, le débat et la représentation citoyenne. Tel que l'ont souligné Denault et Gaudin, cette prétendue inclusion masque une hiérarchie implicite où l'expertise gestionnaire et les valeurs du marché dominant, reléguant les aspirations démocratiques au second plan. Au lieu d'apparaître comme une extension de la démocratie, la gouvernance apparaît plutôt comme un régime antagoniste à celle-ci, réorganisant subtilement les rapports de pouvoir afin de légitimer un ordre global dominé par les impératifs du capital.

La gouvernance climatique

Si l'analyse de la gouvernance dans les termes critiques de la pensée néolibérale que nous venons d'exposer a été appliquée à de multiples sphères de la vie publique et que l'effet de chacune de ces applications pourrait faire l'objet d'une analyse sociologique détaillée, il sera ici question de son application à l'objet nous intéressant dans le cadre de ce mémoire : la crise climatique, c'est-à-dire le réchauffement climatique devenu, à l'époque de l'anthropocène, un problème social. Or, l'une des caractéristiques principales de la problématique sociale qu'est la crise du climat est son caractère global : l'augmentation de la quantité de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère résultant des activités humaines provoque un réchauffement climatique anthropogène touchant l'ensemble du globe. C'est ainsi que, « depuis vingt ans, le problème climatique s'est peu à peu

¹¹⁹ Ibid, p.90.

inscrit à l'agenda mondial, et un processus multilatéral de gouvernance s'est mis en place pour le traiter. »¹²⁰ Or, le résultat d'une telle « politique "sans gouvernement", mondialement promue, que poursuivent sur un mode gestionnaire ou commercial des membres sociaux isolés représentants d'intérêts divers »¹²¹ est nécessairement une « incapacité à infléchir la trajectoire du réchauffement, à changer de cap vers des modes de production et de consommation plus durables »¹²². Selon Stefan C. Aykut, sociologue des sciences et Amy Dahan, historienne des sciences, cet « échec patent » à résoudre la crise climatique est le reflet d'un profond « schisme avec le réel » entraîné par la gouvernance :

Un *hiatus* est progressivement apparu entre un processus de gouvernance onusien civilisé et consensuel, qui traite le changement climatique comme un problème circonscrit et gouvernable, et une réalité du monde marquée par la lutte acharnée pour l'accès aux ressources, par une globalisation économique et financière qui se nourrit de l'exploitation des énergies fossiles et par la propagation des styles de vie occidentaux.¹²³

Ce décalage entre la réalité sociale et climatique et le processus de gouvernance climatique décrit par Aykut et Dahan provient ainsi de la contradiction entre l'immobilisme de l'« imaginaire d'un "grand régulateur central" » et l'accélération de la réalité effective, « celle de la globalisation des marchés, de l'exploitation effrénée des ressources d'énergies fossiles et des États pris dans une concurrence économique féroce et s'accrochant plus que jamais à leur souveraineté nationale »¹²⁴.

Si l'on met en dialogue les travaux critiques sur le concept de gouvernance et ceux de Aykut et Dahan, il semble en ressortir le constat selon lequel le processus de dépolitisation et de technocratisation managériale entraîné par la gouvernance rend possible, en ce qui a trait à la gouvernance climatique, ce « schisme avec le réel », rendu possible par le fait que la gouvernance cherche à rendre « compatibles des mouvements qu'on sait opposés dans leur essence »¹²⁵. La gouvernance climatique désignerait donc la volonté d'assurer une gestion du changement

¹²⁰ Stefan Aykut et Amy Dahan (2015), *Gouverner le climat? 20 ans de négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 9.

¹²¹ Alain Deneault (2013), *op. cit.* p. 18

¹²² Stefan Aykut et Amy Dahan (2015), *op. cit.*, p. 10

¹²³ *Ibid.*, p. 14.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 399-400.

¹²⁵ Alain Deneault (2013), *op. cit.*, p. 56.

climatique favorable aux élites et, pour paraphraser Alain Deneault, « la volonté politique d'adapter [la transition écologique] aux besoins de l'entreprise elle-même »¹²⁶.

Nous verrons, à travers la prochaine section, comment ces dynamiques se matérialisent à l'intérieur de la gouvernance climatique. Pour ce faire, nous commencerons par un survol des moments clés ayant marqué l'institutionnalisation de la gouvernance climatique à l'échelle internationale. Nous analyserons ensuite comment cette gouvernance, imprégnée par l'idéologie néolibérale, propose des « solutions » climatiques qui, sous couvert d'efficacité, contribuent à maintenir le statu quo du capitalisme fossile. Parmi ces « solutions », nous examinerons plus en profondeur les concepts de développement durable et d'économie verte.

Les origines : De l'après-guerre à Stockholm

Ayant pris racine dans les mouvements conservationnistes de la fin du XIXe siècle aux États-Unis pour lesquels la nature, objet de beauté et de contemplation, se devait d'être préservée, l'environnementalisme moderne s'est réellement développé dans les années 1950 et 1960. Façonné par divers mouvements sociaux en réaction aux conséquences environnementales amenées par l'industrialisation et l'urbanisation grandissante et toujours plus rapide des pays occidentaux à la suite de la deuxième Guerre mondiale, le mouvement environnemental a réussi, au début des années 1970, à mettre la question de l'environnement au-devant des scènes nationales et internationales. Cette effervescence entourant la question environnementale se transposera, en 1972, à Stockholm, à travers la Conférence des Nations Unies sur l'environnement.¹²⁷ La conférence de Stockholm représente la première conférence internationale traitant d'enjeux environnementaux. Prenant place dans la capitale suédoise, elle réunit 113 États ainsi que divers ONG afin de discuter d'enjeux environnementaux globaux et de la nécessité d'y remédier collectivement.

¹²⁶ Alain Deneault (2013), *op. cit.*, p. 12.

¹²⁷ Nations Unies, «*Conférence des Nations Unies sur l'environnement, du 5 Juin au 16 juin 1972, Stockholm*», En ligne [<https://www.un.org/fr/conferences/environment/stockholm1972>], Consulté le 29 Avril 2023.

La conférence de Stockholm aura été précédée de quelques mois par la publication du rapport Meadows. Intitulé « Halte à la croissance »¹²⁸, le rapport, rédigé par un regroupement international de scientifiques sous la direction de Dennis L. Meadows, met en lumière l'état des ressources naturelles dans le monde. En utilisant pour l'une des premières fois des modèles calculés par ordinateur, le rapport soutient que la croissance économique illimitée dans un monde aux ressources finies est impossible. Il décrit les limites physiques à la croissance économique, y compris les limites à la consommation de ressources naturelles, de l'énergie et de la capacité de la planète à absorber des déchets. *Halte à la croissance* met en évidence les conséquences environnementales, sociales et économiques de la croissance continue. Il soutient que la poursuite de la croissance économique entraînera inévitablement une dégradation environnementale accrue, une augmentation des inégalités sociales et une instabilité économique. Meadows et ses collègues proposent, afin de contrer cette tendance, de mettre un frein à la croissance industrielle et démographique et de s'attaquer rapidement aux problèmes de pollution.¹²⁹ L'environnementalisme des années 1970 acceptait ainsi l'idée selon laquelle la croissance économique ne pourrait continuer indéfiniment en raison de réserves de ressources naturelles limitées¹³⁰.

De Rio à Paris : La mise en place d'une gouvernance climatique néolibérale

Plusieurs auteurs, dont David Harvey,¹³¹ montrent toutefois que l'ère néolibérale ayant débuté durant les années 1980 a entraîné une transformation de l'environnementalisme dominant. Le mouvement environnemental global se centra alors sur le développement comme principal moyen de conservation de l'environnement. Il y arrivera par le biais de l'introduction du concept de développement durable. Contrairement aux environnementalismes précédents, le concept de développement durable considère la croissance économique comme étant compatible avec la

¹²⁸ Perspective Monde. *Publication du rapport Meadows*. En ligne « <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/450> ». Consulté le 29 Avril 2023.

¹²⁹ Meadows et al. (1972). *The Limits to Growth*. Universe Books. 205p.

¹³⁰ Cette idée ainsi que le rapport Meadows viendront toutefois susciter des débats parmi les pays du Sud qui les voient comme un frein à leurs aspirations de développement. Certains sentirent même que la protection de l'environnement représentait une nouvelle forme de colonialisme et d'oppression instaurée par les pays en développement afin de freiner leur quête vers le développement économique (ALAM, 2015).

¹³¹ HARVEY. D. (2006). *Spaces of Global Capitalism: Towards a Theory of Uneven Geographical Development*. Verso. 154p.

préservation des écosystèmes et la protection de la diversité biologique. À mesure que l'idéologie néolibérale s'étendait et pénétrait le discours environnemental, de plus en plus d'acteurs ont accepté et défendu l'idée selon laquelle une conservation de l'environnement centrée sur le marché et la technologie pourrait simultanément s'attaquer au changement climatique et promouvoir la croissance économique.¹³²

Ce discours environnemental imprégné de l'idéologie néolibérale s'institutionnalisera toutefois véritablement qu'en 1992 à Rio de Janeiro. Tel que mentionné en introduction, ce n'est effectivement que 20 ans après la conférence de Stockholm, en 1992, au sommet de la Terre à Rio de Janeiro, que la gouvernance climatique mondiale ainsi que le concept de développement durable s'implantèrent réellement. Également connu sous le nom de Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)¹³³, ce sommet aura réuni 179 États ainsi que plus de 2400 représentants d'ONG et de groupes de la société civile. La CNUED permettra la signature de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC)¹³⁴ dont l'objectif est de :

Stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les Écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement Économique puisse se poursuivre d'une manière durable.¹³⁵

À la suite du sommet de la Terre de Rio, le développement durable s'impose comme le cadre de référence privilégié afin d'aborder les enjeux environnementaux. Le développement et l'orientation idéologique de ce concept sera d'ailleurs fortement influencé par Maurice Strong, Canadien,

¹³² BÜSCHER, B. 2009. Letters of gold: enabling primitive accumulation through neoliberal conservation. *Human Geography*, 2(3):91–93.

¹³³ NATIONS UNIES. *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, du 3 au 14 juin 1992, Rio de Janeiro*. En Ligne « <https://www.un.org/fr/conferences/environment/rio1992> ». Consulté le 29/04/23.

¹³⁴ NATIONS UNIES. (1992). Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En Ligne « https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2020/01/1992_convention-cadre_des_nations_unies_sur_les_changements_climatiques.pdf ». Consulté le 29/04/23.

¹³⁵ Ibid. p.5

industriel du pétrole et diplomate, il occupe tour à tour des postes stratégiques au gouvernement fédéral, à Petro-Canada, et au sein des plus hautes instances onusiennes, assumant la position de secrétaire général lors du Sommet de la Terre de Rio¹³⁶. Cette trajectoire, à la croisée du monde des affaires et des institutions internationales, illustre la manière dont le concept de développement durable a été façonné pour intégrer, et normaliser, les intérêts capitalistes au sein de l'agenda environnemental global. Souvent présenté comme l'inspirateur du processus ayant mené à la création de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC)¹³⁷, Strong a en effet su utiliser ses réseaux d'affaires afin d'intégrer activement le secteur privé dans la définition des orientations internationales en matière d'environnement. Dans *The corporate takeover of sustainable Development*,¹³⁸ l'auteur Kenny Bruno montre la manière dont Strong, au lieu de confronter les multinationales et de militer en faveur de restrictions strictes à leur production – bien qu'elles soient parmi les principales responsables de la crise écologique –, a choisi de les placer au centre même du processus décisionnel onusien.

Ce biais en faveur du statu quo et des intérêts privés se reflète notamment lorsque, dès la préparation de Sommet de Rio, Strong nomme le milliardaire suisse Stephan Schmidheiny comme principal conseiller, avec pour mandat de rassembler une coalition de dirigeants d'entreprises chargée de façonner et de promouvoir une vision du développement durable alignée sur les priorités du monde corporatif. Ce sera chose faite lorsque ce dernier fonde le *World Business Council for Sustainable development* (WBCSD), un regroupement de près de cinquante PDG de multinationales majeures telles que la Royal Dutch Shell, Volkswagen, Mitsubishi, Chevron, Dow et Dupont.¹³⁹ Leur contribution phare, le rapport *Changing Course: A Global Business Perspective on Development and the Environment*, éclipse les propositions plus contraignantes héritées des critiques du sommet de Stockholm, dont celles formulées par le *United Nations Centre on Transnational Corporations* (UNCTC), lequel plaidait pour un encadrement strict et une

¹³⁶ CBC news, (18 novembre 2015), *Maurice Strong, climate and development pioneer, dead at 86*, En ligne [https://www.cbc.ca/news/politics/maurice-strong-dead-obit-un-1.3341829], Consulté le 9 août 2025.

¹³⁷ Ibid

¹³⁸ Bruno. K, Karliner. J, (2002), *Earthsummit.biz : The corporate takeover of sustainable development*, Food First Book, 173pp

¹³⁹ Bruno. K, Karliner. J, (2002), *Earthsummit.biz : The corporate takeover of sustainable development*, Food First Book, p.27.

imputabilité des entreprises multinationales.¹⁴⁰ Marginalisé au cours des préparatifs du sommet¹⁴¹, l'UNCTC voit ses recommandations remplacées par une approche de « responsabilité d'entreprise » volontaire, privilégiée par Strong et ses alliés, au détriment d'une véritable « imputabilité d'entreprise ».¹⁴² Comme le note Kenny Bruno, ce choix stratégique reflète une doctrine désormais dominante au sein des Nations Unies :

Instead of monitoring and holding accountable increasingly powerful transnational corporations, the United Nations will seek to partner with these companies, talking them into using their hold on the levers of power to voluntarily comply with universal human rights, labor rights and environmental principles.¹⁴³

Comme le déclarait Strong en marge du sommet de Rio, « the environment is not going to be saved by environmentalists, Environmentalists do not hold the levers of economic power »¹⁴⁴. Ainsi, la gouvernance environnementale se réoriente vers un modèle où les solutions écologiques passent par la compétitivité des marchés et la rentabilité des entreprises. Cette approche, entérinée par une grande partie du monde corporatif depuis Rio, illustre la manière dont le concept de développement durable a été façonné de sorte à concilier protection de l'environnement et maintien des intérêts capitalistes. Par le biais d'un subtil alignement entre intérêts publics et privés, Maurice Strong et ses alliés ont positionné les Nations unies et les multinationales dans un partenariat durable, scellant un engagement réciproque où, selon les mots de Schmidheiny s'adressant à un auditoire de dirigeants d'entreprise, « Either we resist and we will suffer – or we anticipate the changes and we will have more profits and more personal satisfaction »¹⁴⁵.

C'est ainsi que, suite à la signature de l'UNFCCC, le développement durable s'implante en tant que l'une des caractéristiques les plus emblématiques de cette gouvernance climatique

¹⁴⁰ Wankel. C, (2009), United Nations Centre on Transnational Corporations, In Encyclopedia of Business in Today's World, En Ligne [<https://doi.org/10.4135/9781412964289.n945>], Consulté le 9 août 2025

¹⁴¹ Bruno. K, Karliner. J, (2002), *Earthsummit.biz : The corporate takeover of sustainable development*, Food First Book, p.27.

¹⁴² Ibid, p.19

¹⁴³ Ibid, p.22

¹⁴⁴ Kumud. S, (1994), Gender, Environment and Structural Adjustment, In Economic and Political Weekly, Vol. 29, No. 18, En Ligne [<https://www.jstor.org/stable/4401131>], Consulté le 8 août 2025

¹⁴⁵ Bruno. K, Karliner. J, (2002), *Earthsummit.biz : The corporate takeover of sustainable development*, Food First Book, p.29.

technocratique et favorable aux élites. Dominant et omniprésent depuis le sommet de Rio, en 1992, jusqu'à aujourd'hui, le développement durable s'est imposé comme l'un des concepts les plus influents au sein de la gouvernance climatique. Nous verrons comment ce dernier, bien qu'il réussisse à générer un certain consensus parmi une panoplie d'acteurs, échoue à s'attaquer aux causes structurelles profondes de la crise climatique. S'inscrivant dans la lignée des idées défendues par la modernisation écologique, le développement durable tend à privilégier la croissance économique et le maintien du statu quo au détriment d'une remise en question des fondements mêmes de cette crise.

Le concept de développement durable voit le jour en 1987 suite à la publication du rapport intitulé *Notre avenir à tous*, aussi connu sous le nom de rapport Bruntland. Le rapport, rédigé par la Commission des Nations Unies sur l'environnement, présente le développement durable comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »¹⁴⁶. Le rapport Bruntland sera rédigé en réponse aux tensions, développées suite à l'institutionnalisation de la gouvernance environnementale à partir de la conférence de Stockholm, entre les pays industrialisés du Nord et ceux « en développement » du Sud.¹⁴⁷ Les pays du Nord, déjà développés et confrontés aux impacts de leur propre développement, cherchaient la coopération des pays du Sud afin de s'attaquer aux problèmes environnementaux globaux. Cependant, les pays du Sud redoutaient que la protection de l'environnement ne devienne un prétexte pour le Nord afin d'imposer une nouvelle forme de colonialisme et de freiner leur développement économique.¹⁴⁸ Selon Sumudu Anopama Atapattu¹⁴⁹, spécialiste des questions relatives au droit international environnemental, cette polarisation entre le Nord et le Sud aurait entraîné une impasse au sein de la gouvernance climatique naissante, paralysant toute perspective d'actions concertées et globales. Face à l'absence de consensus, l'assemblée générale de l'ONU mandate la Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement

¹⁴⁶ Nations Unies, (1987), *Notre avenir à tous*, En Ligne [<https://www.pfi-culture.org/wp-content/uploads/sites/1052/2016/04/1987rapportbrundtland.pdf>], Consulté le 26 novembre 2024 p.40.

¹⁴⁷ Atapattu. S, (2019), From “Our Common Future” To Sustainable Development Goals: Evolution of Sustainable Development under International Law, In *Wisconsin International Law Journal*, Vol 36.

¹⁴⁸ Mickelson K, (2015), The Stockholm Conference and the Creation of the South–North Divide in International Environmental Law and Policy. In: Alam S, Atapattu S, Gonzalez CG, Razzaque J, eds. *International Environmental Law and the Global South*. Cambridge University Press, pp.109-129.

¹⁴⁹ Atapattu. S, (2019), From “Our Common Future” To Sustainable Development Goals: Evolution of Sustainable Development under International Law, In *Wisconsin International Law Journal*, Vol 36.

(CMED) afin qu'elle trouve des manières de réconcilier la protection de l'environnement et le développement économique. La CMED souligne qu'il est désormais essentiel d'intégrer la protection de l'environnement au processus de développement économique, affirmant que ces deux dimensions sont tout autant indispensables et indissociables afin d'atteindre le fameux « développement durable ». Dans l'avant-propos du Rapport Bruntland, rédigé par l'ex-première ministre norvégienne Gro Harlem Bruntland, celle-ci déclare : « Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une nouvelle ère de croissance économique, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et environnementalement durable »¹⁵⁰. En plus des dimensions économiques et environnementales, la dimension sociale du développement durable sera officiellement intégrée dans le discours sur le concept lors du sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995. La déclaration finale en fait état : « economic development, social development and environmental protection are interdependent and mutually reinforcing components of sustainable development, which is the framework for our efforts to achieve a higher quality of life for all people »¹⁵¹. Économique, social et environnemental représenteront ainsi les trois piliers du développement durable. Le concept sera constamment remis de l'avant et renouvelé au sein de la gouvernance mondiale au courant des années suivant la publication du rapport Bruntland. La conférence Rio+20, en 2012, sera l'occasion pour les États membres de renouveler leurs engagements envers le développement durable et d'introduire l'idée analogue d'économie verte.¹⁵² Les États membres ont également décidé, lors de la conférence de Rio, de lancer un processus afin d'élaborer un ensemble d'objectifs de développement durable (ODD), adopté en 2015. Ces 17 objectifs « pour sauver le monde »¹⁵³, intègrent les dimensions économiques, sociales

¹⁵⁰ Perspective monde, Avant-propos du Rapport Bruntland sur l'environnement, En Ligne [<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1863#:~:text=La%20Commission%20mondiale%20sur%20l,une%20perspective%20de%20coop%C3%A9ration%20internationale.>], Consulté le 26 novembre 2024.

¹⁵¹ UN.org, World Summit for Social Development Copenhagen Declaration on Social Development – Introduction, En Ligne [<https://www.un.org/esa/socdev/wssd/text-version/agreements/decparti.htm>], Consulté le 26 novembre 2024.

¹⁵² UN.org, Objectifs et vision de la conférence Rio+20, En Ligne [<https://www.un.org/fr/chronicle/article/objectifs-et-vision-de-la-conference-rio20>], Consulté le 26 novembre 2024.

¹⁵³ UN.org, Objectifs de développement durable, En Ligne [<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>], Consulté le 26 novembre 2024.

et environnementales du développement durable. À travers 17 objectifs et 169 cibles à atteindre d'ici 2030, les 193 États membres s'engageaient, d'ici 2030, :

À créer un monde sûr, exempt de pauvreté et de famines, qui connaîtra le plein emploi et des emplois productifs, l'accès à un enseignement de qualité et à une couverture sanitaire universelle, la réalisation de l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir de toutes les femmes et de toutes les filles, ainsi que la fin de la dégradation de l'environnement ¹⁵⁴

Lors du 50^e sommet du Groupe des sept (G7), tenu en Italie en juin 2024, les dirigeants profitent de l'occasion afin de réitérer leur « engagement indéfectible à l'égard de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »¹⁵⁵. Or, selon un rapport des Nations Unies paru en 2023¹⁵⁶, plus de la moitié des cibles visées dans le but d'atteindre les ODD présentent des déviations modérées ou sévères par rapport à la trajectoire souhaitée. De plus, plus de 30 % de ces objectifs n'ont enregistré aucun progrès ou encore une régression en dessous de leur niveau de référence de 2015.¹⁵⁷ Parmi ces derniers, les objectifs 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre), figurent parmi ceux ayant enregistré les plus fortes régressions. Par rapport à l'objectif 13, le rapport note:

Climate records were shattered in 2023 as the climate crisis accelerated in real time. Rising temperatures have not abated and global greenhouse gas emissions continue to climb. Communities worldwide are suffering from extreme weather and increasingly frequent and more intense disasters, destroying lives and livelihoods daily. Meanwhile, fossil fuel subsidies hit a record high.¹⁵⁸

Par rapport à l'objectif 15, relatif à la vie terrestre, le rapport souligne :

¹⁵⁴ Gouvernement du Canada, Programme de développement durable à l'horizon 2030, En Ligne [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fra], Consulté le 26 novembre 2024.

¹⁵⁵ Pm.gc.ca, 14 juin 2024, Déclaration des dirigeants du G7, En Ligne [<https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2024/06/14/declaration-des-dirigeants-g7>], Consulté le 26 novembre 2024.

¹⁵⁶ United Nations, (2023), The Sustainable Development Goals Report 2024, En Ligne [<https://unstats.un.org/sdgs/report/2024/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2024.pdf>], Consulté le 26 novembre 2024.

¹⁵⁷ Ibid. p.6.

¹⁵⁸ Ibid, p.36.

Global trends underscore persistent challenges to biodiversity and forests, despite their critical roles as planetary life-support systems. Global forest area continues to decline, primarily due to agricultural expansion, despite notable progress in sustainable forest management. Alarming, species are silently becoming extinct, the protection of key biodiversity areas has stalled and global illicit wildlife trafficking has steadily increased, posing serious threats to biodiversity and the benefits it provides to people¹⁵⁹

Le concept de développement durable, avec sa promesse de combiner développement économique, social et protection de l'environnement, s'est érigé, depuis le dépôt du rapport Bruntland, en tant qu'élément central de la gouvernance climatique. Or malgré ses ambitions affichées et ses perspectives prometteuses, le développement durable représente-t-il une recette efficace afin de s'attaquer à la crise climatique ? Selon plusieurs auteurs,¹⁶⁰ le développement durable, dans le cadre de la gouvernance climatique néolibérale, tend à reproduire les dynamiques capitalistes plutôt que de s'attaquer aux causes profondes de la crise climatique.

Le rapport du club de Rome et le sommet de Stockholm de 1972¹⁶¹ marquaient le développement d'une écologie politique critique et subversive en réaction aux modèles de développement économique dominants. Pour l'historien Alexis Vrignon¹⁶², le sommet de Stockholm constitue une étape fondamentale dans la construction de la notion de crise écologique puisqu'il désigne clairement des coupables : « la société industrielle et ses conséquences culturelles : société de consommation, génocide culturel des populations indigènes ». Ce sont ainsi des systèmes, le capitalisme et le colonialisme, plutôt que des individus, qui seraient responsables de la crise. Selon l'écologie politique des années 1970, la résolution de la crise passe par un changement de société, où le capitalisme et l'impératif de croissance économique seraient remplacés par des modes de

¹⁵⁹ Ibid. p.40.

¹⁶⁰ Swyngedouw. E, (2018), CO2 as Neoliberal Fetish: The Love of Crisis and the Depoliticized Immuno-Biopolitics of Climate Change Governance, In: The SAGE Handbook of Neoliberalism, SAGE Publications Ltd, 25pp; Atapattu. S, (2019), From "Our Common Future" To Sustainable Development Goals: Evolution of Sustainable Development under International Law, In Wisconsin International Law Journal, Vol 36 ; Latouche. S, (2003), L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement, In : Mondes en Développement, Vol. 31, No. 121, pp. 23-30 ; Felli. R, (2008), Les deux âmes de l'écologie : Une critique du développement durable, HARMATTAN (L'), 100p.

¹⁶¹ Meadows et al. (1972). The Limits to Growth. Universe Books. 205p

¹⁶² Vrignon, A. (2012) . Écologie et politique dans les années 1970 Les Amis de la Terre en France. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n° 113(1), 179-190. En Ligne[<https://doi.org/10.3917/vin.113.0179>], Consulté le 26 novembre 2024.

production plus écologiquement viables, ancrés dans la sobriété et le respect des limites écologiques.

À travers son ouvrage *Les deux âmes de l'écologie*, Romain Felli critique la vision selon laquelle le développement durable serait l'héritier naturel des mouvements écologistes des années 1970. Il souligne que, malgré l'aggravation significative de la crise environnementale depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, le discours politique sur l'environnement a évolué, passant d'une écologie politique subversive à un développement durable consensuel. Felli s'interroge sur les raisons de ce basculement. Il rejette l'idée reçue selon laquelle se serait opéré une continuité naturelle entre les luttes écologistes des années 1970 et le concept de développement durable. Selon Felli, lorsque l'on s'intéresse à l'histoire du mouvement et de la pensée écologique, nous sommes généralement confrontés à « un récit sans heurts [...], fait de développements et de dénouements nécessaires, concourant tous au même but : sauver la Terre »¹⁶³. Il met en lumière un récit simpliste et idéalisé de l'évolution de l'écologie, basé sur une série de catastrophes marquantes et une progression linéaire vers une institutionnalisation généralisée. Selon ce récit, les critiques radicales des débuts, caractérisées par le rapport du Club de Rome, auraient progressivement été traduites en un discours technique et consensuel, menant à la prise de conscience collective incarnée par le développement durable, perçu comme étant l'aboutissement des luttes écologiques :

L'environnement serait alors devenu un problème essentiellement technique : la lutte contre l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement climatique, les pollutions de tous ordres, les menaces sur la biodiversité auraient désormais transcendé les clivages partisans et requerraient de tous le même effort. Le nom sous lequel s'effectue cette prise de conscience et ce mouvement d'action généralisé, consensuel et institutionnel est le développement durable.¹⁶⁴

Cependant, l'auteur montre que cette vision masque les tensions et les ruptures historiques ayant marqué le passage de l'écologie politique subversive à une approche institutionnalisée et technocratique caractérisée par le développement durable. Contrairement aux représentations courantes, Felli affirme qu'il faut considérer que le développement durable « ne s'est pas construit

¹⁶³ ; Felli. R, (2008), *Les deux âmes de l'écologie : Une critique du développement durable*, HARMATTAN (L'), p.9.

¹⁶⁴ Ibid. p.10.

sur ou à la suite de, mais contre l'écologie politique »¹⁶⁵. Contrairement à l'écologie politique, qui visait une transformation profonde des modes de vie et de production, en opposition au capitalisme, le développement durable ne remet pas en question les fondements du système économique existant. Selon Felli, il se concentre sur des ajustements techniques et des compromis afin d'intégrer les enjeux environnementaux au sein du capitalisme globalisé. Pour l'auteur, « Les tenants du développement durable [...] se contentent de demander une réorientation de l'économie, afin de préserver à long terme le système existant, afin de le rendre durable »¹⁶⁶.

Le développement durable aurait ainsi été développé en réaction à l'écologie politique subversive des années 1970, en remplaçant les critiques écologistes du capitalisme par une adaptation de ce dernier aux préoccupations environnementales par le biais du développement durable. Selon l'économiste et penseur de la décroissance Serge Latouche¹⁶⁷, cependant, le développement durable contient une contradiction fondamentale et irréconciliable. Le développement durable, que Latouche qualifie d'oxymore et de « chimère aberrante »¹⁶⁸, représenterait selon lui un outil idéologique visant à préserver l'hégémonie du développement économique tout en intégrant superficiellement des préoccupations écologiques et sociales. Tout comme les termes « obscure clarté » ou « guerre propre », le « développement durable » juxtapose deux termes incompatibles. Le « développement », qui repose sur une croissance illimitée, et « durable », qui impose des limites écologiques. Pour Latouche, « Il s'agit encore d'un bricolage conceptuel visant à changer les mots à défaut de changer les choses, mais cette fois, on a affaire à une monstruosité verbale du fait de l'antinomie mystificatrice de l'expression »¹⁶⁹. En effet, pour l'auteur, à défaut de pouvoir réellement concilier les deux objectifs contradictoires que sont la croissance économique et le respect des limites écologiques de la Terre, le développement durable tend à prioriser le premier au dépend du second : « Il ne faut pas se leurrer pour autant. Ce n'est pas l'environnement qu'il s'agit de préserver pour les décideurs, mais avant tout le développement. Là réside le piège »¹⁷⁰.

¹⁶⁵ Ibid. p.12.

¹⁶⁶ Ibid. p.11.

¹⁶⁷ Latouche. S, (2003), L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement, In : Mondes en Développement, Vol. 31, No. 121, pp. 23-30.

¹⁶⁸ Ibid. p.23.

¹⁶⁹ Ibid. p.24.

¹⁷⁰ Ibid.p.27.

Pour Alain Denault¹⁷¹, le développement durable, en tant qu'élément clé de la gouvernance, vise à dépolitiser la question climatique. En associant deux éléments « qu'on sait opposés dans leur essence »¹⁷², le développement durable vise « à faire de l'adhésion au capital un horizon indépassable »¹⁷³. Selon Denault, le développement durable atteint cet objectif en plaçant les entreprises non plus en position d'objet de la critique écologiste, mais de sujet. Alors que le rapport Meadows et les mouvements écologiste des années 1970 identifiaient les entreprises capitalistes et leurs actions comme la cause principale de la crise écologique, le développement durable les repositionne en tant que solution au problème. Pour Denault, le rapport Bruntland, ayant mis au jour la notion de développement durable, ne conteste pas les données et les analyses du rapport Meadows, mais il en tire des conclusions diamétralement opposées :

Il les reproduit en se positionnant comme la référence de prédilection en matière écologique, avec pour seule nuance la conclusion et l'intitulé qui chapeaute la démarche, à savoir que le souci écologique doit se penser par le prisme du développement, de la prospérité et de l'industrie plutôt qu'à son encontre.¹⁷⁴

Or, Denault, tout comme Latouche, affirme que le développement durable repose sur une contradiction fondamentale entre la croissance économique et les impératifs écologiques, tel que l'avait soulevé le rapport Meadows. Il souligne :

Préconiser ainsi le « développement durable » plutôt que la « décroissance », c'est-à-dire tabler sur le rapport Brundtland plutôt que sur celui des Meadows pour aborder la question écologique, c'est appréhender la chose en cherchant à réaliser la quadrature du cercle, c'est la penser en adoptant un lexique orwellien pour se persuader que la cause du problème est en réalité sa solution, c'est plaquer un discours intéressé sur une situation qui exige de la grandeur, c'est chercher à prendre conscience d'un phénomène dramatique à partir d'attrape-nigauds.¹⁷⁵

Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, dans leur livre *L'événement Anthropocène*¹⁷⁶, montre que l'époque de l'anthropocène disqualifie de facto la notion de développement durable.

¹⁷¹ Denault. A, (2022), *Mœurs : De la gauche cannibale à la droite vandale*, Lettres Libres, 312 pp.

¹⁷² Alain Denault (2013), *op. cit.*, p. 56.

¹⁷³ Denault. A, (2022), *Mœurs : De la gauche cannibale à la droite vandale*, Lettres Libres, p.147.

¹⁷⁴ Ibid. p.149.

¹⁷⁵ Ibid. p.149.

¹⁷⁶ Bonneuil. C, Fressoz. J, (2013), *L'événement Anthropocène : La Terre, l'histoire et nous*, Édition du Seuil, 331p.

Les auteurs montrent que cette nouvelle époque géologique propulse la Terre dans de nouveaux états porteurs de « dérèglements, de pénuries et de violences qui la rendront moins aisément habitable par les humains »¹⁷⁷. Ils rappellent que même si l'espèce humaine parvenait à réduire drastiquement son empreinte écologique et à transitionner rapidement vers une civilisation sobre, les changements déjà amorcés continueraient à avoir des effets à long terme sur le climat terrestre :

La Terre mettrait des siècles, voire des centaines de milliers d'années, à retrouver un régime climatique et géobiologique analogue (mais non identique) à celui de l'Holocène. Les traces de notre âge urbain, industriel, consumériste, chimique et nucléaire resteront pour des milliers voire des millions d'années dans les archives géologiques de la planète.¹⁷⁸

Les sciences du « système Terre » parmi lesquelles figure les travaux de Barnosky et al sur les changements d'état¹⁷⁹, nous apportent un regard non linéaire sur le passé et le futur de notre planète. Ces travaux ont montré que le climat et les écosystèmes peuvent s'effondrer brutalement ou changer d'état rapidement au-delà du dépassement de certains seuils critique. Bonneuil et Fressoz souligne que : « nous ne sommes plus dans un modèle rassurant où x hectares de forêts convertis en champs font disparaître n % des espèces, provoquent y % de gaz à effet de serre en plus qui génèrent z °C de réchauffement climatique. »¹⁸⁰. Or, c'est justement un tel « modèle rassurant » que met de l'avant le développement durable. Les auteurs montrent en effet que la notion repose sur des illusions aujourd'hui malmenées par l'avènement de l'anthropocène. L'une d'elle serait celle laissant croire qu'il est possible de perpétuer une croissance économique à perpétuité, moyennant un peu plus de « conservation » de l'environnement. Selon la même logique, le développement durable repose sur l'idée selon laquelle les différentes formes de capital (naturel, humain et fabriqué) sont substituables entre elles, ce qui signifierait que la perte ou la dégradation d'une ressource naturelle peut être compensée par des gains dans d'autres types de capital.¹⁸¹ Cette négociation entre trois pôles bien identifiés : l'économique, le social et l'environnement réduit ainsi

¹⁷⁷ Ibid.p.31.

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Barnosky et al., (2012), Approaching a state shift in Earth's biosphere, In. Nature, Vol. 486, pp.52-58.

¹⁸⁰ Bonneuil. C, Fressoz. J, (2013), L'événement Anthropocène : La Terre, l'histoire et nous, Édition du Seuil, p.32.

¹⁸¹ Blaise.S, (2011), Du concept de développement Durable : panacée ou oxymore? In : Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde, No.26.

le dernier à un simple partenaire de l'économie. Cette manière de considérer la durabilité est cependant insuffisante, puisqu'elle ne tient pas compte des limites écologiques et des caractéristiques spécifiques du « capital naturel ». L'économie écologique, portée par les travaux de Nicholas Georgescu-Roegen¹⁸², propose plutôt de voir le système économique comme un sous-système du système social, lui-même intégré à la biosphère. En intégrant les principes de la thermodynamique, notamment le concept d'entropie, Georgescu-Roegen montre l'irréversibilité des transformations écologiques. Le principe d'entropie permet de rendre compte que tout processus économique transforme des ressources naturelles en déchets non utilisables, contribuant ainsi inévitablement à l'épuisement irréversible du capital naturel. Selon les travaux de Georgescu-Roegen, le développement durable, à travers sa promesse de « durabilité » par le biais d'une croissance économique infinie à l'intérieur des limites écologiques d'un monde fini, serait physiquement impossible. Denault rend également compte de la faiblesse épistémologique de la notion de développement durable lorsqu'il souligne :

Celle-ci laisse entendre qu'on peut réguler notre rapport à la nature, en articulant certains indicateurs pour maintenir disponible une ressource qu'on a l'intention d'exploiter encore très intensément. Penser ainsi, c'est faire comme si, hormis les quelques variables qu'on retient, toutes choses restent égales par ailleurs (*ceteris paribus sic stantibus*). Or, à l'époque des bouleversements climatiques, de l'extinction de masse des espèces, de la contraction des espaces forestiers, de l'anthropocène et de la perspective multicrise à laquelle ils ouvrent au XXI^e siècle, rien n'est égal par ailleurs, tout bouge, tout se transforme. Pour le pire et de façon irréversible.¹⁸³

Denault montre que le « syntagme aberrant »¹⁸⁴, que représente le concept de développement durable s'est vu récupéré par la grande industrie et la haute finance, devenant ainsi un simple élément de rhétorique. Donald Gutstein¹⁸⁵ illustre bien cette récupération lorsqu'il cite le cas de la compagnie pétrolière Shell. En 1991, la compagnie produit un film de 28 minutes intitulé *Climate of Concern*¹⁸⁶, destiné à être diffusé dans les écoles et les universités. Ce dernier mettait en garde

¹⁸² Georgescu-Roegen. N, (1979), *La décroissance : Entropie – Écologie – Économie*, Paris : Éditions Sang de la terre, 254pp.

¹⁸³ Denault. A, (2022), *Mœurs : De la gauche cannibale à la droite vandale*, Lettres Libres, p.152.

¹⁸⁴ Ibid. p.150.

¹⁸⁵ Gutstein. D, (2018), *The big stall: how big oil and think tanks are blocking action on climate change in Canada*, James Lorimer & Company Ltd., Publishers, 308pp.

¹⁸⁶ Damian Carrington and Jelmer Mommers, (28 février 2017), 'Shell knew': oil giant's 1991 film warned of climate change danger, The Guardian, En Ligne

contre « extreme weather, floods, famines and climate refugees as fossil fuel burning warmed the world, »¹⁸⁷. Tout en prétendant que les preuves du réchauffement climatique n'étaient toujours pas établies, le film souligne « but many think that to wait for final proof would be irresponsible. Action now is seen as the only safe insurance. »¹⁸⁸. Or, les « actions » que Shell soulevait dans *Climate of Concern* se sont traduites par des partenariats avec diverses organisations dont le but était de dévier l'attention de la responsabilité des énergies fossiles dans la crise climatique, tout en promouvant activement la notion consensuelle de développement durable. Parallèlement, la compagnie poursuivait ses investissements de plusieurs milliards de dollars dans l'exploration pétrolière.

Du développement durable à l'économie verte

Les principes du développement durable seront réaffirmés lors de la publication d'un document produit par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), lors de la conférence des Nations unies sur le développement durable tenue à Rio de Janeiro, en 2012. Le rapport, intitulé *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*¹⁸⁹, réaffirme le postulat du développement durable selon lequel la croissance économique et la protection de l'environnement seraient co-dépendant. Il se distingue toutefois du rapport Brundtland en cela qu'il propose une manière d'atteindre cette « croissance verte » en introduisant la notion « d'économie verte ».

L'économie verte agira comme un nouveau cadre conceptuel, parallèlement au concept de développement durable, qui sera la toile de fond des débats, des négociations et des formulations de politiques qui émaneront de la gouvernance climatique jusqu'à aujourd'hui. L'un des principaux fondements de l'économie verte réside dans le rejet de la conception selon laquelle il existerait une contradiction entre progrès économique et viabilité environnementale. Tout en reconnaissant que le réchauffement climatique s'accélère depuis les dernières décennies, l'économie verte ne remet

[<https://www.theguardian.com/environment/2017/feb/28/shell-knew-oil-giants-1991-film-warned-climate-change-danger>], Consulté le 26 novembre 2024.

¹⁸⁷ Ibid. p.44

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ UNEP. (2011). *Towards a green economy: Pathways to sustainable Development and poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers*. En ligne [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126GER_synthesis_en.pdf], Consulté le 27 novembre 2024.

pas en question, contrairement aux auteurs du rapport Meadows, l'idée d'une croissance économique illimitée, ni la notion de progrès. Les auteurs du rapport de l'UNEP affirment plutôt que l'accélération des diverses crises, qu'elles soient économiques ou climatiques, serait le résultat d'une affectation incorrecte du capital. Si les causes de ces crises sont diverses, toutes auraient donc un élément commun : à l'évidence, le capital a été mal affecté. Ce dernier aurait été investi, au courant des dernières décennies, en direction d'activités et d'actifs nuisibles à l'environnement tel que les combustibles fossiles.

Afin de remédier à ce qu'il nomme les « failles du marché », le rapport du PNUE propose de réorienter les investissements et l'innovation technologique en direction de « l'économie verte ». Cette dernière vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, à favoriser l'efficacité énergétique, à promouvoir la production d'énergies renouvelables et à favoriser la création d'emplois « verts ». Les partisans de l'économie verte affirment qu'elle représente le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de développement durable tout en promouvant la croissance économique et en réduisant la pauvreté.

Pour le PNUE, l'économie verte « est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. »¹⁹⁰. Pour d'autres, dont le sociologue Edgardo Lander, l'économie verte représente une « offensive nouvelle et sophistiquée destinée à circonscrire les problèmes d'un modèle de civilisation hégémonique en phase terminale, de manière à ce que ne soient pas remis en question les rapports politiques et économiques aujourd'hui dominants. »¹⁹¹. Il poursuit en affirmant que la colonne vertébrale du rapport du PNUE « réside dans l'argumentation [selon laquelle] les mêmes mécanismes du marché, les mêmes modèles scientifiques et technologiques, la même logique d'une croissance soutenue rendront possible la sauvegarde de la vie sur terre. »¹⁹². En phase avec les théories développées

¹⁹⁰ UNEP. (2011). *Towards a green economy: Pathways to sustainable Development and poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers*. En ligne [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126GER_synthesis_en.pdf], Consulté le 27 novembre 2024, p.9.

¹⁹¹ Lander. E, (2013), Économie verte : le loup déguisé en agneau, Dans : Alternatives Sud, Vol. 20, pp. 109-119, p.111.

¹⁹² Ibid. p.112.

par l'école de la modernisation écologique, les défenseurs de l'économie verte soutiennent l'idée selon laquelle le marché constitue le meilleur levier afin de développer des solutions technologiques innovantes, lesquelles seraient en mesure de concurrencer les pratiques polluantes actuelles.¹⁹³ Goodman et Salleh¹⁹⁴ montrent quant à eux que l'économie verte ne seraient qu'un prétexte de la classe capitaliste transnationale afin d'étendre les activités de marché et de donner un nouvel élan à un système financier en difficulté. Les innovations environnementales néolibérales telles que l'économie verte viseraient principalement à créer de nouvelles opportunités pour l'accumulation de capital par le biais de processus de privatisation. David Harvey¹⁷ abonde dans le même sens. Selon lui, le néolibéralisme est d'abord et avant tout un projet déployé par la classe capitaliste transnationale afin de consolider son contrôle sur l'économie globale en s'appropriant des ressources par le biais de processus d'accumulation par expropriation. Ainsi, les mécanismes mis de l'avant par l'économie verte tels que les marchés du carbone et les compensations d'émissions de CO2 représenteraient de nouvelles opportunités d'investissement et de spéculation pour le capital suraccumulé. L'économie verte, souvent qualifiée de « capitalisme vert »¹⁹⁵, apparaît ainsi comme une stratégie à la fois politique et idéologique, dans la continuité du développement durable. Elle vise à neutraliser les critiques tout en proposant des solutions cosmétiques, technocratiques et dépolitisées, permettant ainsi de préserver de manière intacte les mécanismes du capitalisme, voire de les renforcer, notamment par le biais d'un processus de marchandisation de la nature. Afin de comprendre comme ce processus de marchandisation de la nature s'opère au sein de l'économie verte, nous nous pencherons plus en détail sur quelques-uns des mécanismes proposés par le rapport du PNUE.

Le programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP), à travers le rapport *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*¹⁹⁶ établit

¹⁹³ J. Fox. N, (2023), Green capitalism, climate change and the technological fix: A more-than-human assessment, In: The Sociological Review, Vol.71, No. 5, pp. 1115-1134.

¹⁹⁴ Goodman. J, Salleh. .A. (2013). The Green Economy: Class Hegemony and Counter-Hegemony. Globalizations. Vol 10-3. Pp411-424. En ligne [<https://doi.org/10.1080/14747731.2013.787770>], Consulté le 27 novembre 2024.

¹⁹⁵ J. Fox. N, (2023), Green capitalism, climate change and the technological fix: A more-than-human assessment, In: The Sociological Review, Vol.71, No. 5, pp. 1115-1134.

¹⁹⁶ UNEP. (2011). *Towards a green economy: Pathways to sustainable Development and poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers*. En ligne [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126GER_synthesis_en.pdf], Consulté le 27 novembre 2024.

plusieurs des propositions constituant ce que nous considérons aujourd'hui comme faisant partie de l'économie verte ou de capitalisme vert. Parmi ses objectifs, le rapport de l'UNEP veut s'assurer que les marchés et les politiques incorporent les coûts et les bénéfices complets des impacts environnementaux. Ainsi, les « services environnementaux », que nous considérons auparavant comme acquis et gratuits, seront dorénavant tarifés à l'aide d'une approche coût-bénéfice. Des marchés seront également créés à l'intérieur desquels nous pourrions nous échanger ces dits services. C'est ainsi que l'UNEP crée les PES ou *paiement for Ecosystem Services*. Selon l'UNEP, : « The key characteristic of these PES deals is that the focus is on maintaining a flow of a specified ecosystem “service” — such as clean water, biodiversity habitat, or carbon sequestration capabilities — in exchange for something of economic value. »¹⁹ Avec ce système, l'UNEP espère internaliser les externalités négatives des activités économiques en payant pour les services environnementaux, ce qui entraînerait les industries à revoir leurs pratiques et d'ultimement réduire leur empreinte écologique. Cependant, comme le montre Mark Wilson¹⁹⁷, cette manière de faire comporte plusieurs problèmes. Tout d'abord, les écosystèmes sont intrinsèquement difficiles à évaluer d'un point de vue monétaire. Wilson fait remarquer que même les écologistes les plus reconnus affirment que notre compréhension de l'interaction entre l'humain et le monde naturel est au mieux assez faible. Cependant, l'UNEP prétend, par exemple, pouvoir évaluer la pollinisation des insectes à la hauteur de 190 milliards de dollars par année. Cette évaluation se base sur la valeur que les cultures perdraient dans un scénario où l'ensemble des pollinisateurs disparaîtraient. Or, comme montre Wilson, le rôle joué par les insectes pollinisateurs va bien au-delà de la simple pollinisation. L'extinction de ces insectes et de leurs « services environnementaux » ne pourront pas nécessairement être remplacés par d'autres moyens et pourrait entraîner d'autres effets de rétroaction insoupçonnés, rendant ainsi quasiment impossible d'évaluer en terme monétaire la valeur d'un service environnemental.

Wilson montre également que le fait de pouvoir acheter un service environnemental entraîne un changement fondamental dans la logique de la conservation. Les arguments éthiques par rapport à la protection de l'environnement tels que la justice intergénérationnelle ou la valeur intrinsèque

¹⁹⁷ Wilson. M. (2019). The Green Economy: The Dangerous Path of Nature Commoditization. Consilience. No. 21. Pp.86- 99.

de la nature sont substitués aux arguments utilitaires priorisant les éléments de la nature les plus utiles aux humains. Les fonctions traditionnelles accordées à la nature pourraient ainsi être supplantées par l'intérêt économique personnel, changeant ainsi la manière dont les individus se rapportent à la nature et aux autres. Assumer que l'évaluation économique sera en mesure d'offrir une protection adéquate de l'environnement naturel est ainsi tout sauf certain. Mc Cauley affirme :

To make ecosystem services the foundation of our conservation strategies is to imply – intentionally or otherwise – that nature is only worth conserving when it is, or can be made, profitable. The risk in advocating this position is that we might be taken at our word. Then, if there is a ‘devaluation’ of nature... what are we to tell local stewards who have invested in our ideology, and how can we protect nature from liquidation?¹⁹⁸

Une autre application centrale du capitalisme vert consiste à compenser les pays en développement, particulièrement dans les zones tropicales, afin qu'ils maintiennent leurs forêts pour qu'elles puissent agir en tant que puits de carbone. Cette initiative mènera à la création, suite à l'accord de Kyoto, du *reduced emissions for deforestation and degradation* (REDD+). Ce programme, visant à compenser les émissions de carbone des industries et des économies gourmandes en CO₂, permettait à ces dernières de continuer d'émettre des gaz à effet de serre en échange d'investissements « vert » dans des pays du Sud global.¹⁹⁹ Cet échange de carbone se base sur l'idée qu'une quantité x de CO₂ émise dans une partie du monde est équivalente à la même quantité émise ailleurs. Avec cette simple équation, il serait ainsi possible de déclarer qu'une certaine quantité de pollution dans une partie du monde peut être compensée par l'absorption ou la prévention de la production d'une quantité équivalente ailleurs. Or, comme le montre Lisa Song,²⁰⁰ malgré l'enthousiasme des milieux d'affaires pour de tels mécanismes, ces « crédits de carbone » n'ont pas du tout rempli les bénéfices climatiques qu'ils avaient promis. Selon un rapport de la

¹⁹⁸ Mccauley. D. (2006). Selling out on nature. *Nature*. Vol 443, no 7107, p27. En ligne [link.gale.com/apps/doc/A185448428/CPI?u=mont47771&sid=CPI&xid=aae271f8], Consulté le 27 novembre 2024

¹⁹⁹ McAfee. K. (2016). Green economy and carbon markets for conservation and development: a critical view. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*. Vol 16. Pp. 333-353

²⁰⁰ Song. L. (2019). An even more inconvenient truth: Why Carbon credits for forest preservation may be worse than nothing. *Pro Publica*. En ligne [https://features.propublica.org/brazil-carbon-offsets/inconvenient-truth-carbon-credits-dont-work-deforestation-redd-acre-cambodia/], Consulté le 27 novembre 2024.

Commission Européenne paru en 2016²⁰¹, pas moins de 85 % des compensations ont de faibles chances de créer un réel impact. Song affirme qu'ultimement, les systèmes de compensations ont accordé aux pollueurs un passe-droit exempt de culpabilité afin de continuer à émettre du CO₂. L'une des raisons de cet échec réside dans le fait que presque la totalité des projets a échoué à remplir le critère essentiel d'additionnalité. C'est à dire que les gains environnementaux ne sont réels que si les projets de compensation n'étaient pas allés de l'avant sans l'incitatif financier associé. Corson et al.²⁰² montrent également que les programmes de compensation tels que le REDD+ sont utilisés afin de justifier des pratiques d'expropriation de terres et de ressources dans des pays du Sud global. Nous constatons ainsi que les principales solutions mises de l'avant par le capitalisme vert, dont la tarification des services environnementaux et les systèmes de compensation, n'ont pas été en mesure de remplir leurs promesses de réduction de la pollution.

Le cadre conceptuel de l'économie verte sera celui qui dominera les discussions et les actions de la plupart des États lors des prochains sommets sur le climat jusqu'à la COP21, qui débouchera sur l'accord de Paris, considéré comme étant le dernier grand accord climatique ayant été conclu. Ayant comme objectif principal de « maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels »²⁰³, l'accord de Paris est le premier accord contraignant rassemblant toutes les nations, autant les pays développés que ceux en développement. À tous les 5 ans, ces dernières doivent présenter leurs plans d'action climatique, appelés « contributions nationales déterminées » (NDC), lesquelles sont appelées à être réactualisées et améliorées à chaque quinquennat. Depuis près de 40 ans, de la conférence de Stockholm jusqu'à l'accord de Paris, la gouvernance climatique s'est construite, diversifiée et étendue. Or, les 40 dernières années ont également été le théâtre d'une accélération sans précédent de la crise climatique.

²⁰¹ Transport & Environment. (2017). 85% of offsets failed to reduce emissions, says EU study. En ligne [https://www.transportenvironment.org/news/85-offsets-failed-reduce-emissions-says-eu-study], Consulté le 24 décembre 2024.

²⁰² Corson. C. Macdonald. K, Neimark. B (2013). Grabbing «Green» : Markets, Environmental Governance and the Materialization of Nature. Human Geography. Vol6-1. Pp1-1.

²⁰³ UNFCCC. *L'accord de Paris*. En Ligne, [https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris], Consulté le 30/04/23.

Ce chapitre a ainsi mis en lumière les tensions fondamentales entre la gouvernance climatique, telle qu'elle s'est développée dans le cadre du paradigme néolibéral, et les exigences d'une réponse véritablement transformative à la crise écologique. La gouvernance, bien qu'elle se présente comme étant une réponse rationnelle et inclusive aux défis contemporains, s'est imposé comme un cadre dépolitisé et technocratique favorisant le maintien du statu quo. À travers son adoption dans la gestion de la crise climatique, la gouvernance, loin de remettre en cause les logiques sous-jacentes du capitalisme fossile, s'est principalement instituée en tant que système privilégiant l'efficacité managériale et le consensus au détriment des transformations structurelles nécessaires. Cette dépolitisation des enjeux climatiques, symbolisée par des concepts comme ceux du développement durable ou de l'économie verte, révèle une incapacité structurelle à répondre aux causes profondes de la crise climatique.

La gouvernance climatique, telle qu'elle est actuellement conçue, s'inscrit dans le cadre d'une gestion technocratique néolibérale en continuité avec une logique productiviste privilégiant des mécanismes de marchés caractérisés par des notions telles que le développement durable ou des mécanismes issus de « l'économie verte ». Ces approches, bien qu'ambitieuses en apparence, reproduisent les asymétries Nord-Sud, la marginalisation des populations vulnérables et l'incapacité à confronter les fondements structurels du capitalisme fossile. La critique du capitalocène souligne cette défaillance fondamentale, en mettant de l'avant l'incompatibilité entre le modèle économique dominant et les limites planétaires. Ces constats incitent à examiner en détail l'implémentation de la gouvernance climatique au Canada, afin de déterminer si le pays a suivi le modèle d'institutionnalisation, de technocratisation et de dépolitisation de la question climatique. C'est ce que nous explorerons dans les deux derniers chapitres. Nous nous intéresserons tout d'abord à la manière dont cette gouvernance climatique s'est instituée au Canada. Nous tenterons ensuite de comprendre les raisons expliquant l'échec du Canada à remplir ses engagements climatiques.

CHAPITRE 3

LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE AU CANADA

Le Canada fut impliqué dans le processus multilatéral de gouvernance climatique dès ses balbutiements. Il sera en effet l'État hôte de l'une des premières conférences sur le climat qui se tiendra à Toronto, en 1988²⁰⁴. Le pays participera ensuite aux négociations ayant menées à la ratification de l'UNFCCC, du protocole de Kyoto ainsi que de l'Accord de Paris. Il signera et ratifiera chacun de ces traités mais se retirera de l'accord de Kyoto en 2012, devenant ainsi à l'époque le premier et le seul État à avoir signé et ratifié un accord climatique pour ensuite s'en retirer complètement²⁰⁵. Cette ambiguïté sera symptomatique de l'attitude et des actions du Canada en ce qui a trait à la gouvernance climatique. En effet, nous verrons à travers cette section que la position du Canada envers les négociations climatiques a grandement variée au cours des quatre dernières décennies. Passant de l'image projetée d'un leader sous le gouvernement de Brian Mulroney (1984-1993) à un paria climatique sous celui de Stephen Harper (2005-2015), nous verrons que les politiques climatiques canadiennes ont été historiquement dominées par une divergence entre les positions défendues dans le cadre de la gouvernance climatique internationales, lesquelles furent plus souvent qu'autrement progressistes et enthousiastes, et les actions réelles du pays posées à l'intérieur de ses frontières.

Nous allons séparer ce chapitre en quatre sections afin de bien segmenter les différentes périodes ayant marquées l'institutionnalisation et le développement de la gouvernance climatique au Canada. « Les débuts (1988-1995) » marque la période s'étendant principalement de la moitié des années 1980 jusqu'à la signature de l'accord de Kyoto. Nous nous intéresserons ensuite aux « années Kyoto (1995-2005) », marquées par la signature du premier grand accord climatique

²⁰⁴ Secrétariat de l'organisation météorologique mondiale, (1989), *Actes de la conférence, L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe*, Toronto, Canada p.296, En ligne [file:///Users/fredpaquin/Downloads/World_Conference_Changing_Atmosphere.pdf], Consulté le 7 mars 2024.

²⁰⁵ The Guardian, (2011), «Canada pulls out of the Kyoto Protocol», En ligne [https://www.theguardian.com/environment/2011/dec/13/canada-pulls-out-kyoto-protocol#:~:text=The%20Canadian%20environment%20minister%2C%20Peter,country%20to%20repudiate%20it%20altogether.] Consulté le 7 mars 2024.

international. Il sera ensuite question des « années Harper (2005-2015) » et des « années Trudeau (2015 à aujourd'hui) ».

Les débuts (1972-1988)

C'est dans le contexte de l'éveil d'une conscience environnementale au niveau mondial, exemplifié par la tenue de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement à Stockholm, en 1972, que nous verrons l'apparition des premières politiques environnementales au Canada. En effet, les années 70, pendant lesquelles les libéraux de Pierre Elliott Trudeau sont au pouvoir, verront entre autres la création du département de l'environnement et la mise en place de plusieurs lois environnementales²⁰⁶. Christopher J. Orr, dans un article intitulé *Environmental Aspirations in an Unsettled Time: Pierre Elliott Trudeau, the Club of Rome, and Canadian Environmental Politics in the 1970s*²⁰⁷ montre que Trudeau partageait plusieurs des positions critiques du Club de Rome, collectif ayant rédigé le rapport Meadows²⁰⁸, par rapport au développement économique et à l'incompatibilité de la croissance économique avec la protection de l'environnement ;

Trudeau's environmental aspirations in the 1970s were much more ambitious, integrative, and far-reaching than previously thought. He persistently voiced, and initially supported, a transformative environmental agenda that included a systems approach, rejection of economic growth in favour of an alternative view of prosperity, and a shift in societal values from consumerism and greed toward sufficiency and well-being.²⁰⁹

Cependant, Orr montre que malgré ses ambitions, Trudeau sera également le premier d'une longue lignée de premiers ministres et de gouvernements canadiens dont les actions climatiques au niveau national ne seront pas en mesure de suivre la rhétorique environnementale ambitieuse. Il montre

²⁰⁶ G. Bruce Doern et T. Conway, (1994), «The Greening of Canada: Federal Institutions and Decisions», Toronto: University of Toronto Press.

²⁰⁷ J. Orr. Christopher, (2022), *Environmental Aspirations in an Unsettled Time: Pierre Elliott Trudeau, the Club of Rome, and Canadian Environmental Politics in the 1970s*, Canadian Journal Of History.

²⁰⁸ Mien. Edouard, (2020), Y-a-t-il des limites à la croissance ? Le «Rapport Meadows» et ses prolongements actuels, Dans *Regards croisés sur l'économie*, No 1, pp 208 à 214, En Ligne [<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-regards-croises-sur-l-economie-2020-1-page-208.htm>] Consulté le 7 mars 2024.

²⁰⁹ J. Orr. Christopher, (2022), *Environmental Aspirations in an Unsettled Time: Pierre Elliott Trudeau, the Club of Rome, and Canadian Environmental Politics in the 1970s*, Canadian Journal Of History, p.250.

qu'à mesure que les années 70 progresseront, la politique environnementale des gouvernements libéraux sera progressivement abandonnée et mise en second plan au profit d'enjeux économiques, énergétiques et d'unité nationale.

L'environnement reviendra au premier plan vers la fin des années 80 à la suite de l'accession au pouvoir du gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney. Ce retour se manifesta tout d'abord par le succès des négociations ayant eu lieu dans le cadre de la signature du protocole de Montréal en 1987²¹⁰. Ce traité international avait pour but de réduire et d'éventuellement éliminer les polluants causant la dégradation de la couche d'ozone²¹¹. Suite au succès de cette initiative, l'idée de la nécessité de développer une imposante loi environnementale traitant de plusieurs enjeux dont le changement climatique, la dégradation de la couche d'ozone ainsi que le transport de substances toxiques faisait son chemin dans les couloirs du gouvernement fédéral.²¹² C'est dans cette optique que le premier ministre Mulroney, en partenariat avec le programme des Nations-Unies pour l'environnement et l'organisation météorologique mondiale, convoqua des centaines de scientifiques et de décideurs politiques dans le but d'initier une action climatique au niveau mondial. En juin 1988, la Conférence de Toronto, intitulée *Our changing Atmosphere : Implications for Global Security*²¹³, lança ainsi l'enjeu du changement climatique sur la scène politique internationale. En se positionnant comme étant l'un des acteurs centraux de la diplomatie climatique, la conférence permit également au Canada de façonner son image et sa réputation en tant que leader climatique à l'échelle mondiale.

²¹⁰ United Nations, (1989), Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (avec annexe). Conclu à Montréal le 16 septembre 1987, In United Nations – Treaty Series, En Ligne [https://treaties.un.org/doc/publication/unts/volume%201522/volume-1522-i-26369-english.pdf], Consulté le 14 mars 2024.

²¹¹ Gouvernement du Canada, « Appauvrissement de la couche d'ozone : Protocole de Montréal », En Ligne [https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-organisations/appauvrissement-couche-ozone-protocole-montreal.html], Consulté le 7 mars 2024.

²¹² Maciunas, Silvia/Lassus Saint-Geniès, Géraud de (2018). The evolution of Canada's international and domestic climate policy : from divergence to consistency?. Waterloo, Ontario : Centre for International Governance Innovation.

²¹³ Secrétariat de l'organisation météorologique mondiale, (1989), *Actes de la conférence, L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe*, Toronto, Canada p.296, En ligne [file:///Users/fredpaquin/Downloads/World_Conference_Changing_Atmosphere.pdf], Consulté le 7 mars 2024.

La Conférence de Toronto marquait un tournant important dans la mesure où la déclaration finale lançait pour la première fois un appel en faveur d'objectifs concrets de réduction des émissions de GES²¹⁴. Cet appel encourageait en effet les États et les entreprises à poursuivre un objectif de réduction des émissions d'approximativement 20% sous le niveau de 1988 d'ici 2005. Toutefois, aucune structure institutionnalisée de gouvernance climatique telle que celle que nous verrons lors de la création de l'UNFCCC n'était mise en place. À la suite de la conférence de 1988, le Canada continuera à jouer un rôle de leader mondial de la question climatique en étant un fier défenseur de la création d'une telle structure et en encourageant la signature d'un traité international s'attaquant aux changements climatiques.

Or, malgré son aura de leader climatique, les actions prises par le gouvernement canadien durant le règne de Mulroney mettent en lumière la divergence existante entre ces dernières et la position que l'État adopte à l'international. En effet, peu de temps après la conférence de Toronto, Mulroney annonçait l'octroi de subventions de plusieurs centaines de millions de dollars pour financer le projet Hibernia, visant à développer une plateforme pétrolière *offshore*. Quelques mois après la déclaration finale de la conférence de Toronto, dont l'un des articles enjoignait les gouvernements à « *[set] energy policies to reduce the emissions of CO2 and other trace gases, in order to reduce the risks of future global warming*²¹⁵ », le Canada a plutôt choisi, à travers ces investissements, d'emprunter la direction contraire. Se félicitant d'effectuer « *by far and away the largest capital investment in the history of Atlantic Canada* », ²¹⁶ les Progressistes-Conservateurs semblaient ainsi fortement contredire leurs préoccupations envers le changement climatique.

En décembre 1990, le gouvernement fédéral publie le Plan vert du Canada pour un environnement sain²¹⁷. Le but de ce plan était de détailler la stratégie climatique canadienne à la suite de la

²¹⁴ Van Gameren, V., Weikmans, R. & Zaccai, E. (2014). III. Cadre international. Dans : Valentine Van Gameren éd., *L'adaptation au changement climatique* (pp. 39-58). Paris: La Découverte.

²¹⁵ Secrétariat de l'organisation météorologique mondiale, (1989), *Actes de la conférence, L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe*, Toronto, Canada p.296, En ligne [file:///Users/fredpaquin/Downloads/World_Conference_Changing_Atmosphere.pdf], Consulté le 7 mars 2024.

²¹⁶ Los Angeles Times, (1988), Canada to Develop \$7-Billion Oil Project, En Ligne [https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1988-07-19-fi-6049-story.html], Consulté le 7 mars 2024

²¹⁷ Gouvernement du Canada, (1990), Le Plan vert du Canada pour un environnement sain, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/eccc/En21-94-1990-fra.pdf], Consulté le 8 mars 2024.

deuxième conférence mondiale sur le climat ayant eu lieu à Genève. Lors de cette conférence, le Canada ainsi que 136 autres États et l'Union Européenne ont déclaré que l'objectif global ultime d'une action collective face au changement climatique « *should be to stabilize [GHG] concentration at a level that would prevent dangerous anthropogenic interference with the climate*²¹⁸ ». Le dépôt du plan vert au début des années 1990 coïncide avec la propagation, dans les cercles de gouvernance mondiale, des principes de développement durable²¹⁹. Le plan, développé sous la supervision du ministère de l'environnement de Lucien Bouchard, avait ainsi pour objectif d'établir une feuille de route afin de mettre en place les principes dictés par le rapport Brundtland. Alors que le développement durable encourageait les États à conjuguer le développement économique et l'environnement, il semble que le plan vert ait choisi de prioriser le premier aux dépens du second²²⁰. En effet, le plan vert mettait principalement l'emphasis sur des mesures volontaires et sur l'éducation populaire quant aux changements climatiques, tout en prenant bien soin de ne pas mettre en place de mesures législatives qui obligerait le secteur privé à changer ses pratiques. Hoberg et Harrison soulignent :

The pattern of instruments contained in the Green Plan is consistent with an effort by electorally-motivated politicians to claim credit for taking action on the environment while simultaneously avoiding the blame associated with imposing concentrated costs on industry or threatening the jurisdiction of province.²²¹

Pour les auteurs, la faiblesse de la portée du premier plan climatique du Canada découle en partie de la forte résistance opposée par les intérêts privés et d'autres ministères fédéraux, récalcitrants à imposer des mesures coercitives aux industries.²²². Face à cette résistance, le plan vert abandonna

²¹⁸ World Meteorological Organization, (1991), *Climate Change : Science, Impacts and Policy ; Proceedings of the second world climate conference*, Cambridge University Press, P.536

²¹⁹ United Nations, (1987), *Report on the World Commission on Environment and Development ; Our Common Future*, En Ligne [file:///Users/fredpaquin/Downloads/notre_avenir_a_tousrapportbrundtland1987.pdf], Consulté le 14 mars 2024. ; Silva Barbosa. G, Drach. P, Corbella. O, (2014), *A conceptual Review of the terms sustainable Development and Sustainability*, In *International Journal of Social Sciences*, Vol. 3, No. 2, En Ligne [https://www.iises.net/download/Soubory/soubory-puvodni/pp-01-15_ijossV3N2.pdf], Consulté le 14 mars 2024.

²²⁰ Hoberg, G., & Harrison, K. (1994). *It's Not Easy Being Green: The Politics of Canada's Green Plan*. *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*, 20(2), 119–137. En Ligne [https://doi.org/10.2307/3552101], Consulté le 6 janvier 2024.

²²¹ Ibid.

²²² Hoberg, G, Harrison. K, (1994), *It's not easy being green: The politics of Canada's Green Plan*, *Canadian Public Policy*, Vol. 20, No.2, pp.119-137.

l'une de ses idées initiales d'imposer une taxe sur le carbone et recula sur l'objectif qu'il s'était fixé à Toronto, de réduire ses émissions de 20% d'ici 2005 sous les niveaux de 1990 pour plutôt adopter une cible plus modeste visant à stabiliser les émissions du pays au niveau de 1990 d'ici l'an 2000. Le recul sur la taxe carbone et sur l'objectif de Toronto représente l'une des premières régressions importantes du Canada face à ses ambitions climatiques. Ce recul serait en grande partie attribuable à une capitulation face aux élites et aux intérêts privés à un moment où, en réaction à la progression du discours environnemental, de grands pollueurs, particulièrement issus des entreprises fossiles, s'organisaient afin de décourager la prise d'action contre les changements climatiques à coup de lobbying et de désinformation²²³.

En dépit de ce nivellement vers le bas, le Canada, au début des années 90, jouissait encore d'une réputation de leader mondial de la cause environnementale. Le succès du protocole de Montréal, en plus du rôle central que jouait l'État lors des précédents sommets sur le climat et de la mise en place de plusieurs politiques environnementales au niveau national, permirent au Canada de disposer d'une forte crédibilité lorsque s'amorça le sommet de la Terre de Rio en 1992. Douglas MacDonald, professeur émérite à l'école d'environnement de l'université de Toronto et auteur de l'ouvrage *Business and Environmental Politics in Canada*²²⁴, affirme par ailleurs que le sommet de Rio représente « The apogee of the political power of the environmental movement ²²⁵ » au Canada ainsi qu'à travers le monde.

Le Canada jouera un rôle clé lors des négociations du Sommet de Rio, qui aboutiront à la création de l'UNFCCC. En agissant comme un facilitateur afin d'atténuer les divergences entre les États-Unis et l'Union européenne, il deviendra également l'un des premiers pays à signer la convention.²²⁶ Les divergences entre les engagements du Canada lors des sommets climatiques et ses actions

²²³ J. Brulle. R, (2022), *Advocating inaction : a historical analysis of the Global Climate Coalition*, In. *Environmental Politics*, En ligne [<https://cssn.org/wp-content/uploads/2022/04/GCC-Paper.pdf>], Consulté le 8 mars 2024 ; Supran. G, Oreskes. N, (2021), *Rhetoric and frame analysis of ExxonMobil's climate change communications*, In. *One Earth*, Vo.4, N. 5, pp696-719, En Ligne [<https://www.sciencedirect-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/science/article/pii/S2590332221002335>], Consulté le 8 mars 2024.

²²⁴ MacDonald. D, (2007), *Business and environmental politics in Canada*, University of Toronto Press, 224p

²²⁵ Ibid, p. 134.

²²⁶ Maciunas, Silvia/Lassus Saint-Geniès, Géraud de (2018). *The evolution of Canada's international and domestic climate policy : from divergence to consistency?*. Waterloo, Ontario : Centre for International Governance Innovation.

concrètes deviendront encore plus apparentes suite à la signature de l'UNFCCC. Cette divergence sera particulièrement mise en évidence en 1995, lorsque le nouveau gouvernement libéral de Jean Chrétien, succédant aux progressistes-conservateurs de Brian Mulroney, présentera le *National Action Program on Climate Change* (NAPCC). Le NAPCC était le premier plan climatique déposé par le Canada en tant qu'État membre de l'UNFCCC. Malgré l'appel de groupes environnementaux souhaitant l'implantation de mesures coercitives ou d'instruments économiques tels qu'une taxe sur le carbone, le gouvernement libéral décida plutôt de protéger les intérêts des provinces et de l'industrie pétrolière en ne proposant que des mesures volontaires²²⁷.

Ainsi, les débuts de la gouvernance climatique au Canada seront marqués par un important contraste entre le grand enthousiasme que l'État présentait au niveau international lorsqu'il était question d'agir en faveur d'une protection du climat et les actions prises au niveau national afin d'atteindre ses objectifs.

Les années Kyoto (1993-2005)

Dès les premières années du gouvernement de Jean Chrétien, au pouvoir depuis 1993, les groupes environnementaux ont commencé à perdre de leur influence sur le gouvernement fédéral. À la suite du sommet de Rio, coïncidant avec une récession économique et sous l'effet de réformes néolibérales, plusieurs ONG environnementales ont dû cesser leurs activités en raison d'une perte importante de leurs sources de revenu²²⁸. De plus, en raison de la montée de l'idéologie néolibérale, les réglementations environnementales furent de plus en plus cadrées par les élites comme étant contraires à la croissance économique et propices à dérégler le marché et, conséquemment, mauvaises pour la population. Ces idées se reflètent dans la mission de *L'Alliance for Responsible*

²²⁷ MacDonald. D, A. Smith. H, (2000), Promises Made, Promises Broken : Questionning Canada's Commitments to Climate Change, International Journal, Vol. 55, No.1, En Ligne, [https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/pdf/40203458.pdf?refreqid=fastly-default%3Ae0ca12465a515a56b417b27b1e498115&ab_segments=&origin=&initiator=&acceptTC=1], Consulté le 9 mars 2024.

²²⁸ Gale. R.J.P., (1997). 'Canada's Green Plan', in Nationale Umweltpläne in ausgewählten Industrieländern (A Study of the Development of a National Environmental Plan with expert submissions to the Enquete Commission 'Protection of People and the Environment' for the Bundestag [German Parliament]), Springer-Verlag Berlin, , pp. 97–120, En Ligne [<https://citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=d9cbe2eaa41427c2b66851966e29f8e9ba65197a>], Consulté le 9 mars 2024

Environmental Alternatives (AREA), une coalition fondée en 1994 composée majoritairement d'acteurs provenant d'industries émettant de large quantité de GES. L'AREA détaille ainsi sa mission:

Canadian industry must organize itself more effectively to ensure that government policy development will not unduly retard economic growth or put Canadian industry at an economic disadvantage to its major trading partners and the other G7 countries. AREA and business groups in general, believe that any government intrusion beyond encouraging voluntary measures could slow economic growth in Canada and lead to a reduction in our standard of living.²²⁹

Ce cadrage, couplé à une forte résistance des provinces de l'Ouest face à toute réglementation environnementale susceptible de ralentir les plans d'expansion qu'elles miroitaient envers les industries pétrolières présentes sur leurs territoires, eurent raison de toutes politiques environnementales un tant soit peu ambitieuse ou réellement efficace afin de lutter contre les changements climatiques. C'est dans ce contexte et en raison du peu d'engagements nationaux clairs en faveur de la lutte aux changements climatiques que le Canada, sous les Libéraux de Jean Chrétien, entama peu à peu le déclin de la réputation de leader mondial du climat qu'il s'était construit depuis les premiers sommets sur l'environnement.²³⁰ Il apparaissait ainsi de plus en plus clair que les actions entreprises par le Canada ne correspondaient pas à leurs engagements en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le Canada se présenta ainsi à la COP 3 de Kyoto avec une crédibilité affaiblie mais un désir évident de préserver et de revigorer la réputation internationale qu'il s'était bâti auparavant. C'est ainsi qu'alors que les émissions du Canada continuaient à augmenter malgré l'adoption du cadre de l'UNFCCC, s'établissant à 13,4% au-dessus des niveaux de 1990²³¹, l'équipe de Jean Chrétien

²²⁹ C. Lemphers. N, (2020), *Beyond the Carbon Curse : a Study of the Governance Foundation of climate change politics in Australia, Canada and Norway*, Doctoral Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy, Department of Political Science, University of Toronto, p.116.

²³⁰ Bernstein. S, (2002), *International Institutions and the framing of Domestic Policies: The Kyoto Protocol and Canada's Response to Climate Change*, Policy Sciences, Vol. 35, No.2, pp. 203-236, En Ligne [https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/pdf/4532559.pdf?refreqid=fastly-default%3A5d752384689f38b0f4355c33b1e6db8a&ab_segments=&origin=&initiator=&acceptTC=1], Consulté le 9 mars 2024.

²³¹ Environnement Canada, (2002), *Canada's Greenhouse Gas Inventory*, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/ec/En81-21-2002-eng.pdf], Consulté le 9 mars 2024.

s'engagea à une ambitieuse cible de réduction de 6% sous le niveau de 1990 d'ici 2008²³². Cette dernière dépassait largement celle qui avait été proposée aux provinces lors d'une consultation préalable à la COP de Kyoto. Malgré la colère de certaines provinces²³³ face à cette cible jugée trop ambitieuse, le gouvernement libéral garda le cap et proposa trois plans climatiques successifs afin de l'atteindre. Le premier plan était intitulé *Le Plan d'action 2000 sur le changement climatique*²³⁴. Le second, *le Plan de Canada sur les changements climatiques*²³⁵ soumis un mois avant la ratification officielle du protocole de Kyoto par le Canada, en novembre 2002, était plus élaboré que le premier mais privilégiait tout de même encore des mesures volontaires telles que la négociation d'accords volontaires à la pièce avec des grands émetteurs. Le troisième plan, proposé en 2005 par le nouveau gouvernement de Paul Martin suivant l'entrée en vigueur officielle du protocole de Kyoto avait comme objectif déclaré d'atteindre la cible que s'était fixée le pays lors de la COP 3.

Le plan, explicitement intitulé *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*²³⁶, suivra les traces des deux précédents en se concentrant majoritairement sur l'éducation et sur l'offre de subventions aux entreprises afin d'encourager les réductions volontaires d'émissions. Le plan de 2005 posa néanmoins les bases d'un système d'échange et de plafonnement de droits d'émissions. Cependant, ce système se donnait une cible de réduction basée sur l'intensité des émissions des grands émetteurs au lieu de viser une réduction absolue des émissions de GES, tel que prescrit dans le protocole de Kyoto. Nonobstant le fait que ce plan ne sera jamais réellement implanté en raison de la prise de pouvoir imminente d'un gouvernement résolument climato-sceptique, nous pouvons douter qu'en poursuivant les mêmes

²³² Bureau du vérificateur général du Canada, *Une chronologie des engagements du Canada sur les changements climatiques*, En ligne [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/sds_fs_f_41101.html], Consulté le 9 mars 2024.

²³³ Stilborn, J. (2003), CANADIAN INTERGOVERNMENTAL RELATIONS AND THE KYOTO PROTOCOL: WHAT HAPPENED, WHAT DIDN'T?, Canadian Political Science Association, 2003 Conference, Session A2, Challenges to Canadian Federalism, En Ligne [<https://cpsa-acsp.ca/paper-2003/stilborn.pdf>]

²³⁴ Gouvernement du Canada, (2000), Plan d'action 2000 sur le changement climatique, En Ligne [<https://publications.gc.ca/collections/Collection/M22-135-2000F.pdf>], Consulté le 9 mars 2024.

²³⁵ Gouvernement du Canada, (2002), Plan du Canada sur les changements climatiques, En Ligne [<https://publications.gc.ca/collections/Collection/En56-183-2002F.pdf>], Consulté le 9 mars 2024.

²³⁶ Gouvernement du Canada, (2005), *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*, En Ligne [<https://publications.gc.ca/collections/Collection/En84-15-2005F.pdf>], Consulté le 9 mars 2024.

types de mesures volontaires ayant été proposées à travers les plans soumis précédemment, il aurait été en mesure d'atteindre l'ambitieux objectif de réduction que s'était fixé les gouvernements Canadiens à l'aube des *années Kyoto*.

Alors que d'un côté, le gouvernement fédéral multipliait les engagements et les plans climatiques, les provinces productrices de pétrole de l'Ouest redoublaient d'efforts afin de paver la voie à un développement exponentiel de l'industrie des sables bitumineux. En 1993, le gouvernement du premier ministre nouvellement élu de l'Alberta mis sur pied le *National Task Force on Oil Sands Strategies*. Sous la direction du PDG de la multinationale pétrolière Syncrude, la *Task Force* avait comme mandat d'accélérer le développement de l'exploitation des sables bitumineux dans la province albertaine. Dans son rapport final, déposé en 1995, la même année que la présentation du plan climatique *National Action Program on Climate Change*, le *Task Force* détaillait son ambitieuse vision. Cette dernière envisageait entre autres une multiplication de la production de sorte qu'elle passe de 400 000 à plus d'un million de barils par jour d'ici 2020²³⁷. Cet objectif fut atteint dès 2004, 16 ans avant l'échéance. La *Task Force* s'était également donné comme objectif d'attirer des investissements de capitaux de 20 à 25 milliards d'ici les 25 prochaines années. Cet objectif fut atteint en trois ans.²³⁸ L'atteinte aussi rapide des objectifs audacieux émis par la *Task Force* fut rendu possible entre autres par la mise en place par l'Alberta et le gouvernement fédéral d'un cadre réglementaire généreux et permissif abolissant à toute fin pratique la collecte de redevance sur les sables bitumineux jusqu'à ce que la totalité des investissements en capital soit récupéré. Ce cadre prévoyait une redevance de l'ordre de seulement 1% des revenus totaux, jusqu'à ce que tous les coûts en capital soient récupérés. Une fois ces coûts récupérés, le taux de redevance passait à 25% des revenus totaux²³⁹. Selon Woynillowicz et al., ce cadre réglementaire a constitué un puissant levier, stimulant l'investissement et favorisant une expansion rapide de l'industrie des sables bitumineux²⁴⁰.

²³⁷ Woynillowicz.D, Severson-Baker.C, Raynolds.M, (2005), *Oil Sands Fever; The environmental implications of Canada's Oil sands rush*, The Pembina Institute, p.12, En ligne [<https://www.pembina.org/reports/OilSands72.pdf>], Consulté le 9 mars 2024.

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Ibid, p.12

²⁴⁰ Ibid.

L'industrie des sables bitumineux atteignait ainsi avec des années d'avance ses ambitieux objectifs de développement avec le soutien du gouvernement fédéral alors que ce dernier peinait à établir et suivre des plans climatiques crédibles qui lui aurait permis de s'approcher de l'atteinte des cibles qu'il s'était fixées au fil des années. Outre le fait que les différents plans exposés précédemment ne soit pas suffisants et réellement efficaces pour faire fléchir la courbe des émissions de GES du pays, il semble également de manière de plus en plus claire que la trajectoire de développement du Canada n'est pas compatible avec l'atteinte de ses objectifs climatiques. Cet écart se creusera encore davantage lors des années Harper.

Les années Harper (2006-2015)

L'élection d'un nouveau gouvernement dirigé par le Parti conservateur de Stephen Harper marque une rupture avec ses prédécesseurs quant à son approche vis-à-vis des politiques climatiques. Contrairement à ses derniers, les conservateurs mirent en place des politiques davantage alignées avec la posture qu'ils adoptèrent sur la scène de la gouvernance climatique internationale. Avant même qu'il soit élu premier ministre, Stephen Harper nous fit part, à travers une éloquente lettre, de sa vision de la lutte contre le changement climatique et du protocole de Kyoto. Selon lui,;

We're gearing up for the biggest struggle our party has faced since you entrusted me with the leadership. I'm talking about the "battle of Kyoto" – our campaign to block the job-killing, economy-destroying Kyoto Accord.²⁴¹

Reprenant la rhétorique des industries fossiles selon laquelle l'accord serait désastreux pour l'économie, le futur premier ministre entretenait également des doutes sur la science climatique ; « It focuses on carbon dioxide, which is essential to life, rather than upon pollutants ». ²⁴² En somme, selon lui, l'accord serait « essentially a socialist scheme to suck money out of wealth-producing nations » ²⁴³.

²⁴¹ Sanger, T, Saul, G, (2008), The Harper Government and Climate Change: Lost at Sea?, Dans Theresa Healy, The Harper record (Ottawa Canadian Center for Policy Alternatives, p. 281, En Ligne [https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/2008/HarperRecord/The_Harper_Government_and_Climate_Change.pdf], Consulté le 10 mars 2024.

²⁴² Ibid, p.182.

²⁴³ Ibid.

C'est ainsi que peu de temps après l'élection de 2006, la nouvelle ministre de l'Environnement Rona Ambrose déclara qu'il était impossible pour le Canada de respecter ses engagements de réduction d'émission pris dans le cadre du protocole de Kyoto ; « My departmental officials and the department officials from natural resources have indicated that it is impossible, impossible for Canada to reach its Kyoto targets »²⁴⁴. Alors que les précédents gouvernements, particulièrement celui des progressistes-conservateurs de Brian Mulroney, faisaient de la défense de l'environnement un thème central de leur diplomatie sur la scène internationale, leur méritant la réputation de leader en matière de climat, le gouvernement conservateur de Harper transforma quant à lui rapidement le Canada en véritable paria climatique.

Le Canada devint le premier État à se prémunir de son droit concédé en vertu de l'article 27 du protocole de Kyoto lorsque, en 2011, il retira complètement le pays du protocole et des obligations y étant associées.²⁴⁵ Afin de justifier cette décision, le gouvernement Harper affirmait que rester dans le cadre du protocole de Kyoto nuirait à l'économie canadienne et que la stricte différenciation entre les pays développés et en développement sur laquelle le protocole était fondé ne constituait pas une base valide pour aborder la crise climatique car cette dernière permettrait à des pays comme la Chine ou l'Inde de continuer la croissance de leurs émissions sans restrictions.²⁴⁶

Ce retrait du protocole était également représentatif des actions climatiques que les conservateurs prenaient sur le plan national. L'un des premiers « plans climatiques » présenté par les conservateurs en octobre 2006 reprenait essentiellement le langage utilisé par les industries fossiles lors de leurs campagnes de lobbying en réaction aux précédents plans libéraux. Intitulé le « *Clean Air Act* », ce plan, qui sera finalement abandonné, ne prévoyait aucune limite sur les émissions de

²⁴⁴ CBC News, 7 Avril 2006, 'Impossible' for Canada to reach Kyoto targets: Ambrose, En Ligne [<https://www.cbc.ca/news/canada/impossible-for-canada-to-reach-kyoto-targets-ambrose-1.583826>], Consulté le 10 mars 2024.

²⁴⁵ UNFCCC, (2014), Canada's withdrawal from the Kyoto Protocol and its effects on Canada's reporting obligations under the Protocol, En Ligne [https://unfccc.int/files/kyoto_protocol/compliance/enforcement_branch/application/pdf/cc-eb-25-2014-2_canada_withdrawal_from_kp.pdf], Consulté le 10 mars 2024.

²⁴⁶ Maciunas, Silvia/Lassus Saint-Geniès, Géraud de (2018). The evolution of Canada's international and domestic climate policy : from divergence to consistency?. Waterloo, Ontario : Centre for International Governance Innovation.

GES jusqu'en 2020 et repoussait à 2010 l'entrée en vigueur de toute réglementation envers les grands émetteurs industriels.²⁴⁷

En 2007, le ministre de l'Environnement John Baird annonçait un nouveau plan climatique intitulé *Turning the Corner : An Action Plan to reduce Greenhouse Gases and Air Pollution*²⁴⁸. Alors que le protocole de Kyoto appelait à une réduction absolue des émissions de GES, le plan de 2007 proposait uniquement une cible de diminution de l'intensité carbone par unité de production de 20% entre les niveaux de 2006 d'ici 2020. Alors qu'une réduction absolue des émissions de GES implique une diminution nette du volume total des gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère, une diminution de l'intensité carbone vise uniquement à diminuer la quantité de GES émise par unité de production, ce qui n'empêche pas une augmentation globale des émissions si la production totale augmente. Cette réduction serait rendue possible par le biais de mesures volontaires ainsi qu'à travers le développement de nouvelles technologies²⁴⁹, thèmes centraux au discours climatique du gouvernement tout au long des années Harper.

Malgré tout, les conservateurs continuaient à participer aux négociations climatiques sur la scène internationale et à promulguer des cibles de réduction. Le Canada participa ainsi à l'accord non contraignant de Copenhague (2009) et annonça une cible de réduction révisée, alignée avec celle des États-Unis de 17% sous les niveaux de 2005 d'ici 2020.²⁵⁰ Le Canada était également critiqué, lors du sommet de Copenhague, pour son manque de coopération et son obstructionnisme.²⁵¹ Le manque d'ambition du Canada se transposa encore une fois sur le plan national lorsque les conservateurs, au lieu d'implanter des mesures coercitives ou des limites absolues d'émissions,

²⁴⁷ Hiermeier, J. (2006), Clean Air Act Weak on Greenhouse Gas Emissions, Environmental Law Centre, Vol.21, No.4, En Ligne [https://elc.ab.ca/Content_Files/Files/NewsBriefs/Vol.21No.4.pdf], Consulté le 10 mars 2024.

²⁴⁸ Gouvernement du Canada, (2007), Action on Climate Change and Air Pollution, En Ligne [https://www.ec.gc.ca/doc/media/m_124/brochure/brochure_eng.pdf], Consulté le 10 mars 2024.

²⁴⁹ Government of Canada, (2008), Turning the Corner, Taking Action to fight climate Change, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2009/ec/En88-2-2008E.pdf], Consulté le 6 janvier 2024.

²⁵⁰ Environment Canada, (2011), Canada's Emissions Trends, En Ligne [<https://www.ec.gc.ca/doc/publications/cc/COM1374/ec-com1374-en-es.htm#:~:text=When%20Canada%20signed%20the%20Copenhagen,set%20by%20the%20United%20States.>], Consulté le 10 mars 2024.

²⁵¹ Maciunas, Silvia/Lassus Saint-Geniès, Géraud de (2018). The evolution of Canada's international and domestic climate policy : from divergence to consistency?. Waterloo, Ontario : Centre for International Governance Innovation.

optèrent pour une approche réglementaire secteur par secteur en prenant bien soin d’y exempter les industries fossiles²⁵².

Le dernier mandat des conservateurs, de 2011 à 2015, fut majoritaire et d’autant plus nuisible à la cause environnementale. Il fut caractérisé à la fois par un affaiblissement de la participation publique dans les grands projets de développement énergétique et d’une influence toujours plus importante des entreprises pétrolières au sein du gouvernement. Cette influence se traduira entre autres par une relation de plus en plus acrimonieuse entre le gouvernement fédéral et les ONG environnementales. La rhétorique hostile que le ministre fédéral des ressources naturelles Joe Oliver employa à leur égard en 2012 dans une lettre ouverte²⁵³ destinée à défendre la construction du pipeline Northern Gateway en fait état. Il y qualifie les groupes environnementaux comme étant mue d’un « Radical ideological agenda » usant de « funding from foreign special interest groups » dans le but de saboter l’économie canadienne²⁵⁴. Le règne conservateur contribua ainsi à la diffusion d’un discours hostile envers le mouvement environnemental, selon lequel ce dernier serait nuisible à l’économie et au mode de vie des citoyens canadiens.

Le Canada, durant les années Harper, échangea ainsi son image de leader climatique sur la scène mondiale pour celle d’un paria dont l’objectif visait davantage à ralentir et obstruer les négociations qu’à y apporter une quelconque contribution positive. Sur le plan national, les plans climatiques que les conservateurs proposèrent étaient loin de présenter des mesures significatives afin de réduire les émissions de GES. Au contraire, ils s’alignaient généralement sur les propositions des grandes industries, lesquelles bénéficiaient d’un accès privilégié au cabinet du premier ministre.

Il apparaît ainsi que, contrairement aux deux périodes précédentes, la position du Canada en ce qui a trait à la question climatique était relativement alignée entre celle que l’État adoptait à l’international et ses actions au niveau national. Son rejet du protocole de Kyoto et son refus d’être

²⁵² Ibid.

²⁵³ Gouvernement du Canada, (2012), An open letter [...] Canada’s national economic interest, En Ligne [<https://www.canada.ca/en/news/archive/2012/01/an-open-letter-honourable-joe-oliver-minister-natural-resources-canada-commitment-diversify-our-energy-markets-need-further-streamline-regulatory-process-order-advance-canada-national-economic-interest.html>], Consulté le 10 mars 2024.

²⁵⁴ Ibid.

soumis à des cibles de réduction étaient cohérents avec ses politiques nationales refusant d'imposer une cible de réduction absolue des émissions aux grands émetteurs ainsi qu'avec ses rapports étroits avec l'industrie pétrolière.

À l'aube de la COP 21 et de la conférence de Paris, le Canada se retrouvait ainsi avec des émissions de GES 20 % plus élevées qu'en 1990²⁵⁵. L'élection des libéraux de Justin Trudeau en 2015 se fera avec une promesse de renverser la tendance ainsi que celle d'un retour du Canada sur la scène climatique internationale. Nous verrons dans la prochaine section comment cela s'est déroulé.

Les années Trudeau (2015 à Aujourd'hui)

« *Canada is back, my friends. Canada is back, and here to help.* »

Justin Trudeau lors de son allocution d'ouverture à la COP 21 en novembre 2015.²⁵⁶

« *No country would find 173 billion barrels of oil in the ground and just leave them.* » Justin Trudeau lors d'un discours dans le cadre d'une conférence sur l'énergie au Texas, en mars 2017.²⁵⁷

Le 19 octobre 2015, le Parti conservateur de Stephen Harper subit une large défaite aux élections fédérales²⁵⁸. Après 10 ans de règne conservateur, les rênes du pays passeront aux mains du parti libéral de Justin Trudeau. Rompant radicalement avec le discours de son prédécesseur, le chef libéral se fera élire suite à une campagne électorale durant laquelle il promit de mettre en place, en

²⁵⁵ Bureau du vérificateur général du Canada. (2021). *Reports of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the Parliament of Canada, Report 5 : Lessons Learned from Canada's Record on Climate Change*. En Ligne [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202111_05_e.pdf]. Consulté le 03/05/23.

²⁵⁶ CBC News, (2015), Justin Trudeau tells Paris climate summit Canada is ready to do more, En ligne [<https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-address-climate-change-paris-1.3343394>], Consulté le 25 mars 2024.

²⁵⁷ CBC News, (2017), Trudeau says he will succeed on energy where his father and Stephen Harper failed, En ligne [<https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-houston-harper-pierre-ceraweeek-1.4018746>], Consulté le 25 mars 2024.

²⁵⁸ Élections Canada, (2015), Carte des résultats officiels de la 42^e élection générale (2015), En Ligne, [https://www.elections.ca/res/cir/maps2/map.asp?map=ERMap_42&lang=f], Consulté le 22 mars 2024

concertation avec les provinces, un véritable plan de lutte contre les changements climatiques qui permettrait au Canada d'enfin suivre ses promesses de réduction d'émissions.²⁵⁹

La COP21, ayant eu lieu en décembre 2015, offrit une première opportunité au nouveau gouvernement de mettre en pratique ses engagements pris durant la récente campagne électorale. L'attitude générale des libéraux à Paris sera éloquemment symbolisée par la déclaration du premier ministre lors de l'ouverture de la conférence selon lequel « Canada is back »²⁶⁰. En effet, contrairement à l'hostilité décomplexée envers la gouvernance climatique affichée par le précédent gouvernement, les libéraux de Justin Trudeau arrivèrent à la COP21 avec l'objectif de jouer un « rôle constructif », et de travailler à la signature d'un accord ambitieux.²⁶¹ Ce rôle constructif se manifestera entre autres par le soutien de la part de la ministre de l'environnement de l'époque, Catherine McKenna, d'une revendication émanant d'un regroupement d'États insulaires selon laquelle l'accord devrait être ambitieux et limiter l'augmentation de température globale sous la barre des 1.5 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriel.²⁶² Le Canada rejoindra également, lors de la dernière semaine de la COP21, le «*High ambition Coalition*», une coalition de pays militant pour l'atteinte d'un accord contenant des mesures fortes et légalement contraignantes.²⁶³

C'est ainsi qu'en octobre 2016, le Canada ratifiera officiellement l'accord de Paris et soumettra ses contributions déterminées au niveau national (NDC). À travers celles-ci, le Canada s'engagera à

²⁵⁹ Liberal Party of Canada, (2015), *Real Change : A new plan for a strong middle class*, En Ligne [<https://www.documentcloud.org/documents/2484248-liberal-party-of-canada-2015-platform#document/p39/a254523>], Consulté le 26 mars 2024, p.39.

²⁶⁰ CBC News, (2015), *Justin Trudeau tells Paris climate summit Canada is ready to do more*, En ligne [<https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-address-climate-change-paris-1.3343394>], Consulté le 25 mars 2024.

²⁶¹ Prime Minister of Canada Justin Trudeau, *Canada's National Statement at COP21*, 30 Novembre 2015, En ligne [<https://www.pm.gc.ca/en/news/speeches/2015/11/30/canadas-national-statement-cop21>], Consulté le 1er avril 2024.

²⁶² The Globe and Mail, *Catherine McKenna pushes for 1.5 C target in Paris climate talks*, publié le 6 décembre 2015, En Ligne [<https://www.theglobeandmail.com/news/world/climate-talks-hinge-on-financing-for-developing-nations/article27626639/>], Consulté le 22 avril 2024.

²⁶³ The Narwhal, *Canada joins «High ambition coalition» to push for a strong Climate Treaty in Paris*, publié le 11 décembre 2015, En ligne [<https://thenarwhal.ca/canada-joins-high-ambition-coalition-push-strong-climate-treaty-paris/>], Consulté le 23 avril 2024.

réduire ses émissions de GES de 30% sous les niveaux de 2005 d'ici 2030.²⁶⁴ Malgré avoir montré une attitude bien plus constructive que celle des conservateurs lors des précédentes COP, la cible que le gouvernement Trudeau s'est engagée à atteindre correspond à celle adoptée par son prédécesseur. Les libéraux seront néanmoins davantage proactifs à leur retour au Canada afin de mettre en place un plan leur permettant d'atteindre leurs objectifs. Une fois rentré au pays à la suite de la COP de Paris, le gouvernement fédéral coordonnera une rencontre entre les provinces et les territoires afin de développer et d'implanter l'accord international récemment signé. C'est ainsi qu'en mars 2016, les premiers ministres des différentes provinces signeront la déclaration de Vancouver. À travers cette dernière, les dirigeants Canadiens s'engageront, de manière générale, à hausser le niveau d'ambition climatique, à promouvoir une croissance économique propre, à mettre en place des mesures d'atténuation, accroître les actions prises en matière d'adaptation et de résilience climatique ainsi qu'à améliorer la coopération.²⁶⁵ L'avancée la plus notable réside néanmoins dans leur accord visant à mettre en place, avant la fin de l'année 2016, un cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Cet accord sera rendu possible entre autres par un alignement des astres politiques inédit dans l'histoire canadienne moderne. En effet, pour la première fois depuis que la question climatique s'est invitée dans la politique canadienne, aucune des grandes provinces n'était dirigée par un gouvernement conservateur.²⁶⁶ Contrairement aux précédents gouvernements libéraux fédéraux, Trudeau se trouva à négocier un plan climatique face à des gouvernements provinciaux idéologiquement situés au centre ou au centre-gauche autant en Colombie-Britannique, au Québec, en Ontario qu'au sein de l'Alberta, dirigée depuis peu par le Nouveau parti démocratique de Rachel Notley.

Alors que les précédents plans climatiques fédéraux étaient majoritairement conçus et mis en place de manière plus ou moins unilatérale par le gouvernement central, la participation active des

²⁶⁴ Environnement et changement climatique Canada, (2018), Recueil des engagements du Canada aux accords et instruments internationaux sur l'environnement, En Ligne, [https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/international-affairs/compendium/2018/batch-1/A43%20FR%202018%20IEA%20Factsheet%20Paris%20and%20UNFCCC%20Clean.pdf], Consulté le 29 avril 2024.

²⁶⁵ Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, (2016), Déclaration de Vancouver sur la croissance propre et les changements climatiques, En Ligne [https://scics.ca/fr/product-produit/declaration-de-vancouver-sur-la-croissance-propre-et-les-changements-climatiques/], Consulté le 2 mai 2024.

²⁶⁶ MacNeil, R., & Paterson, M. (2018). Trudeau's Canada and the challenge of decarbonisation. *Environmental Politics*, 27(2), 379–384. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1080/09644016.2018.1414747

principales provinces canadiennes lors des négociations du sommet de Vancouver ayant mené à l'accord sur le développement du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques laissait entrevoir une implantation plus efficace du futur plan climatique.²⁶⁷ En effet, l'implantation efficace de stratégies climatiques requière la participation des provinces puisque la gestion des ressources naturelles tombe sous la juridiction provinciale en vertu du partage des pouvoirs tel qu'édicte dans la constitution canadienne²⁶⁸.

L'accord de Vancouver entre les provinces et le fédéral livrera sa promesse à temps lorsque, en décembre 2016, les premiers ministres canadiens adopteront officiellement le cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC)²⁶⁹. Considéré à l'époque comme le plan climatique fédéral le plus ambitieux jamais présenté²⁷⁰, le CPC identifiera plus de 50 mesures spécifiques à mettre en place afin d'atteindre les objectifs climatiques fixés par le gouvernement. Ces dernières se déploieront dans une panoplie de secteurs de l'économie canadienne tel que le transport, les bâtiments, l'électricité ou l'exploitation forestière.²⁷¹ Toutefois, la mesure phare du cadre pancanadien sera la mise en place pour la première fois d'un prix sur le carbone à l'ensemble du pays. Au cœur du CPC, la tarification du carbone est considérée par le gouvernement comme étant « l'une des stratégies les plus efficaces, les plus transparentes et les plus efficaces pour réduire les émissions de GES. »²⁷² Elle consiste à attribuer une valeur monétaire aux émissions de

²⁶⁷ Stephan. S, Miranda Alice. S, (2021), Climate and Energy Politics in Canada and Germany: Dealing with Fossil Fuel Legacies: Potentials for Greater Transatlantic Cooperation, In. Canadian journal of European and Russian Studies, Vol. 14, No.12, pp. 29-55.

²⁶⁸ Gouvernement du Canada, Le partage constitutionnel des pouvoirs, En ligne [<https://www.canada.ca/fr/affaires-intergouvernementales/services/federation/partage-pouvoirs-legislatifs.html>], Consulté le 9 mai 2024.

²⁶⁹ Gouvernement du Canada, Communiqué des premiers ministres, publié le 9 décembre 2016, En Ligne [<https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2016/12/09/communiqu%C3%A9-des-premiers-ministres>], Consulté le 13 mai 2024.

²⁷⁰ C. Lemphers. N, (2020), Beyond the Carbon Curse : a Study of the Governance Foundation of climate change politics in Australia, Canada and Norway, Doctoral Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy, Department of Political Science, University of Toronto p.164.

²⁷¹ Gouvernement du Canada, (2016), Mesure fédérales pour une croissance économique propre : Mise en œuvre du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, En Ligne [<https://www.canada.ca/content/dam/themes/environment/documents/weather1/20170119-fr.pdf>], Consulté le 16 mai 2024.

²⁷² Environnement et changement climatique Canada, (2016), Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : plan canadien de lutte contre les changements climatiques, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/En4-294-2016-fra.pdf], Consulté le 16 mai 2024, p.7.

dioxyde de carbone, afin d'encourager leur réduction. Cette tarification peut prendre plusieurs formes, telles que les taxes sur le carbone, les systèmes de plafonnement et d'échange ou encore les compensations carbone²⁷³.

Le CPC, quant à lui, prévoit la création d'une référence (*benchmark*) fédérale de tarification du carbone. Selon ce cadre de référence, le fédéral exige que l'ensemble des provinces et territoires aient un système de tarification du carbone d'ici 2018. Le CPC laisserait à chaque juridiction le loisir de choisir d'imposer un prix sur le carbone soit par un système basé sur le prix telle une taxe sur le carbone, ou un système de plafonnement et d'échange. Les mécanismes de tarification provinciaux et territoriaux doivent toutefois répondre à certains critères tels que définis dans le CPC. Pour ce qui est d'une taxe sur le carbone, le prix doit être d'au moins 10\$ par tonne en 2018 et augmenter de 10\$ chaque année pour atteindre 50\$ par tonne en 2022. Les juridictions ayant optées pour un système de plafonnement et d'échange doivent quant à elle maintenir un objectif de réduction des émissions égal ou supérieur à 30% d'ici 2030, égalant ou dépassant ainsi celui du Canada.

Le CPC prévoit également un « filet de sécurité » (*backstop*) fédéral de tarification du carbone, qui s'appliquerait dans les juridictions qui ne respecteraient pas la référence (*benchmark*) fédérale²⁷⁴. Le gouvernement fédéral avait appelé les provinces à soumettre leur plan afin de mettre en place un système de tarification du carbone d'ici 2018 ²⁷⁵, à défaut de quoi le filet de sécurité serait mis en place. Malgré tout, ni l'Ontario ni la Saskatchewan n'ont soumis de plans. Le Manitoba s'est quant à lui engagé uniquement à maintenir un prix sur le carbone deux fois moins élevé que celui exigé par le fédéral, tandis que le Nouveau-Brunswick a proposé de créer une taxe provinciale sur le carbone tout en réduisant du même montant une taxe existante sur le carburant.²⁷⁶ Le

²⁷³ Gilbertson. T, (2017), Carbon pricing : A critical perspective for community resistance, In Indigenous Environmental Network, En Ligne [<https://www.ienearth.org/wp-content/uploads/2017/11/Carbon-Pricing-A-Critical-Perspective-for-Community-Resistance-Online-Version.pdf>], Consulté le 16 mai 2024.

²⁷⁴ Maciunas, Silvia/Lassus Saint-Geniès, Géraud de (2018). The evolution of Canada's international and domestic climate policy: from divergence to consistency?. Waterloo, Ontario : Centre for International Governance Innovation.

²⁷⁵ Government of Canada, Technical paper : federal carbon pricing backstop, En Ligne [<https://www.canada.ca/en/services/environment/weather/climatechange/technical-paper-federal-carbon-pricing-backstop.html>], Consulté le 11 juillet 2024.

²⁷⁶ Fenna. A, Jodoin. S, Setzer. J, (2023), Climate Governance and federalism: A forum of federation comparative policy analysis, Cambridge University press, New York, p.77.

gouvernement néo-démocrate détenant les rênes de la province albertaine depuis 2015 fut défait en 2019, laissant la place au Parti conservateur uni (PCU) de Jason Kenney. Ce dernier annula immédiatement la taxe carbone mise en place par ses prédécesseurs²⁷⁷. En réaction à l'absence de la mise en place d'un plan de la part de ces provinces afin d'appliquer un prix sur le carbone conformément à l'accord signé en 2016, le fédéral leur imposa sa propre tarification.

En 2020, le fédéral publia son Plan pour un environnement sain et une économie saine (*Healthy Environment and a Healthy Economy* ou HEHE).²⁷⁸ S'inscrivant dans la continuité du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le HEHE vise entre autres à renforcer les actions climatiques du Canada afin de respecter ses engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris.²⁷⁹ À travers ce plan révisé, le gouvernement fédéral s'engage à mettre en place 64 mesures supplémentaires ainsi qu'à investir plus de 15 milliards de dollars pour soutenir divers projets visant à réduire la pollution. Par ailleurs, le HEHE prévoit une hausse du prix de référence du carbone à 170\$ la tonne d'ici 2030. À l'automne 2021, le gouvernement s'est fixé une nouvelle cible de réduction des GES de 40 à 45% d'ici 2020 dans une optique de carboneutralité à l'horizon 2050²⁸⁰.

Malgré un changement de discours radical en ce qui a trait à la lutte contre les changements climatiques depuis l'accession au pouvoir des libéraux comparativement à leurs prédécesseurs conservateurs ainsi que de nombreux plans climatiques et promesses d'actions à venir, le Canada demeure très loin de remplir ses objectifs et d'être à la hauteur des changements nécessaires afin d'infléchir la trajectoire du réchauffement climatique. Un rapport publié en 2023 par le

²⁷⁷ Lake. O, (2019, 22 mai), Kenney government's first bill to kill Alberta's carbon tax, Canada's National Observer, En Ligne [<https://www.nationalobserver.com/2019/05/22/news/kenney-governments-first-bill-kill-albertas-carbon-tax>]

²⁷⁸ Environnement et Changement climatique Canada, (2020), Un environnement sain et une économie saine, en Ligne [https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/climate-plan/plan_environnement_sain_economie_saine.pdf], Consulté le 16 juillet 2024

²⁷⁹ UNFCCC, Contributions déterminées au niveau national (NDCs), En Ligne [<https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/contributions-determinees-au-niveau-national-ndcs>], Consulté le 16 juillet 2024.

²⁸⁰ Prime minister of Canada Justin Trudeau, (2021, 22 avril), Prime Minister Trudeau announces increased climate ambition, En Ligne [<https://www.pm.gc.ca/en/news/news-releases/2021/04/22/prime-minister-trudeau-announces-increased-climate-ambition>], Consulté le 16 juillet 2024.

commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada²⁸¹ mandaté dans le cadre de la loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité (2021) montre que le gouvernement fédéral n'est pas en voie d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé dans son plan de réduction des émissions pour 2030. Tout en rappelant que le gouvernement fédéral a échoué à atteindre ses objectifs de réduction des émissions malgré l'élaboration et la mise en œuvre de plus de dix plans d'atténuation des changements climatiques depuis 1990²⁸², les auteurs du rapport relèvent plusieurs lacunes dans la stratégie climatique fédérale. Selon eux ; « Les enjeux liés à l'incapacité d'atténuer les changements climatiques sont de plus en plus élevés, et les possibilités de réduire les émissions pour atteindre les objectifs de 2030 et de 2050 s'amenuisent rapidement. »²⁸³

Plus ça change, plus c'est pareil ... ou pire

Agissant en tant que référence en matière de suivi et de reddition de comptes face aux engagements et politiques climatiques de plus de 32 pays, le Climate Action Tracker (CAT)²⁸⁴ est un organisme scientifique indépendant mesurant l'action climatique des gouvernements par rapport à l'objectif mondialement convenu lors de l'accord de Paris de maintenir le réchauffement bien en dessous de 2°C tout en poursuivant les efforts pour limiter le réchauffement à 1.5°C²⁸⁵. Selon une analyse de l'organisme publiée en 2022, les politiques climatiques du Canada sont « hautement insuffisantes »²⁸⁶. Le CAT note que « If all countries were to follow Canada's approach, warming could reach over 3°C and up to 4°C. »²⁸⁷. Un tel niveau de réchauffement climatique s'éloigne considérablement des engagements internationaux du Canada et serait potentiellement catastrophique. Le constat est similaire du côté de Climate Change Performance Index (CCPI), un indice de performance en

²⁸¹ Bureau du vérificateur général du Canada, (2023), Rapport 6 : Rapports du commissaire à l'environnement et au développement durable, En Ligne [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202311_06_f.pdf], Consulté le 16 juillet 2024.

²⁸² Ibid, p.iii

²⁸³ Ibid.

²⁸⁴ Climate Action Tracker.org, En Ligne [<https://climateactiontracker.org/about/>], Consulté le 17 juillet 2024.

²⁸⁵ UNFCCC, L'accord de Paris, En Ligne [<https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>], Consulté le 17 juillet 2024.

²⁸⁶ Climate Action Tracker.org, Canada, En Ligne [<https://climateactiontracker.org/countries/canada/>], Consulté le 17 juillet 2024.

²⁸⁷ Ibid.

matière de changement climatique publié annuellement depuis 2005 suivant et comparant la performance de plus de 67 pays en matière d'atténuation du changement climatique.²⁸⁸ Selon le CCPI, malgré les récents plans climatiques du gouvernement Trudeau, le Canada se retrouve à la toute fin du classement, parmi les « Very low performing countries », à la 62^e position sur 67 ²⁸⁹.

Le bilan de plus de trois décennies de gouvernance climatique au Canada nous oblige à reconnaître que les différents objectifs de réductions des émissions de CO₂ que le pays s'est engagé à respecter sur la scène internationale se sont systématiquement soldés par d'importants échecs. Malgré un discours environnemental souvent enthousiaste, particulièrement lors des différents règnes libéraux, les actions prises au niveau national ne semblent pas compatibles avec les ambitions climatiques exprimées.

La contradiction canadienne : Une économie pétrolière face à la crise climatique

En dépit de ses engagements en matière de changement climatique, le Canada n'a pas su tenir ses promesses et a, au contraire, adopté une approche paradoxale. En effet, depuis plus de trois décennies, le pays a soutenu l'expansion continue de son secteur pétrolier, illustrant ainsi ce qui semble être une contradiction flagrante entre ses objectifs environnementaux déclarés et sa trajectoire de développement économique. Au cours des 30 dernières années, la production de pétrole brut canadien a connu une croissance soutenue, tirée entre autres par l'expansion rapide du secteur des sables bitumineux depuis la fin des années 2000 ²⁹⁰. De 1,7 millions de barils par jour (b/j) en 1990, la production a atteint 4,7 millions de b/j en 2019. La croissance du secteur fossile canadien se poursuit nonobstant le gouvernement en place au niveau fédéral et l'ampleur de l'ambition climatique déclarée. Selon un rapport de S&P Global, cité par CBC,²⁹¹ le Canada a le

²⁸⁸ CCPI.org, What is the CCPI?, En Ligne [<https://ccpi.org/ccpi-philosophy-team/>], Consulté le 17 juillet 2024.

²⁸⁹ CCPI.org, Canada, En Ligne [<https://ccpi.org/country/can/>], Consulté le 17 juillet 2024.

²⁹⁰ Régie de l'énergie du Canada, Canadian Crude Oil exports : A 30 year Review, En ligne [<https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-commodities/crude-oil-petroleum-products/report/canadian-crude-oil-exports-30-year-review/>], Consulté le 8 août 2024.

²⁹¹ Bakx,.K, (2023, 12 oct.), Canada could lead the world in oil production growth in 2024, CBC news, En Ligne [<https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/bakx-oil-production-s-p-record-1.6993102>], Consulté le 8 août 2024.

potentiel, en 2024, de se hisser au premier rang mondial en termes de croissance de la production pétrolière grâce à une augmentation de près de 500 000 b/j issus de la production des sables bitumineux. Cette hausse ferait porter la production pétrolière annuelle totale du Canada à un niveau record de plus 5,3 millions de b/j d'ici la fin de l'année 2024.

Au-delà de l'incapacité : Les politiques à l'origine de l'échec climatique

Le gouvernement fédéral canadien, loin de rester passif face à l'augmentation de l'exploitation pétrolière, joue un rôle central, comme en témoigne l'achat et la nationalisation de l'oléoduc Transmountain. En 2016, un mois avant la publication du cadre pancanadien (CPC), le gouvernement fédéral a approuvé la construction du pipeline Transmountain de la compagnie texane Kinder Morgan.²⁹² Une fois complété, l'oléoduc de 1150 km viendrait pratiquement tripler sa capacité de transport de pétrole brut, passant de 300 000 à 890 000 b/j. En 2018, malgré l'approbation du gouvernement fédéral, Kinder Morgan choisit d'abandonner la construction du pipeline, invoquant des préoccupations liées aux délais de construction, aux contestations juridiques et à la rentabilité du projet.²⁹³ C'est alors que le gouvernement fédéral décida d'acheter l'oléoduc à Kinder Morgan pour la somme de 4,7 milliards de dollars, nationalisant ainsi l'infrastructure pétrolière. En réaction à de multiples contestations judiciaires venant de toutes parts, notamment de groupes autochtones, le début des chantiers a été temporairement ralenti par une décision de la Cour d'appel fédérale, laquelle suspendit l'approbation initiale de l'oléoduc afin d'imposer au gouvernement fédéral de mener de plus amples consultations avant de poursuivre la construction²⁹⁴. Une fois ses obligations légales supplémentaires remplies, les libéraux approuvèrent une deuxième fois la construction de l'oléoduc, un jour après avoir déclaré l'état d'urgence climatique au parlement fédéral²⁹⁵.

²⁹² C. Lemphers. N, (2020), *Beyond the Carbon Curse: a Study of the Governance Foundation of climate change politics in Australia, Canada and Norway*, Doctoral Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy, Department of Political Science, University of Toronto, p.169.

²⁹³ Kraushaar-Friesen. N, Busch. H, (2020), *Of pipe dreams and fossil fools: Advancing Canadian fossil fuel hegemony through the Trans Mountain pipeline*, Energy Research & Social science, No.69.

²⁹⁴ Ibid.

²⁹⁵ Mabee. W, (2019, 20 Juin), *Cognitive dissonance : Canada declares a national climate emergency and approves a pipeline*, The Conversation, En ligne [<https://theconversation.com/cognitive-dissonance-canada-declares-a-national-climate-emergency-and-approves-a-pipeline-119151>], Consulté le 8 aout 2024

Selon plusieurs auteurs, dont Robert MacNeil et Matthew Paterson²⁹⁶, la position du gouvernement Trudeau comporte une contradiction fondamentale. Selon eux, il est clair que la poursuite du soutien politique et financier en faveur de l'expansion du secteur pétrolier au Canada est incompatible avec la réduction des émissions de GES.

Un rapport de l'agence internationale de l'énergie paru en 2017²⁹⁷ montre que pour nous assurer de ne pas dépasser un réchauffement planétaire de 2°C d'ici 2100, avec un taux de probabilité de 66%, nous avons besoin d'une « transition énergétique d'une ampleur exceptionnelle, vaste et rapide »²⁹⁸. Selon le rapport, les émissions de CO2 devaient avoir atteint leur sommet en 2020 et chuter de 70% en 2050 par rapport au niveau de 2017 afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Une étude de Christophe McGlade et de Paul Ekins, publié dans la revue *Nature*,²⁹⁹ montre que pour atteindre une décarbonisation, les États doivent, après avoir abandonné l'exploitation du charbon, réduire rapidement leur production de pétrole, en particulier l'exploitation du pétrole non conventionnel tel que celui issu des sables bitumineux. Selon leurs calculs, afin de respecter le budget carbone nécessaire à l'atteinte de l'objectif de Paris d'un maximum de 2°C de réchauffement, plus de 85% des réserves de sable bitumineux exploitables du pays doivent rester sous terre.

Or, l'argument avancé par le gouvernement Trudeau laisse entendre qu'il n'existe aucune incohérence interne dans le fait d'extraire, d'exporter et de tirer profit du maximum de bitume que le Canada peut produire, pour ensuite utiliser ces profits afin de lutter contre le changement climatique, lequel est causé par la combustion des énergies fossiles³⁰⁰. En plus de minimiser la relation causale entre l'exploitation des sables bitumineux et l'accélération du réchauffement

²⁹⁶ MacNeil. R, Paterson. M, (2017), Trudeau's Canada and the challenge of decarbonization, *Environmental Politics*, Vol. 27, No. 2, pp. 379-384.

²⁹⁷ AIE/IRENA, (2017), Perspectives for the energy Transition : Investment Needs for a Low-Carbon Energy System, En Ligne [<https://iea.blob.core.windows.net/assets/923deba9-4302-4ce1-8680-859033370f7e/PerspectivesfortheEnergyTransition.pdf>], Consulté le 8 août 2024.

²⁹⁸ Ibid, p.8

²⁹⁹ McGlade. C, Ekins. P, (2015), The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2°C, In *Nature*, Vol. 517, pp. 187-190

³⁰⁰ McSheffrey. E, (2016, 2 mars), National Observer, Trudeau says pipelines will pay for Canada's transition to a green economy, En Ligne [<https://www.nationalobserver.com/2016/03/02/news/trudeau-says-pipelines-will-pay-canadas-transition-green-economy>], Consulté le 8 août 2024.

climatique, le gouvernement canadien tente au contraire de cadrer l'extraction d'énergie fossile et l'action climatique comme étant mutuellement dépendant l'un de l'autre³⁰¹.

Comment en est-on arrivé, malgré les déclarations du gouvernement affirmant sa sensibilité à l'égard de la cause climatique et malgré des décennies de gouvernance climatique, à prendre des décisions qui aggravent la crise plutôt que de la résoudre ? Alors que l'impératif d'une « transition énergétique d'une ampleur exceptionnelle, vaste et rapide »³⁰² est clairement établi et que cette transition est scientifiquement et technologiquement réalisable, il semblerait que la dernière barrière au changement soit de nature politique.³⁰³

³⁰¹ Kraushaar-Friesen. N, Busch. H, (2020), Of pipe dreams and fossil fools: Advancing Canadian fossil fuel hegemony through the Trans Mountain pipeline, Energy Research & Social science, No.69

³⁰² AIE/IRENA, (2017), Perspectives for the energy Transition : Investment Needs for a Low-Carbon Energy System, p.8, En Ligne [<https://iea.blob.core.windows.net/assets/923deba9-4302-4ce1-8680-859033370f7e/PerspectivesfortheEnergyTransition.pdf>], Consulté le 8 aout 2024

³⁰³ Campbell. B, (2022), Corporate Rules : The real world of business regulation in Canada : How government regulators are failing the public interest, James Lorimer & Company Ltd, Toronto, 326p, p.21

CHAPITRE 4

LE PÉTROLE CONTRE LE CLIMAT

À travers ce chapitre, nous nous intéresserons plus en détail aux raisons expliquant le soutien canadien au secteur pétrolier et cette incapacité de la gouvernance climatique canadienne de proposer des changements structurants et réellement efficaces afin d'atteindre ses objectifs climatiques. Pour y arriver, nous nous pencherons tout d'abord sur le rôle des ressources naturelles dans le développement économique du Canada. Nous verrons que s'est instaurée une certaine dépendance aux énergies fossiles, exacerbée depuis le début des années 2000. Il sera également question de l'important pouvoir d'influence de l'industrie fossile. Nous verrons comment cette dernière a réussi à imposer son agenda et à diffuser l'idée selon laquelle le développement des énergies fossiles est non seulement indispensable pour l'économie, mais nécessaire à une transition écologique réussie. En récupérant le discours apolitisant et les solutions technocratiques développés dans les cercles de la gouvernance, les industries fossiles, parmi les principales responsables de la crise, ont su s'imposer en tant qu'acteur centraux d'une transition promise depuis des décennies mais dont on attend encore les véritables premiers pas.

L'influence historique des ressources naturelles sur les politiques canadiennes

Afin de comprendre les dynamiques économiques qui structurent le Canada, il est nécessaire d'effectuer un retour historique sur le rôle des ressources naturelles dans son développement, particulièrement à travers la théorie des produits générateurs. Jusqu'au début du XXe siècle, la littérature historique s'intéressant au développement économique du Canada présentait l'économie canadienne d'une manière souvent romantisée et simpliste. Les écrits sur la traite de fourrure font ainsi état de « fur traders at sunrise paddling along the great rivers, singing in three-part harmony. »³⁰⁴. Les économistes, quant à eux, interprétaient tout cela à travers une vision d'autant plus restreinte, inspirée des théories économiques néoclassiques, focalisée sur les « lois de l'offre

³⁰⁴ CCPA, (2020), *The Staple Theory @ 50 : Reflexions on the lasting Significance of Mel Watkins' "A Staple Theory of Economic Growth"*, Édité par Jim Stanford, 136pp, p.11.

et de la demande ». Des ressources aux caractéristiques physiques et aux histoires radicalement différentes étaient uniformément réduites au statut de « marchandises », homogénéisées sous le dénominateur commun du « prix ».³⁰⁵ Cependant, cette lecture romantisée et réductrice de l'économie canadienne a été remise en question par des chercheurs tel que Harold Innis, qui ont cherché à dépasser les limites des approches néoclassiques pour mieux comprendre l'impact des ressources naturelles sur le développement économique et politique du pays.

Pour Innis, la théorie néo-classique est insuffisante et ne parvient pas à saisir la particularité de l'économie et de l'histoire économique canadienne. C'est ainsi que Harold Innis développera les bases de ce qui sera plus tard caractérisée de *Staples Theory*.³⁰⁶ La *Staples Theory*, ou théorie du « produit générateur » cherche à démontrer la manière dont les richesses naturelles ont influencé le développement de l'économie politique canadienne. La théorie affirme que l'exportation de ressources naturelles, ou de *Staples*, à partir du Canada vers d'autres économies plus avancées, entraîne un impact pervers sur l'économie ainsi que sur les systèmes sociaux et politiques du pays exportateur.³⁰⁷ Innis, dans ses études sur le commerce des fourrures et de la pêche à la morue, exposées entre autres à travers son ouvrage de 1930 *The Fur Trade in Canada : An Introduction to Canadian Economic History*³⁰⁸ a mis en évidence le rôle prépondérant des *staples* dans la structuration de l'économie canadienne. Un *staple* représente une ressource naturelle brute, exploitée à grande échelle pour répondre à une demande extérieure, souvent sans transformation locale. Selon Innis, chaque étape du développement économique canadien s'est caractérisée par l'exploitation successive de *staples* tels que la fourrure, le bois ou le blé. Ces *staples* ont été extraits et exportés afin de répondre à la demande des économies centrales comme celles de la Grande-Bretagne ou des États-Unis. Cette dynamique économique centre-périphérie aurait influencé les structures économiques et sociales du pays, en les ancrant dans une relation de dépendance envers les centres industriels comme la Grande-Bretagne. Afin d'obtenir des biens manufacturés en provenance du centre, la périphérie canadienne exporte ses matières premières. Innis explique :

³⁰⁵ Ibid.

³⁰⁶ Warren. J, (2003), Le Canada : un produit des empires, Cahiers de recherche sociologique, No. 39, pp. 69-91, En Ligne [<https://id.erudit.org/iderudit/1002377ar>], Consulté le 10 décembre 2024.

³⁰⁷ Mel Watkins, (February 7 2006), Staple Thesis, In The Canadian encyclopedia, En Ligne [<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/staple-thesis>], Consulté le 10 décembre 2024 .

³⁰⁸ Innis. H, (1930), *The Fur Trade in Canada : An Introduction to Canadian Economic History*, University of Toronto Press, 535pp.

The economic history of Canada has been dominated by the discrepancy between the centre and the margin of western civilization. Energy has been directed toward the exploitation of staple products and the tendency has been cumulative. The raw material supplied to the mother country stimulated manufactures of the finished product and also of the products which were in demand in the colony. [...] Population was involved directly in the production of the staple and indirectly in the production of facilities promoting production. Agriculture, industry, transportation, trade, finance, and governmental activities tend to become subordinate to the production of the staple for a more highly specialized manufacturing community. These general tendencies may be strengthened by governmental policy as in the mercantile system but the importance of these policies varies in particular industries. Canada remained British in spite of free trade and chiefly because she continued as an exporter of staples to a progressively industrialized mother country.³⁰⁹

Avec *The Fur Trade in Canada*, Innis montre que l'économie canadienne s'est développée à travers une relation de dépendance par le biais de laquelle le pays a servi de lieu d'approvisionnement en matières premières pour les nations industrielles et de débouché pour leurs produits manufacturés. Innis montre également que l'exploitation intensive des différents *Staples*, d'abord la fourrure et ensuite le bois, a entraîné d'importants investissements en capitaux en direction d'infrastructures destinées au transport de ses ressources³¹⁰. Or ces investissements laissent peu de bénéfices durables pour les communautés locales, puisque l'économie reposant sur les *staples* demeure vulnérable aux cycles économiques mondiaux. La trajectoire économique du Canada a grandement évoluée depuis le début du XXe siècle mais les travaux de Innis restent pertinents afin de comprendre comment les matières premières façonnent le développement économique canadien, ses infrastructures et ses institutions. Innis fut le premier à rendre compte de l'influence politique d'une économie centrée sur les matières premières, au-delà d'une simple analyse économique orthodoxe.

La théorie des Staples sera réinterprétée et popularisée par Mel Watkins, en 1963, à travers son article *A Staple Theory of Economic Growth*³¹¹. En reprenant les idées à la base des travaux de

³⁰⁹ Innis. H, (1930), *The Fur Trade in Canada: An Introduction to Canadian Economic History*, University of Toronto Press, 535pp, p.330.

³¹⁰ Ibid. p.341.

³¹¹ Watkins. M, (1963), *A Staple Theory of Economic Growth*, In *Staples and Beyond: Selected Writings of Mel Watkins*, McGill-Queen's University Press, p.5.

Innis, Watkins réintroduit la Staple Theory dans le débat contemporain en l'intégrant dans une perspective keynésienne.³¹² À l'époque où Watkins publie son article, l'économie canadienne était en plein essor, poussée par l'industrialisation d'inspiration fordienne issue des États-Unis, transformant le centre économique du pays en une base industrielle avancée et diversifiée.³¹³ Bien que l'extraction de ressources naturelles (*staples*) ait conservée une place importante, elle perd progressivement sa position dominante au plan économique, politique et culturel. C'est dans ce contexte que Mel Watkins publia *A Staple Theory of Economic Growth*³¹⁴. Il cherchait alors à expliquer comment le Canada avait évité de tomber dans une « *staple trap* », laquelle aurait enfermé l'économie canadienne dans un développement limité à son secteur primaire. Pour y arriver, Watkins s'intéresse aux liaisons économiques entre le secteur extractif des *staples* et le reste de l'économie canadienne. Selon Watkins, un « boom » de la demande étrangère pour un *staple* entraîne un processus circulaire de production, de revenus et de dépenses, amplifiant les effets économiques à travers l'ensemble du pays et favorisant son industrialisation. Ce processus est rendu possible par le renforcement de liaisons économiques entre l'industrie des ressources et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Les liaisons en amont (*backward linkages*), représentent les industries locales fournissant les intrants nécessaires à l'extraction et au transport des ressources alors que les liaisons en aval (*forward linkages*) font référence aux produits de bases (*staples*) extraits qui sont utilisés comme intrants dans d'autres processus de production au niveau national. Enfin, Watkins introduit le concept de liaisons de demande finale (*final-demand linkage*) afin de rendre compte de la demande accrue de biens et services de consommation, générée par les revenus des travailleurs et des acteurs impliqués dans l'industrie des ressources. Watkins montre qu'ensemble, ces liaisons agissent comme des leviers qui, sous certaines conditions, peuvent permettre à une économie de dépasser sa dépendance aux *staples* et d'évoluer vers une croissance économique endogène et diversifiée, ce qui expliquerait en partie, selon Watkins, la transition du

³¹² Stanford, J. (2020), Mel Watkins and the continuing evolution of staples theory, *Studies in Political Economy*, Vol. 101, No. 3, pp. 280-287, En ligne [<https://doi.org/10.1080/07078552.2020.1849991>], Consulté le 10 décembre 2024.

³¹³ Smardon, B. (2011). Shifting Terrains of Accumulation: Canadian Industry in Three Eras of Development. *Studies in Political Economy*, 87(1), 143–172. En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2011.11675023>], Consulté le 11 décembre 2024.

³¹⁴ Watkins, M. (1963), *A Staple Theory of Economic Growth*, In *Staples and Beyond: Selected Writings of Mel Watkins*, McGill-Queen's University Press.

Canada au XXe siècle d'une économie axée sur les ressources naturelles vers une économie ayant une solide base manufacturière.

Watkins montre que ces liaisons représentent, pour une économie historiquement basée sur les *staples* comme celle du Canada, un sentier vers une trajectoire de développement « avancée ». Elle permettrait d'échapper à ce qu'il qualifie de « *staple trap* ». Pour Brendan Haley,³¹⁵ le concept de *Staple trap* représente un cycle récurrent de l'histoire économique canadienne, marquée par une dépendance excessive à l'extraction et à l'exportation de ressources naturelles (*staples*). Cette dépendance entraîne une série de « rigidités » structurelle limitant la capacité du pays à innover et diversifier son économie. Selon Haley, ces rigidités entravent la transition vers des modèles de développement plus « avancés » et stable. Haley qualifie le *Staples trap* de « modèle circulaire » où la dynamique centre-périphérie, telle que décrite par Innis, génère des rigidités économiques et institutionnelles, notamment des coûts fixes élevés, des infrastructures non adaptées, la formation de monopoles ainsi que la défense d'intérêts particuliers. L'auteur souligne également le risque de rigidités écologiques, se manifestant à travers l'épuisement des ressources naturelles et leur déplacement géographiques. L'incapacité de la nature d'accommoder les changements socio-technologiques caractérisant une économie basée sur les *staples* entraîne des rigidités écologiques qui « increased the overhead costs of extraction by driving exploitation farther inland, demonstrating feedback between ecological, technical, and institutional rigidities »³¹⁶.

La trajectoire de développement basée sur les liaisons économiques, telle que théorisée par Watkins, montrait le chemin que pouvait prendre l'économie canadienne afin d'échapper à la *Staple trap*. Au milieu du XXe siècle, plusieurs signes indiquaient que l'économie canadienne empruntait une voie de développement plus « avancée ».³¹⁷ Jim Stanford montre que le Canada a significativement réduit sa dépendance aux Staples au courant de la seconde moitié du XXe siècle :

Right up to the late 1990s, Canada's economy demonstrated growing qualitative strength: a greater diversity of production and exports, a falling reliance on pure

³¹⁵ Haley, B. (2011), From Staples Trap to Carbon Trap: Canada's Peculiar form of Carbon Lock-In, *Studies in Political Economy*, 88:1, 97-132, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2011.11675011>], Consulté le 11 décembre 2024.

³¹⁶ Ibid. p.100.

³¹⁷ Ibid, p. 103.

resource production, and a greater national capacity to take on more complex and value-adding economic functions. By the mid-1990s, for the first time in its national history, unprocessed or barely processed resources accounted for less than half of total Canadian exports, and Canada carried its own weight in global manufacturing trade (exporting as much as it imported)³¹⁸

Watkins entrevoyait une perspective plutôt optimiste par rapport à la trajectoire de développement du Canada lors de la publication de son article *Staple Theory of Economic Growth*³¹⁹, en 1963. La diversification économique du Canada et la baisse relative de l'importance des *Staples* constatée lors de la deuxième moitié du XXe siècle semblaient lui donner raison. Or, la période suivant la Seconde Guerre mondiale coïncide également avec la Grande accélération de la pression anthropique sur le système terrestre, telle que théorisée par les chercheurs de l'anthropocène.³²⁰ Nous avons vu que cette expansion sans précédent du capitalisme et de ses conséquences sur le système terrestre, ont été rendus possibles par l'avènement du capitalisme fossile, lequel repose sur les énergies fossiles en tant que fondations essentielles³²¹. Au tournant du XXe siècle, le Canada emprunte une trajectoire l'inscrivant en tant qu'acteur central de ce capitalisme fossile lorsque son économie connaît une renaissance fulgurante des *staples* sous la forme de l'exploitation du pétrole.

De la Staple Trap à la Carbon Trap, le pouvoir de l'industrie pétrolière au Canada

L'industrie fossile s'inscrit dans cette même logique des produits générateurs décrite par Innis et ses contemporains. Elle représente un exemple moderne de ces *Staples* qui ont structuré le développement économique et la dépendance du Canada envers une ressource qui, prenant aujourd'hui la forme d'une énergie fossile extraite de manière non conventionnelle, entraîne un impact démesuré sur l'environnement. En effet, bien que le Canada ait diversifié son économie au courant du XXe siècle, les années 2000 marquent un retour à une économie dominée par

³¹⁸ Stanford. J, (2008), *Staples, Deindustrialization, and Foreign Investment: Canada's Economic Journey Back to the Future*, *Studies in Political Economy*, 82:1, 7-34, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2008.11675062>], Consulté le 11 décembre 2024, p.17.

³¹⁹ Watkins. M, (1963), *A Staple Theory of Economic Growth*, In *Staples and Beyond: Selected Writings of Mel Watkins*, McGill-Queen's University Press.

³²⁰ Steffen et al., (2015), *The trajectory of the Anthropocene: The great acceleration*, *The anthropocene review*, Vol.2, No. 1, pp. 81-98, En ligne [<file:///Users/fredpaquin/Downloads/steffen-et-al-2015-the-trajectory-of-the-anthropocene-the-great-acceleration.pdf>], Consulté le 11 décembre 2024.

³²¹ Augus. I, (2016), *Face à l'Anthropocène : Le capitalisme fossile et la crise du système terrestre*, Les éditions Écosociété, 320pp.

l'extraction des ressources, particulièrement le pétrole issu des sables bitumineux. Nous verrons comment s'est développée une relation de dépendance économique, politique et sociale envers ce *Staple*, entravant la capacité du Canada à répondre efficacement à la crise climatique.

Les sables bitumineux ont été utilisés depuis plusieurs siècles par les peuples autochtones du Nord de l'Alberta en tant que substance servant, entre autres, à réparer des canoës.³²² Au début du XX^e siècle, la ressource était principalement utilisée pour des applications industrielles telles que le goudronnage de routes.³²³ À l'époque, la substance détenait plusieurs qualificatifs. Elle était parfois désignée par les termes « asphalte » ou « bitume »³²⁴. Ce n'est que dans les années 1930 que le terme « *oil sands* » sera intentionnellement introduit par des entrepreneurs afin de repositionner cette ressource en tant que source viable et légitime de pétrole brut synthétique (*synthetic crude oil*).³²⁵ Cette perspective deviendra d'autant plus envisageable lors de la découverte, en 1947, d'un important puit de pétrole conventionnel près du lac Leduc, en Alberta. La découverte du puits « Leduc No1 » par l'entreprise pétrolière Imperial Oil marque le début de l'industrie pétrolière albertaine et de l'intérêt des industries pétrolières pour la région.³²⁶ 20 ans plus tard, avec l'appui du gouvernement fédéral, l'entreprise Suncor ouvre, dans la même région, le premier site d'extraction majeur de sables bitumineux. En 1976, la région produisait 0.05 millions de barils de pétrole par jour.³²⁷ Malgré les impacts environnementaux importants, documentés dès les années 1960,³²⁸ le Canada s'investi de plus en plus dans le développement des sables bitumineux. Or, jusqu'au milieu des années 1990, le développement des sables bitumineux était généralement considéré comme étant risqué et peu financièrement profitable.³²⁹ C'est alors qu'en 1993, *l'Alberta*

³²² Ryan M. Katz-Rosene (2017) From Narrative of Promise to Rhetoric of Sustainability: A Genealogy of Oil Sands, *Environmental Communication*, 11:3, 401-414, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/17524032.2016.1253597>], Consulté le 12 décembre 2024.

³²³ Ibid.

³²⁴ Ibid. p.404.

³²⁵ Ibid.

³²⁶ Radio-Canada, (13 février 2017), L'Alberta souligne les 70 ans d'un de ses plus importants puits de pétrole, En Ligne [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1016609/leduc-alberta-petrole-puits-anniversaire-economie-histoire>], Consulté le 12 décembre 2024.

³²⁷ Sean Parson & Emily Ray (2018) Sustainable Colonization: Tar Sands as Resource Colonialism, *Capitalism Nature Socialism*, 29:3, 68-86, En ligne [<https://doi.org/10.1080/10455752.2016.1268187>], Consulté le 12 décembre 2024.

³²⁸ Ibid, p.73.

³²⁹ Woynillowicz, D, (2005), *Oil Sands Fever : The environmental implications of Canada's Oil Sands Rush*, The Pembina Institute, En Ligne [<https://www.pembina.org/reports/OilSands72.pdf>], Consulté le 12 décembre 2024.

Chamber of Resources convoque le *National Oil Sands Task Force*, un collectif composé de représentants de l'industrie pétrolière et du gouvernement, afin de rédiger un cadre visant à rendre les sables bitumineux économiquement attractif. À travers son rapport de 1995 intitulé *The Oil Sands: A New Energy Vision for Canada*, le *National Oil Sands Task Force* présente une stratégie sur 25 ans afin de doubler ou tripler la production des sables bitumineux avec l'objectif d'atteindre entre 800 000 et 1.2 millions de barils par jour d'ici 2020.³³⁰ En 1996, l'industrie des sables bitumineux reçoit un autre soutien de taille lorsque la « *Declaration of Opportunity for the Oil Sands* » est signée à Fort McMurray, en Alberta, par le Premier ministre Jean Chrétien ainsi que des responsables provinciaux.³³¹

En s'engageant à « realize the potential of the oilsands opportunity for the benefit of all Canadians »³³² le gouvernement fédéral réitérait ainsi son soutien à l'industrie des sables bitumineux, marquant le début d'une ère d'expansion sans précédent pour la troisième plus grande réserve de pétrole au monde.³³³ Les incitations financières offertes par les gouvernements fédéraux et provinciaux, combinées à des réductions significatives des coûts grâce aux améliorations des techniques d'extraction et de forage, ont encouragé les entreprises nationales et étrangères à investir dans les sables bitumineux.³³⁴ La viabilité économique du projet ainsi que son attractivité sera toutefois décuplé en raison de la hausse importante du prix du pétrole à partir du début des années 2000. Dépassant en 1999 les 20\$ US pour la première fois depuis les années 1980, le prix du baril de pétrole augmentera jusqu'à atteindre 140\$ US en 2008.³³⁵

³³⁰ Ibid.

³³¹ Gustin. D, (2018), *The Big Stall : How big oil and think tanks are blocking action on climate change in Canada*.

³³² Chris Varcoe, (Sept 26, 2017), *When the oilsands hit pay dirt*, Calgary Herald, En ligne [<https://calgaryherald.com/business/energy/when-the-oilsands-hit-pay-dirt#:~:text=On%20June%203%2C%201996%2C%20Canada's,world's%20third%2Dlargest%20oil%20re%20serves.>], Consulté le 13 décembre 2024.

³³³ CAPP, *Oil Sands*, Capp.org, En Ligne [<https://www.capp.ca/en/oil-natural-gas-you/oil-natural-gas-canada/oil-sands/>], Consulté le 13 décembre 2024.

³³⁴ Gustin. D, (2018), *The Big Stall : How big oil and think tanks are blocking action on climate change in Canada*, p.172.

³³⁵ Ibid.

La table était ainsi mise pour que le Canada s'engage sur une trajectoire de pétro-État³³⁶, jusqu'à s'établir en tant que quatrième plus important producteur de pétrole au monde, principalement en raison de l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta. Pour Mel Watkins, l'avènement des sables bitumineux représente un retour vers une *Staple trap*, où l'économie canadienne devient dépendante du « *superstaple* » des sables bitumineux. Pour Watkins, :

Bitumen is what economic historians have come to call a *superstaple*, with an impact bordering on the monocultural. For the New World, the dark side of cotton and sugar was slavery, with horrifying global consequences. For bitumen it is extreme climate change and its catastrophic consequences for the wellness of the world and of all of its species.³³⁷

Les sables bitumineux, en tant que *superstaple*, se distinguent en cela qu'ils exercent une pression démesurée sur l'environnement. Étant donné le processus d'extraction énergivore ainsi que les nombreuses étapes de transformation, d'amélioration et de raffinage nécessaire afin de convertir le bitume en énergie commercialisable, des études estiment que les émissions sur l'ensemble du cycle de vie du bitume issu des sables bitumineux sont jusqu'à 25% plus élevées que celles issues du pétrole brut conventionnel.³³⁸ Pour Pineault³³⁹, les hydrocarbures non conventionnels tels que les sables bitumineux ou le gaz de schiste, sont caractérisés par des conditions d'extraction complexes, coûteuses et destructrices. C'est ce qui pousse l'auteur à les qualifier de « *extreme oil* ». Il souligne « Canada's tar sands became the epitome of extreme oil because of the carbon intensity of each barrel compared with conventional oil, on top of the environmental costs of their extraction and transport. »³⁴⁰. Pour l'auteur, les sables bitumineux sont « unburnable but extractable », c'est-à-dire qu'ils sont économiquement viables pour les entreprises mais incompatibles avec les

³³⁶ Lucas, A, (2021), Canada's carbon energy overhang, *Journal of Energy & Natural Resources Law*, Vol 40, No. 1, pp.17-31, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/02646811.2021.2012349>], Consulté le 13 décembre 2024.

³³⁷ Stanford, J, (2020), *The Staple Theory @ 50*, Canadian Centre for Policy alternative, p.128.

³³⁸ Graham, N, (2021), Forces of production, climate change and Canadian fossil capitalism, *Studies in Critical Social Sciences*. Vol 179, p.139.

³³⁹ Éric Pineault (2018) The capitalist pressure to extract: the ecological and political economy of extreme oil in Canada, *Studies in Political Economy*, 99:2, 130-150, En ligne [<https://doi.org/10.1080/07078552.2018.1492063>], Consulté le 13 décembre 2024.

³⁴⁰ Ibid, p.132.

objectifs climatiques mondiaux et nationaux. Pour l’auteur, cette caractéristique des sables bitumineux symbolise une contradiction fondamentale du capitalisme avancée :

This contradiction has materialized in the political sphere as a struggle between two imperatives: the capitalist imperative to extract and burn known oil reserves, and the ecological imperative of transition implying that these reserves should be left in the ground.³⁴¹

Cette pression capitaliste à extraire renforce la dépendance structurelle du Canada envers l’exploitation des sables bitumineux, exacerbant l’inertie institutionnelle et limitant les opportunités de transition énergétique. En s’inspirant du concept de *Staple trap* de Watkins, Pineault souligne que la pression capitaliste à extraire des sables bitumineux entraîne le Canada dans une « *carbon trap* », où les investissements massifs dans les infrastructures pétrolières bloquent la transition vers des énergies renouvelables. Pour Brendan Haley³⁴², le *carbon trap* rend compte d’une situation où les institutions, les infrastructures et les politiques héritées de l’économie des *staples* fossiles perpétuent la dépendance aux hydrocarbures. Haley s’inspire du concept de *Staple trap* de Watkins, qui décrivait une dépendance aux ressources primaires créant des rigidités économiques, institutionnelles et sociales, pour introduire le concept de *carbon trap*. Le piège carbone, tel que décrit par Haley, est alimenté par des rigidités systémiques tels que les coûts fixes élevés des infrastructures fossiles comme les pipelines et les raffineries. Il souligne :

The rigidities installed with the oil staple are likely to be hardened even further with the shift to bitumen. The exploitation of the oil sands demands a higher degree of technological sophistication, developed by decades of government-supported research and development. Oil sands projects are capital intensive and have long lifespans. The overhead costs and unwillingness to accept obsolescence of previous investments crystallizes rigidities. Vested interests have also evolved since the launch of Canada’s oil industry, and have most firmly installed themselves within the Alberta government and the federal Conservative Party.³⁴³

³⁴¹ Ibid, p.133.

³⁴² Brendan Haley (2011) From Staples Trap to Carbon Trap: Canada’s Peculiar form of Carbon Lock-In, *Studies in Political Economy*, 88:1, 97-132, En ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2011.11675011>], Consulté le 14 décembre 2024.

³⁴³ Haley. B, (2011), From Staples Trap to Carbon Trap: Canada’s Peculiar form of Carbon Lock-In, *Studies in Political Economy*, 88:1, 97-132, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2011.11675011>], Consulté le 11 décembre 2024, p.113.

L'importance du secteur des sables bitumineux et l'engagement canadien envers l'exploitation pétrolière ainsi que la magnitude des coûts fixes engendrés sont exemplifiés par l'importance du réseau canadien de pipelines. Les flux de pétrole partant des régions exploitant les sables bitumineux vers les marchés d'exportations, principalement en direction des États-Unis, transitent par les infrastructures de quatre principales entreprises : Enbridge, Kinder Morgan, Trans Mountain ainsi que TransCanada.³⁴⁴ Enbridge exploite le plus long réseau mondial de pipelines transportant du pétrole brut, avec plus de 30 000 kilomètres de conduites actives. Son réseau assure environ 64% des exportations de pétrole brut canadien destinées aux États-Unis.³⁴⁵ L'un des principaux pipeline d'Enbridge, au Canada, la *Line 3*, transporte du pétrole brut depuis Hardisty, en Alberta, jusqu'à Superior, dans le Wisconsin. La multinationale pétrolière prévoit investir plus de huit milliards de dollars afin d'étendre et de remplacer la *Line 3*, augmentant sa capacité de plus de 375 000 barils par jour.³⁴⁶ Enbridge utilise également cette expansion comme prétexte afin de construire un autre nouveau pipeline dans le Wisconsin, la *Line 66*, ayant la capacité de transporter plus de 760 000 bpj pour les 60 prochaines années.³⁴⁷ La construction de la *Line 3*, l'un des plus importants investissements de l'histoire de l'Amérique du Nord dans une infrastructure pétrolière³⁴⁸ contribuerait à émettre jusqu'à 26 mégatonnes de GES supplémentaire par année.³⁴⁹

L'entreprise texane Kinder Morgan, l'une des plus grandes compagnies d'infrastructure énergétique en Amérique du Nord, était propriétaire du pipeline Trans Mountain jusqu'à ce que le gouvernement fédéral rachète le projet pour plus de 4.5 milliards de dollars.³⁵⁰ Le pipeline Trans Mountain transporte du pétrole brut en provenance de la région d'Edmonton, en Alberta, jusqu'à la côte Ouest, en Colombie Britannique. Le projet d'expansion du pipeline Trans Mountain, prévoit d'accroître la capacité de l'infrastructure de sorte qu'elle puisse transporter plus de 890 000 bpj au

³⁴⁴ Graham. N, (2021), Forces of production, climate change and Canadian fossil capitalism, Studies in Critical Social Sciences. Vol 179, p.139.

³⁴⁵ Ibid.

³⁴⁶ Ibid.

³⁴⁷ Ibid. p.140.

³⁴⁸ Laura Cameron et Nick Smith, (4 mars 2018), Enbridge's Line 3 expansion is all risk, no reward, cbc news, En Ligne [<https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/opinion-enbridge-line-3-manitoba-1.4557674>], Consulté le 14 décembre 2024.

³⁴⁹ Graham. N, (2021), Forces of production, climate change and Canadian fossil capitalism, Studies in Critical Social Sciences. Vol 179, p.140.

³⁵⁰ Ibid, p.142.

lieu des 300 000 actuels.³⁵¹ Pour Naima Kraushaar-Friesen et Henner Busch, le projet d'expansion du Pipeline Trans Mountain est devenu le symbole de l'enchevêtrement entre le gouvernement canadien et les intérêts de l'industrie des combustibles fossiles.³⁵²

La construction d'importantes infrastructures pétrolières telles que les pipelines renforce encore plus le « *carbon trap* » dont font état Haley et Pineault. Graham montre que des investissements de capital fixe massifs sous la forme d'infrastructures pétrolières sont sujet à un long cycle de retour. C'est-à-dire que le retour sur l'investissement, se mesurant souvent en milliards de dollars, se fait sur une longue période. La durée de vie des infrastructures fossiles telles que les pipelines se mesure en décennies. Leurs développements et leurs financements sont planifiés en fonction de projection de revenus s'étalant sur plusieurs décennies, générés par l'exploitation à long terme des énergies fossiles « extrêmes » des sables bitumineux, enracinant ainsi davantage avec chaque nouveau projet d'expansion et de construction d'infrastructures fossiles la dépendance et le verrouillage du Canada envers l'industrie pétrolière³⁵³. Pineault montre que ce verrouillage est d'autant plus important puisque les nouveaux projets d'infrastructure fossiles, caractérisés par d'importantes dépenses de capital fixe, sont planifiés en fonction de la croissance à long terme prévue du flux de pétrole :

Investment in the extractive chain does not answer the current needs of crude transport: the relation between transport capacity and productive capacity is more dialectical than linear. The value of capital fixed in new pipelines is tied to the valorization of extractable reserves. This fixed value will be realized only as oil in the future flows through the pipes. Furthermore, investments in the extractive chain increase the capacity of flow in an incremental, rather than continuous, manner, always overstepping actual production levels.³⁵⁴

Il souligne ainsi que l'investissement dans les infrastructures fossiles intensifie la « pression capitaliste à extraire », puisque la réalisation de la valeur du capital fixe investi repose non

³⁵¹ Ibid.

³⁵² Kraushaar-Friesen. N, Busch. H, (2020), Of pipe dreams and fossil fools : Advancing Canadian fossil fuel hegemony through the Trans Mountain pipeline, (Energy Research & Social Science, Vol. 69.

³⁵³ Ibid, p. 146.

³⁵⁴ Éric Pineault (2018) The capitalist pressure to extract: the ecological and political economy of extreme oil in Canada, Studies in Political Economy, 99:2, 130-150, En ligne [https://doi.org/10.1080/07078552.2018.1492063], Consulté le 13 décembre 2024, p.141.

seulement sur le maintien de ces infrastructures mais également sur leur expansion.³⁵⁵ Ces dynamiques renforcent l'engagement des gouvernements canadiens envers le capitalisme fossile, limitant ainsi leur capacité à s'engager dans une trajectoire hors des énergies fossiles et en direction d'une réelle transition énergétique.

Ces dynamiques font également partie de ce que Seto et al. qualifient de *carbon lock-in*.³⁵⁶ Les auteurs présentent le *carbon lock-in*, ou le verrouillage carbone, comme étant un phénomène d'inertie systémique dans les émissions de carbone. Cette inertie résulte d'une interconnexion entre des infrastructures, des institutions et des comportements dont les trajectoires et les actions limitent la capacité des sociétés à effectuer une transition rapide vers une économie à basse émission de carbone. Les auteurs expliquent :

The inertia of technologies, institutions, and behaviors individually and interactively limit the rate of such systemic transformations by a path-dependent process known as carbon lock-in, whereby initial conditions, increasing economic returns to scale, and social and individual dynamics act to inhibit innovation and competitiveness of low-carbon alternatives³⁵⁷

Le verrouillage carbone s'inscrit ainsi dans une dépendance au sentier (*path dependency*), à travers laquelle les décisions passées structurent les choix futurs en renforçant les systèmes existants basés sur les énergies fossiles. Pour les auteurs, il existe trois types principaux de verrouillage carbone ; le verrouillage associé aux technologies et aux infrastructures qui émettent directement ou indirectement du CO₂, dont les pipelines ; le verrouillage associé avec la gouvernance, les institutions et les prises de décisions relatives à la production et la consommation d'énergie ainsi que le verrouillage relatif aux habitudes, aux comportements et aux normes associés à la demande d'énergie.³⁵⁸ Ce sont ces trois types de verrouillage carbone que Seto et al. qualifient respectivement de technologique ou infrastructurel, institutionnel et comportemental (*behavioral*).

³⁵⁵ Ibid.

³⁵⁶ Seto. K et al. (2016), Carbon Lock-In : Types, Causes, and Policy implications, Annual Review of Environment and Ressources, Vol. 41, pp. 425-52, En Ligne [10.1146/annurev-environ-110615-085934], Consulté le 20 décembre 2024.

³⁵⁷ Ibid, p.426.

³⁵⁸ Ibid, p.427.

Sato et al. à l'instar de Pineault, montrent que les infrastructures énergétiques fossiles, telles que les pipelines ou les raffineries, sont caractérisées par des coûts fixes élevés (*sunk costs*) et de longues durées de vie. Leur remplacement est également long et coûteux. Ainsi, les auteurs montrent que les infrastructures fossiles contribuent au verrouillage carbone puisqu'elles nécessitent un amortissement sur des décennies :

The long life of physical infrastructure may lock societies into carbon-intensive emissions pathways that are difficult or costly to change [...] They also involve long lead times, that is, investments in which costs occur now and payoffs occur later, and create substantial sunk costs³⁵⁹

Les auteurs montrent toutefois que le verrouillage carbone se matérialise réellement que lorsque le verrouillage technologique vient se combiner à un verrouillage institutionnel. Pour Sato et al., le verrouillage institutionnel se manifeste lorsque de puissants intérêts économiques et politiques se mobilisent afin de maintenir et renforcer un statu quo favorisant leurs intérêts. Ils soulignent :

institutional lock-in [arises from] conscious efforts by powerful economic, social, and political actors. These actors seek either to reinforce a status quo trajectory that favors their interests against impending change or to create and then stabilize a new, more favorable, status quo. These actors engage in intentional and coordinated efforts to structure institutional rules, norms, and constraints to promote their goals and interests in ways that would not arise otherwise³⁶⁰

Nous verrons dans la prochaine section comment cette dépendance du Canada envers l'industrie fossile est entretenue par de puissants intérêts agissant afin de maintenir et renforcer le statu quo fossile, bloquant ainsi la mise en place de politiques climatiques ambitieuses.

³⁵⁹ Ibid.

³⁶⁰ Ibid, p.433.

Influence politique et verrouillage institutionnel au Canada

Plusieurs chercheurs³⁶¹ se sont penché sur l'influence de l'industrie fossile au Canada et à sa capacité d'influencer les politiques énergétiques et climatiques en sa faveur. Hudson et Bowness³⁶² montrent que malgré la croissance fulgurante de l'industrie des énergies fossiles depuis le début du XXI^e siècle, son poids économique réel reste relativement modeste par rapport à l'ensemble de l'économie nationale. Les chercheurs soulignent que, de 2007 à 2020, le secteur pétrolier et gazier – lesquels incluent l'extraction, le raffinage, le transport par pipeline et le maintien des infrastructures, a contribué à hauteur de seulement 6 à 7.5% du PIB national.³⁶³ En ce qui concerne le nombre d'emplois générés par le secteur pétrolier au niveau national, son impact s'avère encore moins significatif. Le secteur pétrolier et gazier, ainsi que les activités connexes relatives à la construction et l'ingénierie, le raffinage et les pipelines, ont représenté entre 1.65 et 2.3% de l'emploi national entre 2007 et 2018, avec un pic atteint en 2014.³⁶⁴ Travis Fast montre que le faible taux d'emploi du secteur des énergies fossiles représente une caractéristique intrinsèque du secteur extractif. Il souligne que le secteur se caractérise par d'importants investissements en capital mais de faibles retombées en termes d'emplois générés.³⁶⁵ Par rapport aux emplois attendus de la part du secteur des sables bitumineux au Canada, Fast souligne :

Even the most optimistic studies with the most optimistic assumptions have placed the future direct, indirect, and induced (via growth in aggregate demand) increases in employment numbers from bitumen development at 37,000 jobs a year to 2035—in

³⁶¹ Graham. N, (2021), Forces of production, climate change and Canadian fossil capitalism, *Studies in Critical Social Sciences*. Vol 179; Gustein. D, (2018), The Big Stall : How big oil and think tanks are blocking action on climate change in Canada; Graham. N, Carroll. W, Chen. D, (2019), Big Oil's Political Reach : Mapping fossil fuel lobbying from Harper to Trudeau, CCPA, 64pp; Hudson. M, Bowness. E, (2021), Finance and fossil capital: A community divided ?, *The extractive industries and society*, Vol 8, pp. 383-394

³⁶² Hudson. M, Bowness. E, (2021), Finance and fossil capital: A community divided ?, *The extractive industries and society*, Vol 8, pp. 383-394

³⁶³ Ibid, p.383.

³⁶⁴ Ibid.

³⁶⁵ Fast. T, (2014), Stapled to the Front Door: Neoliberal Extractivism In Canada, *Studies in Political Economy*, 94:1, 31-60, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2014.11674953>], Consulté le 20 décembre 2024.

other words, less than one quarter of one percent of total Canadian employment (at 2011 levels)³⁶⁶

Or, malgré la contribution économique relativement modeste de l'industrie fossile à l'échelle nationale et le faible pourcentage d'emplois qu'elle génère, le secteur des énergies fossiles exerce une influence politique disproportionnée par rapport à son poids économique. Ce verrouillage institutionnel se manifeste par la mobilisation d'importants intérêts économique et politiques agissant dans l'objectif de maintenir le statu quo fossile. L'échec du Canada dans l'atteinte des objectifs climatiques qu'il s'est fixé dans le cadre de la gouvernance climatique s'expliquerait ainsi en partie par l'importance de l'influence politique de l'industrie fossile dans les prises de décisions politiques en matière de développement énergétique et de politiques climatiques.

Nicolas Viens explore comment les intérêts de l'industrie pétrolière et gazière au Canada, concentrés principalement en Alberta, influencent les politiques énergétiques et climatiques, contribuant ainsi à paralyser les actions climatiques du pays. Il montre que l'inaction politique du Canada en matière de lutte contre les changements climatique s'expliquerait entre autres par les relations qu'entretiennent les entreprises et les associations liées aux énergies fossiles avec différents acteurs étatiques.³⁶⁷ L'auteur s'appuie sur une analyse des réseaux politiques (*Policy Network*), afin d'évaluer la manière dont ces réseaux ont évolué au fil du temps et leur impact sur les décisions politiques en matière de changement climatique. L'analyse des réseaux politiques met en lumière l'importance des acteurs non étatiques dans l'élaboration des politiques publiques au Canada. Selon cette approche, les décisions politiques ne seraient pas principalement élaborées à l'intérieur des parlements, mais bien « in the netherworld of committees, civil servants, professions, and interest groups »³⁶⁸. Selon Viens, cette approche est particulièrement valable dans le cadre des recherches contemporaines portant sur les politiques publiques en raison du retrait de l'État providence et de la privatisation des services publics s'observant depuis les dernières décennies. Ces réformes néolibérales ont ainsi eu comme conséquence de consolider un pouvoir substantiel entre les mains d'acteurs non-étatiques.

³⁶⁶ Ibid, p.48.

³⁶⁷ Viens. N, (2022), *Racing to the last barrel: Linking oil and gas industry interests to climate inaction in Canada*, Energy Research & Social Science, Vol 91.

³⁶⁸ Ibid, p.2.

Viens montre que les réformes néolibérales initiées dans les années 80, au Canada, ont pavées la voie aux acteurs du monde des affaires afin que ceux-ci jouent un rôle de plus en plus important dans les processus d'élaboration des politiques publiques. Il souligne que cette implication politique visait à créer un environnement réglementaire favorable, stable et prévisible, afin de réduire les coûts et maximiser la rentabilité³⁶⁹. Dans le but de protéger leurs intérêts, Viens montre que les entreprises et coalitions issues de diverses industries canadiennes ont, au fil des décennies, travaillé de manière constante afin de retarder, d'affaiblir, de modifier ou de carrément bloquer les politiques environnementales aux niveaux municipal, provincial et fédéral. Parmi ces industries, le secteur pétrolier et gazier s'est révélé, de loin, être le secteur économique le plus actif politiquement au Canada.

Un rapport publié par le *Corporate mapping project* intitulé *Big Oil's Political Reach*,³⁷⁰ analyse l'influence politique de l'industrie des combustibles fossiles au Canada en s'intéressant au lobbying effectué par des intérêts pétroliers au fédéral entre 2011 et 2018. Milbrath définit le lobbying comme étant « the stimulation and transmission of a communication, by someone other than a citizen acting on his own behalf, directed to a governmental decision maker with the hope of influencing his decision »³⁷¹. Graham et al.³⁷² souligne que l'industrie du lobbying ne représente pas un système de transmission de connaissances, mais bien une stratégie politique visant à influencer les politiques en faveur de certains intérêts plutôt que d'autres. Ainsi, le lobbying effectué par des acteurs du monde des affaires « is found to be primarily motivated by persuading against unwanted legislation »³⁷³. Les auteurs du rapport du CMP se penchent sur le lobbying effectué par les intérêts fossiles, ils affirment : « Fossil fuel organizations maintain a steady presence in the halls of government and exert continual pressure on, or work in tandem with, key public officials to develop policies that align with their efforts to advance their interests. »³⁷⁴

³⁶⁹ Ibid.

³⁷⁰ Graham. N, Carroll. W, Chen. D, (2019), *Big Oil's Political Reach : Mapping fossil fuel lobbying from Harper to Trudeau*, CCPA, 64pp.

³⁷¹ Graham. N, Evan. B, Chen. D, (2023), *Canada's Lobbying Industry: Business and Public Interest Advocacy from Harper to Trudeau*, *Canadian Journal of political Science*, Vol. 56, pp.975-998, p.976.

³⁷² Ibid, p.979.

³⁷³ Ibid.

³⁷⁴ Graham. N, Carroll. W, Chen. D, (2019), *Big Oil's Political Reach : Mapping fossil fuel lobbying from Harper to Trudeau*, CCPA, p.9.

Selon eux, « strategic, organized and sustained lobbying efforts of the fossil fuel sector help to explain the past and continuing close coupling of federal policy to the needs of extractive corporations »³⁷⁵. Ils arrivent à cette conclusion en comparant les schémas de lobbying sous les administrations de Stephen Harper (2011-2015) et de Justin Trudeau (2015-2018). Le rapport constate que le lobbying fossile représente de loin celui ayant eu le plus de contact avec les responsables gouvernementaux. Durant la période observée, l'industrie fossile a enregistré 11 452 contacts de lobbying avec des responsables gouvernementaux, soit environ six par jour ouvrable.³⁷⁶ Les quatre principales organisations représentant les intérêts de l'industrie fossile ont enregistrées plus de 3 983 contacts de lobbying avec des responsables gouvernementaux, ce qui représente 30 fois plus de contact que ceux effectués par des industries œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables³⁷⁷. Les organisations non gouvernementales environnementales, quant à elles, n'ont effectué que 20% du total des contacts enregistrés par l'Industrie fossile.³⁷⁸

L'association entre la finance et l'industrie fossile : Un puissant « bloc de pouvoir »

Pour William K. Carroll, ces pratiques de lobbying font partie de ce qu'il qualifie de « régime d'obstruction »³⁷⁹. Pour Carroll, le régime d'obstruction représente une stratégie mise en place par des forces politiques et économiques afin de maintenir les intérêts du capitalisme fossile en réaction aux revendications environnementales. Il explique

Building on hegemonic relations installed during successive eras of organized capitalism and neoliberal capitalism, this regime is constituted through modalities of power that protect revenue streams issuing from carbon extraction, processing and transport while bolstering popular support for an accumulation strategy in which fossil capital figures as a leading fraction.³⁸⁰

³⁷⁵ Ibid.

³⁷⁶ Ibid, p.3.

³⁷⁷ Ibid, p.25.

³⁷⁸ Ibid.

³⁷⁹ Carroll. W, (2021), Regime of Obstruction : How corporate power blocks energy democracy, Au Press, 525pp.

³⁸⁰ Carroll. W, (2020), Fossil capitalism, climate capitalism, energy democracy: the struggle for hegemony in an era of climate crisis, Socialist Studies, Vol. 14, No. 1, p.2.

En plus de l'intense activité de lobbying influençant les politiques énergétiques et climatiques des gouvernements canadiens, le régime d'obstruction se maintient également par le biais d'un appui soutenu de la part des institutions financières canadiennes. Hudson et Bowness ³⁸¹ soulignent qu'historiquement, au Canada, le capital financier a été un acteur important dans le financement et la perpétuation du modèle de développement centré sur l'extraction des *staples*. Les auteurs montrent que depuis le boom pétrolier du début du XXI^e siècle, au Canada, le capital financier s'est associé avec le secteur des sables bitumineux, créant un puissant réseau d'intérêt en mesure d'influencer les politiques de l'État de sorte qu'il perpétue le statu quo fossile. Les auteurs montrent que la capacité des intérêts fossiles à influencer les politiques de l'État canadien dépend en partie de la convergence des intérêts de la classe capitaliste canadienne. L'association entre la finance et l'industrie pétrolière permettrait cette convergence d'intérêts, créant un « bloc de pouvoir » en mesure d'imposer ses intérêts. Les auteurs expliquent :

through networks of ties, a group of powerful capitalists (specifically the decision makers behind fossil and financial capital) is able to overcome the fragmentation of their interests. This does not necessarily happen through the development of consensus among all firms, but through the dominance of a “power bloc” that is able to develop, disseminate, and enforce what appears to be a unified, hegemonic, capitalist interest in the long-term maintenance of the fossil energy sector. ³⁸²

Les auteurs montrent en effet que les banques canadiennes sont des acteurs majeurs dans le secteur des sables bitumineux, finançant l'industrie et investissant dans des projets de développement pétroliers, renforçant ainsi une dynamique de dépendance. Hudson et Bowness notent que le système bancaire canadien est dominé par cinq banques : la Royal Bank of Canada (RBC), la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC), Scotiabank, la Toronto Dominion (TD) et la Banque de Montréal (BMO).³⁸³ Ces cinq banques font partie des 20 plus importants investisseurs des secteurs pétroliers et gaziers au niveau mondial. Depuis 2016, l'année ayant suivi la signature de l'accord de Paris, les cinq plus grandes banques canadiennes ont financées les énergies fossiles

³⁸¹ Hudson. M, Bowness. E, (2021), Finance and fossil capital: A community divided ?, The extractive industries and society, Vol 8, pp. 383-394.

³⁸² Ibid, p.385.

³⁸³ Ibid, p.386.

à la hauteur de 900 milliards de dollars américains.³⁸⁴ Quatre de ces cinq banques font également partie du top cinq des plus importants investisseurs des sables bitumineux canadiens.³⁸⁵ Hudson et Bowness montrent ainsi que la finance et le capital fossile entretiennent des liens étroits, formant un bloc de pouvoir en mesure d'influencer les politiques énergétiques et climatiques de manière à maintenir le statu quo fossile. Ils soulignent :

Finance is essential to Canadian energy projects, especially given their scale. The oil sands in particular contain some of the largest industrial projects on the planet. Finance capital therefore has large loans and investment holdings within the fossil fuel sector. The result is that financial institutions who have invested or lent to fossil energy corporations stand to lose should that industry fail, and therefore they are unlikely to champion aggressive climate policy³⁸⁶

Le « bloc de pouvoir » du capital fossile et des grandes institutions financières ainsi que ses efforts de lobbying ont été en mesure d'instaurer un « régime d'obstruction », barrant la route à des politiques environnementales significatives et permettant la perpétuation de l'exploitation du « pétrole extrême » issu des sables bitumineux, conservant le Canada sur un sentier l'éloignant toujours plus d'une trajectoire compatible avec l'atteinte de ses objectifs climatiques.

Les chapitres précédents nous ont montré que la gouvernance climatique ne remet pas en cause les logiques sous-jacentes du capitalisme fossile et propose plutôt des solutions technocratiques et dépolitisées, symbolisées par le développement durable ou l'économie verte. Nous verrons que ces dynamiques de la gouvernance climatique se retrouvent également dans le cas du Canada, où les plans climatiques tendent à favoriser des solutions basées sur la technologie et le marché, lesquelles permettent la perpétuation de l'exploitation des sables bitumineux.

L'analyse précédemment exposée nous a démontré comment l'industrie fossile au Canada est en mesure d'exercer une influence considérable sur les politiques climatiques canadiennes, façonnant ces dernières de manière à protéger ses intérêts économiques et à maintenir un statu quo caractérisé

³⁸⁴ David Gordon Koch, (May 14 2024), Canadian banks play outsized role financing fossil fuels : report

³⁸⁵ Hudson. M, Bowness. E, (2021), Finance and fossil capital: A community divided ?, The extractive industries and society, Vol 8, pp. 383-394.

³⁸⁶ Ibid, p.391.

par l'expansion continue des sables bitumineux. Cette influence s'inscrit dans un cadre plus large, celui de la gouvernance climatique, laquelle privilégie des « solutions » technocratiques et managériales, sans remettre en question les causes structurelles de la crise climatique, c'est-à-dire le capitalisme fossile.

Une nouvelle forme de déni climatique

Carroll et al.³⁸⁷ montrent que le puissant réseau d'influence constitué autour du capital fossile au Canada a réussi à influencer la gouvernance climatique de manière que les solutions proposées, telles que la tarification du carbone, entraînent le moins d'impacts possible sur les activités des industries fossiles, renforçant ainsi leur emprise sur l'économie. Les auteurs soulignent que l'aggravation de la crise climatique pousse le capital fossile à repenser ses stratégies de légitimation idéologique. Les entreprises du secteur des énergies fossiles ont intérêt à ce que l'extraction d'énergie fossile se poursuive. Ainsi, les auteurs montrent qu'elles font partie d'un « régime de déni » (*denial regime*)³⁸⁸, en collaboration avec des alliés politiques qui promeuvent et mettent en œuvre des politiques favorables à l'industrie, ainsi qu'un appareil idéologique constitué de *think tanks* partiellement financés par le secteur fossile. Ces derniers, dont le *Fraser Institute*, ont été particulièrement efficace afin de diffuser les idées néolibérales dans le pays et de promouvoir la légitimité des combustibles fossiles en tant qu'élément central de l'économie canadienne et du bien-être de la population.³⁸⁹ Le Fraser institute, financé entre autres par ExxonMobil et la *Charles G. Koch Charitable Foundation*³⁹⁰, a joué un rôle central dans la promotion du néolibéralisme et la résistance aux politiques climatiques. McKie montre que le *think tank* a, depuis 1989, adopté des positions remettant en question les interventions réglementaires à l'encontre de l'industrie fossile tout en faisant la promotion de mesures environnementales basées sur le marché.

Carroll montre que les intérêts fossiles, aidés par les *think tank* tels que le Fraser Institute, ont redessiné le régime de déni du changement climatique afin que ce dernier s'adapte aux

³⁸⁷ Carroll, W, (2021), *Fossil Capital's reach into civil society : The architecture of climate change denialism, Regime of obstruction : How corporate power blocks energy democracy*, Au press, 525pp

³⁸⁸ Ibid. p. 172.

³⁸⁹ McKie, R, (2023), *The climate change counter movement : How the fossil fuel industry sought to delay climate action*, Springer international Publishing, 189pp, p.117.

³⁹⁰ Ibid, p. 118.

préoccupations environnementales. Selon l’auteur, alors que le consensus scientifique sur le réchauffement climatique est devenu indéniable, le déni du changement climatique de la part des entreprises fossiles a évolué. Passant d’un déni clair et d’une remise en question des sciences du climat, le déni aurait évolué vers une seconde phase, plus insidieuse.³⁹¹ Cette dernière se caractérise par « a basic change in the ideology and tactics of the denial regime, though not in its ultimate goals »³⁹², c’est-à-dire le maintien d’un flux constant de profits pour les entreprises de combustibles fossiles.

Le déni climatique « traditionnel »³⁹³ repose sur un rejet pur et simple de la science climatique. Propagé par les organisations représentant les intérêts fossiles, il visait à créer une confusion publique concernant la validité de la science climatique. La seconde phase du déni diffère toutefois de la première en cela qu’elle reconnaît le consensus scientifique sur le changement climatique. Cependant, le déni demeure puisque les politiques proposées font la promotion de mesures inadéquates ayant comme objectif la préservation des intérêts du capital fossile. Pour Daub et al. : ce nouveau déni climatique :

eschews skepticism about anthropogenic climate change in favour of acceptance of climate science, while refusing to acknowledge the full implications of the science in terms of the public policies and societal changes required to prevent global temperature rise from producing catastrophic effects. The new denialism can be understood as both a discursive strategy and a substantive policy agenda that together sow confusion about the nature and scale of the policy transformations required to meet international climate targets, while normalizing market-based “solutions” and the inevitability of continued fossil fuel production.³⁹⁴

Ce nouveau déni climatique participerait ainsi à alimenter une sorte de piège politique, où les citoyens peinent à distinguer les réponses politiques efficaces, à la hauteur de l’ampleur et de la gravité de la crise climatique, des solutions inadéquates qui paraissent séduisantes mais qui contribuent peu à la résolution du problème.

³⁹¹ Carroll. W, (2021), Fossil Capital’s reach into civil society : The architecture of climate change denialism, Regime of obstruction : How corporate power blocks energy democracy, Au press, 525pp.

³⁹¹ Ibid. p. 172.

³⁹² Ibid.

³⁹³ Daub. S, Blue. G, Rajewicz. L, Yunker. Z, (2021) Episodes in the New Climate Denialism, Regime of obstruction : How corporate power blocks energy democracy, Au press, 525pp, p.225.

³⁹⁴ Ibid. p.226.

Écoblanchiment : Dissimuler l'inaction derrière un voile écologique

Nous avons vu au second chapitre que la gouvernance climatique tend à favoriser des solutions technocratiques et managériales, sans remettre en question les fondements de la crise climatique. Au Canada, les intérêts fossiles, par le biais d'un puissant bloc de pouvoir découlant de l'association entre l'industrie fossile, le capital financier et les groupes d'intérêts, ont participé à l'instauration d'un régime de déni où l'on reconnaît la réalité du changement climatique tout en proposant des politiques technocratiques basées sur les théories de la modernisation écologique³⁹⁵. Ces dernières ne remettent pas en cause le statu quo capitaliste fossile et permet plutôt sa perpétuation sous un nouveau voile de légitimité. En proposant de s'attaquer à la crise climatique par le biais de mesures volontaires, d'innovation technologiques ou à travers des « solutions » de marché, l'industrie fossile a pu poursuivre ses activités aux conséquences destructrices pour l'environnement tout créant une « comforting illusion of action »³⁹⁶ neutralisant les actions climatiques plus ambitieuses nécessitant des transformations structurelles profondes.

La gouvernance climatique, à travers les concepts de développement durable et d'économie verte, tend à placer les entreprises non plus en position d'objet de la critique écologiste, mais de sujet.³⁹⁷ La gouvernance climatique tend à dépolitiser les enjeux climatiques et à « rendre compatible des mouvements qu'on sait opposées dans leur essence »³⁹⁸. Au Canada, l'industrie fossile apparaît non seulement comme un acteur majeur de la crise climatique ainsi qu'un obstacle à l'atteinte des objectifs climatiques du pays, mais elle parvient également à se positionner comme un élément central dans la résolution de cette même crise. C'est ainsi que pour Katz-Rosene³⁹⁹, le discours sur les sables bitumineux s'est adapté aux critiques écologiques et sociales croissantes, jusqu'à adopter une « rhétorique de durabilité » visant à légitimer la production de pétrole comme étant « environnementalement responsable ». L'auteur montre que le discours des défenseurs des sables bitumineux a intégré des concepts telles que la « gestion responsable » ou la « durabilité

³⁹⁵ Voir chapitre 1

³⁹⁶ Daub. S, Blue. G, Rajewicz. L, Yunker. Z, (2021) Episodes in the New Climate Denialism, Regime of obstruction : How corporate power blocks energy democracy, Au press, 525pp, p. 238.

³⁹⁷ Denault. A, (2022), Mœurs : De la gauche cannibale à la droite vandale, Lettres Libres, 312 pp.

³⁹⁸ Deneault. A, (2013), *Gouvernance. Le management totalitaire*, Montréal, Lux Éditeur, p.40.

³⁹⁹ Katz-Rosene. R, (2017), From Narrative of Promise to rhetoric of Sustainability : A Genealogy of Oil Sands, Environmental Communication, Vol. 11, No.3, pp.401-414, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/17524032.2016.1253597>], Consulté le 26 décembre 2024.

environnementale » afin d'apaiser les préoccupations croissantes liées à la destruction des milieux naturels, des émissions de GES et des problèmes sociaux et sanitaires engendrés par l'industrie, notamment dans les communautés autochtones en aval des sites d'exploitation.⁴⁰⁰ Or, l'adoption de ce discours relèverait avant tout d'une stratégie d'« écoblanchiment » (*greenwashing*). L'écoblanchiment se traduit par la « dissemination of false or deceptive information regarding an organization's environmental strategies, goals, motivations, and actions »⁴⁰¹. Plusieurs initiatives « vertes » adoptées par les entreprises pétrolières relèvent de l'écoblanchiment puisqu'elles retardent la transition énergétique en proposant des « solutions » technologiques cosmétiques, telle que la capture et le stockage de carbone, perpétuant l'exploitation des sables bitumineux et déviant l'attention de véritables changements nécessaires. Un rapport d'Influence Map⁴⁰² analyse le cas de la *Pathways Alliance*, une coalition, formée en 2021, regroupant six entreprises représentant 95% de la production de sables bitumineux au Canada. La coalition vise à promouvoir l'objectif de « zéro émission nette » d'ici 2050 que l'industrie s'est engagée à respecter. Or, le rapport met en évidence les contradictions importantes entre les messages publics de l'alliance et ses positions internes. Il montre par exemple comment la coalition présente la technologie de capture et stockage de carbone (CCS) comme étant une solution essentielle pour décarboner les émissions des sables bitumineux tout en exprimant des doutes, en coulisse, sur la viabilité économique et technique de cette technologie. Pour les auteurs du rapport, l'industrie fait preuve d'écoblanchiment puisqu'elle adopte un message « pro-climat » et pousse pour l'adoption de technologies « vertes » qu'elle sait inefficace dans le but de créer une diversion afin d'accroître la production de sables bitumineux.⁴⁰³

Le cas du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (PCF)

Les contradictions entre le discours « vert » de l'industrie et ses actions réelles rappelle les contradictions entre les engagements climatiques du Canada et son soutien constant au secteur fossile. La contradiction fondamentale entre la perpétuation du capitalisme fossile par le biais de l'exploitation du « pétrole extrême » canadien et les engagements environnementaux de l'État est

⁴⁰⁰ Ibid.

⁴⁰¹ Aronczyk. M, McCurdy. P, Russill. C, (2024), *Greenwashing, net-zero, and the oil sands in Canada: The case of Pathways Alliance*, Energy Research & Social Science, Vol. 112, p.1.

⁴⁰² Influence Map, (2024), *The Canadian Oil Sands Playbook : An Analysis of Pathways Alliance*, 12pp.

⁴⁰³ Ibid.

résolu sur le plan discursif par le gouvernement actuel en présentant les intérêts économiques et environnementaux comme étant inséparable. Selon Trudeau, pour qui « The environment and the economy . . . go together like paddles and canoes »⁴⁰⁴, l'expansion de la production des énergies fossiles canadienne est essentiel afin de financer la transition vers une économie à bas carbone. C'est pourquoi le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* (PCF)⁴⁰⁵, le premier important plan climatique canadien suivant la signature de l'accord de Paris, ne remet pas en question l'exploitation et le développement de l'industrie des sables bitumineux. Le PCF, considéré à l'époque comme le plan le plus ambitieux à avoir été présenté jusqu'alors⁴⁰⁶, établit la feuille de route afin que le Canada atteigne sa cible de réduction d'émissions de GES de 30% sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Le PCF est construit autour de quatre principaux piliers. Le premier, le plus important, est la tarification de la pollution au carbone. Le Cadre repose également sur des « Mesures complémentaires pour réduire les émissions », « l'adaptation et résilience au climat » ainsi que des actions afin d'accélérer le développement de technologies propres, de l'innovation et de la création d'emplois.⁴⁰⁷ L'avant-propos du Cadre le présente comme le « plan collectif pour faire croître l'économie du pays tout en réduisant les émissions et en développant nos capacités d'adaptation face à l'évolution du climat. »⁴⁰⁸.

La colonne vertébrale du PCF s'appuie toutefois sur le concept de « croissance propre », une idée issue des théories de la modernisation écologique et alignée sur les tendances de la gouvernance climatique observées à l'échelle internationale depuis l'avènement du développement durable. La croissance propre, comme le développement durable ou l'économie verte, soutient la croyance selon laquelle, à travers l'application appropriée d'innovation scientifiques et technologiques, ainsi

⁴⁰⁴ Carroll. W, (2021), *Regime of obstruction : How corporate power blocks energy democracy*, Au press, 525pp, p.233.

⁴⁰⁵ Environnement et changement climatique Canada, (2016), *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : plan canadien de lutte contre les changements climatiques*, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/En4-294-2016-fra.pdf], Consulté le 16 mai 2024.

⁴⁰⁶ Pm.gc.ca, (8 décembre 2016), *Le PM Trudeau présente le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*, En Ligne [<https://www.pm.gc.ca/fr/videos/2016/12/09/pm-trudeau-presente-cadre-pancanadien-la-croissance-propre-et-les-changements>], Consulté le 26 décembre 2024.

⁴⁰⁷ Environnement et changement climatique Canada, (2016), *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : plan canadien de lutte contre les changements climatiques*, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/En4-294-2016-fra.pdf], p.7.

⁴⁰⁸ Ibid. p.5.

que par le biais de mécanismes de marché intégrant les considérations environnementales, la dégradation écologique peut être freinée tout en produisant de nouvelles opportunités d'accumulation de capital et de croissance économique.⁴⁰⁹ Serge Latouche soulignait, par rapport au développement durable, que ce dernier, en voulant concilier les deux objectifs contradictoires de la croissance économique et le respect des limites écologiques, tendait à prioriser le premier aux dépens du second. Dans le cadre de PCF, il semble que les mêmes dynamiques soient à l'œuvre. Le terme « croissance » apparaît 114 fois dans le document, montrant ainsi que la perpétuation de la croissance économique représente une priorité absolue. À l'inverse, le terme « sables bitumineux » apparaît uniquement sept fois, dont cinq fois à l'intérieur d'un encadré faisant la promotion des innovations technologiques dans le secteur pétrolier de la COSIA (L'alliance canadienne pour l'innovation dans les sables bitumineux), un organisme ayant fusionné avec la Pathways Alliance, notoirement reconnu pour ses pratiques de Greenwashing et ses efforts afin de retarder l'implantation de politiques climatiques significatives.⁴¹⁰

En établissant la tarification du carbone comme principale composante du plan climatique, le PCF participe également à réduire le problème du changement climatique à une question d'émissions individuelles de CO₂, lesquelles pourraient être diminuées grâce à une tarification et une valorisation appropriée des émissions sur le marché, que ce soit par le biais de mécanismes d'échanges ou de taxes. Or, selon Erik Swyngedouw⁴¹¹ des « solutions » telles que la tarification du carbone, bien qu'elles puissent jouer un rôle dans la diminution de l'intensité des émissions de CO₂, participent à l'instauration et la normalisation d'une gouvernance climatique néolibérale dépolitisée et technocratique. Swyngedouw montre que des mesures comme la tarification du carbone, si elles ne s'inscrivent pas à l'intérieur d'un cadre plus large où les structures économiques et sociales sont remises en question, donnent l'illusion que l'on peut gérer la crise par le biais de solutions techniques. Or, Swyngedouw souligne que l'instauration de solutions technocratiques telles que la tarification du carbone ou le capture et le stockage de carbone, également mis de

⁴⁰⁹ Dale. G, Mathai. M, Puppim de Oliveira. J, (2016), *Green Growth: Ideology, political economy and the alternatives*, Zed Books Ltd, 331pp.

⁴¹⁰ Aronczyk. M, McCurdy. P, Russill. C, (2024), *Greenwashing, net-zero, and the oil sands in Canada: The case of Pathways Alliance*, Energy Research & Social Science, Vol. 112.

⁴¹¹ Swyngedouw. E, (2018), *CO₂ as Neoliberal Fetish: The Love of Crisis and the Depoliticized Immuno-Biopolitics of Climate Change Governance*, The SAGE Handbook of Neoliberalism, SAGE Publications Ltd.

l'avant dans le PCF⁴¹², vise à s'assurer que l'ordre économique et idéologique néolibérale reste intact :

While the part-anthropogenic process of the accumulation of greenhouse gases is readily acknowledged, the related ecological problems are externalized. CO2 becomes the fetishized stand-in for the totality of climate change calamities and, therefore, it suffices to reverse atmospheric CO2 levels to a negotiated idealized point in history, to return to climatic status quo ex-ante. An extraordinary techno-managerial apparatus is under way, ranging from myriad new eco-technologies and Promethean geo-engineering proposals to unruly and complex managerial and institutional configurations, with a view to producing a socio-ecological fix, to make sure nothing really changes fundamentally in the socio-ecological structuring of the Anthropocene⁴¹³

Enfin, le PCF présente le gaz naturel en tant que source « non émettrice »⁴¹⁴ et « renouvelable »⁴¹⁵. Or, plusieurs auteurs⁴¹⁶ montrent que contrairement aux affirmations de PCF selon lesquelles le gaz naturel serait une énergie de transition, cette dernière retarde en réalité la décarbonation et renforce les dynamiques de verrouillage carbone. La présentation du gaz naturel en tant qu'énergie de transition fait également partie des stratégies des entreprises fossiles afin de ralentir la transition énergétique. Ces dernières tentent de présenter le gaz naturel comme étant un outil essentiel afin d'atteindre les objectifs de décarbonation.⁴¹⁷ Or, bien que le gaz naturel émette moins de dioxyde de carbone que le pétrole, il contribue massivement aux émissions de méthane, un GES ayant un

⁴¹² Environnement et changement climatique Canada, (2016), Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : plan canadien de lutte contre les changements climatiques, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/En4-294-2016-fra.pdf], p.7.

⁴¹² Ibid.

⁴¹³ Swyngedouw. E, (2018), CO2 as Neoliberal Fetish: The Love of Crisis and the Depoliticized Immuno-Biopolitics of Climate Change Governance, The SAGE Handbook of Neoliberalism, SAGE Publications Ltd, p.15.

⁴¹⁴ Environnement et changement climatique Canada, (2016), Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : plan canadien de lutte contre les changements climatiques, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/En4-294-2016-fra.pdf], p.18.

⁴¹⁵ Ibid, p.33.

⁴¹⁶ Kemfert et al., (2022), The expansion of natural gas infrastructure puts energy transitions at risk, Nature Energy, Vol. 7, pp.582-587.

⁴¹⁷ Earthday.org, (November 6, 2024), Greenwashed Gas : A Fossil Fuel Industry Coverup, En Ligne [<https://www.earthday.org/greenwashed-gas-a-fossil-fuel-industry-coverup/>], Consulté le 28 décembre 2024.

potentiel de réchauffement deux fois plus élevé que le CO₂.⁴¹⁸ De plus, le gaz naturel est de plus en plus extrait de manière non conventionnelle. La fracturation hydraulique (*fracking*), une méthode de plus en plus utilisée afin d'extraire du gaz naturel, consiste à injecter, à haute pression, un mélange d'eau, de sable et de produits chimiques dans la roche afin d'en extraire du gaz naturel.⁴¹⁹ Contrairement à ce que son qualificatif de « naturel » pourrait laisser croire, le gaz naturel est une énergie fossile dont le processus d'extraction est intensif et énergivore, pouvant causer des dommages à l'environnement et aux communautés à proximité des sites d'extraction.⁴²⁰ Le produit fini, tout comme le pétrole, doit être transporté à travers des pipelines, lesquels nécessitent d'importants investissements en capitaux, et, lorsque brûlé, émet d'importantes quantités de GES. Au Canada, de nombreux projets d'extraction de gaz naturel et de pipelines ont été approuvés et développés sur des territoires autochtones sans le consentement libre et éclairé des communautés touchées, mettant encore d'avantage en lumière la manière dont les politiques climatiques canadiennes, en plus d'échouer à répondre adéquatement à la crise climatique, contribue même à perpétuer les injustices climatiques.⁴²¹

En somme, nous avons vu comment les ressources naturelles ont historiquement joué un rôle central dans le développement économique du Canada. Dès le début du XX^e siècle, des chercheurs montraient qu'une économie basée sur les ressources naturelles pouvait entraîner une dépendance et des effets politiques pervers. Malgré une diversification économique lors de la seconde moitié du XX^e siècle, le Canada s'est réengagé, à l'aube du XXI^e siècle, dans une économie basée sur les ressources naturelles à travers le développement de son secteur pétrolier, particulièrement celui des sables bitumineux. Ce « *Superstaple* » selon certains⁴²², « pétrole extrême » selon d'autres⁴²³, est caractérisé par une empreinte écologique massive, rendant son exploitation fondamentalement

⁴¹⁸ Howarth, R.W., Santoro, R. & Ingraffea, A. (2011), Methane and the greenhouse-gas footprint of natural gas from shale formations. *Climatic Change* **106**, 679–690, En ligne [<https://doi.org/10.1007/s10584-011-0061-5>], Consulté le 28 décembre 2024.

⁴¹⁹ Ecojustice, (September 12 2024), What is fracking and why is it concerning?, En Ligne [<https://ecojustice.ca/news/what-is-fracking-and-why-is-it-concerning/>], Consulté le 30 décembre 2024.

⁴²⁰ Ibid.

⁴²¹ Indigenous Climate Action (2021), Decolonizing Climate Policy in Canada : report from Phase One, 64pp

⁴²² Stanford, J. (2020), The Staple Theory @ 50, Canadian Centre for Policy alternative, p.128.

⁴²³ Éric Pineault (2018) The capitalist pressure to extract: the ecological and political economy of extreme oil in Canada, *Studies in Political Economy*, 99:2, 130-150, En ligne [<https://doi.org/10.1080/07078552.2018.1492063>], Consulté le 13 décembre 2024.

incompatible avec la résolution de la crise climatique et l'atteinte des objectifs climatiques adoptés par les gouvernements canadiens. Les investissements massifs dans les infrastructures fossiles ainsi que la longue période nécessaire afin de rentabiliser le capital investi entraîne une pression à extraire et à développer les sables bitumineux, entraînant le Canada dans un « verrouillage carbone », décuplé par chaque investissement supplémentaire dans la ressource. L'industrie pétrolière peut également compter sur un puissant réseau d'influence afin d'orienter les politiques climatiques canadienne de sorte qu'elles perpétuent le statu quo et ne remettent pas en question le développement de l'industrie fossile, malgré les contradictions écologiques induites évidentes. Ce réseau d'influence est composé à la fois de lobbys ayant des accès privilégiés aux responsables gouvernementaux et de puissants *think tanks*, promouvant l'idéologie néolibérale et retardant les actions climatiques significatives. S'apparentant à une nouvelle forme de déni climatique, l'industrie fossile et ses antennes, tout en reconnaissant la validité de la science climatique, s'affaire à proposer des solutions cosmétiques, sans réel pouvoir de changement paradigmatique, ayant comme objectif de perpétuer le statu quo et l'exploitation des énergies fossiles en se drapant d'un voile pseudo-écologique visant à maintenir sa légitimité.

CONCLUSION

Nous avons exploré, à travers le premier chapitre, les bases théoriques de la crise climatique. Le concept d'anthropocène fut présenté afin de rendre compte de cette nouvelle ère à travers laquelle l'activité humaine est devenue la principale force géologique. Un survol des changements environnementaux induits depuis l'avènement de l'anthropocène nous a permis de rendre compte de l'ampleur sans précédent de la crise climatique à laquelle l'humanité est confrontée. Or, la responsabilité de cette crise n'incombe pas à l'ensemble d'une humanité homogène et indifférenciée. Nous avons ainsi mobilisé le concept de capitalocène afin de mettre en lumière le rôle central du capitalisme en tant que moteur principal des dégradations écologiques actuelles. Le concept permet de rendre compte que le capitalisme, et plus particulièrement le capitalisme fossile - un système centré sur l'extraction d'énergies fossiles et l'accumulation infinie de capital - est fondamentalement incompatible avec la résolution de la crise climatique.

Face à l'accélération de cette crise, une imposante structure de gouvernance s'est mise en place au niveau mondial. Or, nous avons vu que la gouvernance, développée en tant qu'outil de gestion néolibéral, tend à dépolitiser la question climatique et légitimer un ordre global dominé par les impératifs du capital. Appliquée à la « gestion » de la crise climatique, la gouvernance tend à favoriser des « solutions » technocratiques et dépolitisées, favorisant le statu quo capitaliste et évitant soigneusement d'en questionner les fondements. À travers des innovations telles que le développement durable et l'économie verte, basées sur les théories de la modernisation écologique, la gouvernance climatique défend l'idée selon laquelle il n'existe aucune contradiction fondamentale entre la croissance économique et la résolution de la crise climatique. Au contraire, l'idéologie dominante au sein de la gouvernance climatique voudrait que le meilleur moyen de résoudre la crise repose dans la croissance économique et l'innovation technologique.

Après avoir étudié les fondements théoriques de la crise climatique et les défis inhérents à la gouvernance climatique, nous avons voulu contextualiser ses dynamiques au sein d'un cas spécifique : le Canada. Nous avons ainsi fait la genèse de l'institutionnalisation de la gouvernance climatique au sein de l'État canadien. Il en est ressorti le constat selon lequel le Canada a constamment échoué à atteindre les différents objectifs climatiques qu'il s'était fixé, malgré le

développement de nombreux plans et l'annonce de plusieurs cibles de réductions des émissions de CO₂ au niveau national. Cet échec résulte entre autres du soutien politique et financier continue des différents gouvernements canadiens envers le développement et l'expansion des énergies fossiles, particulièrement le secteur des sables bitumineux. Alors que nous avons démontré que le maintien du statu quo capitaliste fossile est intrinsèquement incompatible avec la résolution de la crise climatique, le gouvernement canadien soutient, au contraire, que le développement des énergies fossiles est non seulement compatible, mais également essentiel pour atteindre ses objectifs climatiques.

Le dernier chapitre s'est attelé à explorer plus en profondeur cette position fondamentalement irréconciliable entre le développement des énergies fossiles et la mise en place, par le Canada, d'une gouvernance climatique en mesure de proposer des changements structurants et réellement efficaces afin d'atteindre ses objectifs climatiques. Nous avons démontré que le secteur des ressources naturelles a historiquement exercé une influence considérable sur les politiques canadiennes. Cette influence demeure aujourd'hui, notamment à travers la puissance du secteur fossile, particulièrement celui des sables bitumineux, lequel a été en mesure d'user de son pouvoir afin d'orienter les réponses du Canada face à la crise climatique de manière que ces dernières affectent le moins possible ses activités, malgré leurs impacts destructeurs sur l'environnement.

L'exploitation des sables bitumineux canadiens s'inscrit dans le cadre plus global des exigences du capitalisme fossile, lequel cherche sans cesse à s'étendre et à croître. Les « solutions » proposées par l'industrie fossile, basées sur la technologie et le marché, s'inscrivent quant à elles dans le cadre plus global de la gouvernance climatique, laquelle tend à favoriser des solutions technocratiques favorables aux entreprises, de sorte à ne pas bouleverser le statu quo. L'influence de l'industrie fossile, les exigences de croissance et d'exploitation de la nature entraînées par le capitalisme fossile et le cadre restreint de la gouvernance climatique se reflètent dans les politiques climatiques adoptées par le Canada. Le soutien continu des gouvernements canadiens successifs vis-à-vis l'industrie des sables bitumineux malgré leurs nombreux engagements climatiques symbolise la contradiction fondamentale entre ces engagements et les actions prises au niveau national. Les derniers plans climatiques présentés par le gouvernement fédéral, dont le *Pan Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change (PCF)*, reflètent les contradictions de la

gouvernance climatique et son incapacité à proposer les changements structurels nécessaires à une réelle transition écologique et à la résolution de la crise climatique.

À travers ce mémoire, nous avons tenté de comprendre les raisons expliquant l'échec de la gouvernance climatique, particulièrement dans le contexte canadien. En se concentrant sur le concept même de gouvernance, nous avons vu que celle-ci tend évacuer les questionnements politiques et à favoriser des solutions managériales et technocratiques, retardant la transition socio écologique nécessaire à une résolution de la crise climatique. Cette approche de la gouvernance climatique, bien qu'elle puisse sembler efficace à première vue, est contre-productive puisqu'elle perpétue de manière plus subtile et insidieuse les mêmes dynamiques nous ayant menées à la situation actuelle. Au Canada, la gouvernance climatique s'est également soldée par un échec en raison de l'appui pratiquement inconditionnel des gouvernements successifs envers l'industrie fossile, particulièrement celle des sables bitumineux. Cette dernière, usant de sa grande influence, a été en mesure d'orienter les politiques climatiques afin que ces dernières affectent le moins possible la poursuite de ses activités, fondamentalement incompatibles avec l'atteinte d'un modèle sociétal respectant les limites planétaires. Nous concluons ainsi qu'une gouvernance climatique ne questionnant pas les structures du système responsable de la crise climatique est vouée à l'échec. Certes, certaines des mesures proposées dans le cadre de la gouvernance climatique peuvent effectivement ralentir la progression des changements climatiques. Cependant, tant et aussi longtemps que ces dernières s'inscriront dans le cadre d'un mode de production priorisant l'accumulation du capital et le profit avant tout, sans égard à la nature et aux populations marginalisées, nous croyons qu'elles sont insuffisantes et vouées à l'échec. L'approche actuelle du Canada pour lutter contre le changement climatique s'inscrit dans une trajectoire néolibérale, où la compétitivité des marchés et la croissance économique restent les priorités absolues. Cette approche entraîne une vision étroite et technocratique, réduisant le problème à un simple enjeu de réduction des émissions de carbone par le biais de solutions technologiques privatisées et d'outils de marché. Cette manière de concevoir la gouvernance climatique permet de préserver les structures de pouvoir en place, établies sous un système capitaliste reposant sur les énergies fossiles. Ainsi, seule une remise en cause structurelle du capitalisme fossile permettra au Canada de réellement s'engager dans la poursuite de ses objectifs climatiques.

Face à l'ampleur de la crise et à celle des changements nécessaires afin d'y remédier, plusieurs pourraient être porté à perdre espoir. Ce sentiment est d'autant plus compréhensible en raison du retour de gouvernements climatosceptiques, dont celui aux États-Unis, où Donald Trump se plait à répéter que ses politiques environnementales se résumeront à « Drill baby Drill »⁴²⁴. Des décennies d'échec de gouvernance climatique nous ont montré que l'espoir ne se trouve pas du côté des élites économiques et politiques, pour qui le *business as usual* fini presque toujours par l'emporter. À court terme, au Canada, considérant l'impératif selon lequel la majorité du pétrole doit rester sous terre pour espérer ralentir la trajectoire du changement climatique⁴²⁵, nous croyons que nous pouvons trouver de l'espoir dans la lutte, particulièrement à travers celle s'orientant contre la construction de pipelines. Nous avons vu que chaque nouveau pipeline verrouille encore davantage le Canada dans sa dépendance au pétrole, renforçant pour plusieurs décennies la pression d'extraire. Les pipelines représentent des infrastructures essentielles dans l'expansion du secteur des sables bitumineux. Face aux limites de la gouvernance climatique et à l'absence de remise en question du capitalisme fossile, empêcher ou retarder la construction de nouvelles infrastructures fossiles représente l'un des meilleurs moyens que la société civile dispose afin de ralentir l'impact néfaste du Canada sur l'environnement. Nous avons pu constater les résultats concrets de cette approche en 2017, lorsque l'entreprise TransMountain a abandonné son projet d'oléoduc Énergie Est. Cette décision est survenue à la suite d'une intense mobilisation menée conjointement par des groupes citoyens, des organisations environnementales ainsi que des communautés autochtones ayant unis leurs efforts et leurs luttes jusqu'à ce que la pétrolière abandonne son projet⁴²⁶. Ces groupes, en contestant ces projets, participent à un effort vital pour ralentir l'expansion de l'industrie fossile et ouvrir un espace de débat sur les alternatives possibles.

⁴²⁴ Sarnoff. L, (20 novembre 2024), What Trump's 'drill, baby, drill' fracking agenda could look like, abc News, En Ligne [<https://abcnews.go.com/US/trumps-drill-baby-drill-fracking-agenda/story?id=115869936>], Consulté le 16 janvier 2025.

⁴²⁵ McGlade, C., Ekins, P, (2015), The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2 °C, Nature. No. 517, pp. 187-190, En Ligne [<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1038/nature14016>], Consulté le 16 janvier 2025.

⁴²⁶ Gobin. L, (2019), Retour sur le projet Énergie Est: les obstacles à sa réalisation et les dynamiques du conflit dans la province du Québec, CQEG, En Ligne [<https://cqegheulaval.com/retour-sur-le-projet-energie-est-les-obstacles-a-sa-realisation-et-les-dynamiques-du-conflit-dans-la-province-du-quebec/>], Consulté le 16 janvier 2025

À plus long terme, toutefois, il est impératif qu'une telle coalition poursuive la lutte afin de construire un appui populaire en faveur d'un nouveau paradigme socio-économique basé sur la justice climatique, en dehors des injonctions du capitalisme fossile néolibéral et respectant les limites imposées par la nature. Ce sera le grand défi du XXI^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- Atapattu. S, (2019), From “Our Common Future” To Sustainable Development Goals : Evolution of Sustainable Development under International Law, In Wisconsin International Law Journal, Vol 36
- Aykut, C, Dahan. A, (2015). « Gouverner le climat : 20 ans de négociations internationales ». Paris : Presses de Sciences Po
- Aglietta. M, Espagne. E, (2024), Pour une écologie politique Au déla du Capitalocène, Odile Jacob, 542p
- Ajl. M, (2023), Theories of Political Ecology: Monopoly Capital Against People and the Planet, Agrarian South: Journal of Political Economy, Vol. 12, No.1, pp.12-50
- Augus. I, (2016), Face à l’Anthropocène : Le capitalisme fossile et la crise du système terrestre, Les éditions Écosociété, 320pp.
- Aronczyk. M, McCurdy. P, Russill. C, (2024), Greenwashing, net-zero, and the oil sands in Canada: The case of Pathways Alliance, Energy Research & Social Science, Vol. 112
- AIE/IRENA, (2017), Perspectives for the energy Transition: Investment Needs for a Low-Carbon Energy System, En Ligne [<https://iea.blob.core.windows.net/assets/923deba9-4302-4ce1-8680-859033370f7e/PerspectivesfortheEnergyTransition.pdf>]
- Barnosky et al., (2012), Approaching a state shift in Earth’s biosphere, In. Nature, Vol. 486, pp.52-58
- Boudes. P, (2017), Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique? Socio-logos, No. 12, [En Ligne]
- Brand.M, Wissen. M, (2021), Le mode de vie impérial : vie quotidienne et crise écologique du capitalisme, Lux Éditeur, 247pp
- BONNEUIL, C (2017). Capitalocène Réflexions sur l’échange écologique inégal et le crime climatique à l’âge de l’Anthropocène. EcoRev' 2017/1 N° 44. pp. 52-60. <https://doi.org/10.3917/ecorev.044.0052>.
- Bakx,.K, (2023, 12 oct.), Canada could lead the world in oil production growth in 2024, CBC news, En Ligne [<https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/bakx-oil-production-s-p-record-1.6993102>],
- Bernstein. S, (2002), International Institutions and the framing of Domestic Policies: The Kyoto Protocol and Canada’s Response to Climate Change, Policy Sciences, Vol. 35, No.2, pp. 203-236, En Ligne [https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/pdf/4532559.pdf?refreqid=fastly-default%3A5d752384689f38b0f4355c33b1e6db8a&ab_segments=&origin=&initiator=&acceptTC=1]
- Baron.C, (2003), La gouvernance : débats autour d’un concept polysémique, In. Droit et Société, Vol. 54, pp.329-351
- Barnosky et al., (2012), Approaching a state shift in Earth’s biosphere, In. Nature, Vol. 486, pp.52-58
- Blaise.S, (2011), Du concept de développement Durable : panacée ou oxymore? In : Les Cahiers de l’Association Tiers-Monde, No.26

Bonneuil. C, Fressoz. J, (2013), L'événement Anthropocène : La Terre, l'histoire et nous, Édition du Seuil, 331p

BÜSCHER, B. 2009. Letters of gold: enabling primitive accumulation through neoliberal conservation. *Human Geography*, 2(3):91–93.

Bureau du vérificateur général du Canada, *Une chronologie des engagements du Canada sur les changements climatiques*, En ligne [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/sds_fs_f_41101.html]

Bureau du vérificateur général du Canada. (2021). *Reports of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the Parliament of Canada, Report 5 : Lessons Learned from Canada's Record on Climate Change*. En Ligne [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202111_05_e.pdf].

Bureau du vérificateur général du Canada, (2023), Rapport 6 : Rapports du commissaire à l'environnement et au développement durable, En Ligne [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202311_06_f.pdf]

Bruno. K, Karliner. J, (2002), *Earthsummit.biz : The corporate takeover of sustainable development*, Food First Book, 173pp

Campbell. B, (2022), *Corporate Rules: The real world of business regulation in Canada : How government regulators are failing the public interest*, James Lorimer & Company Ltd, Toronto, 326p, p.21

CAPP, Oil Sands, Capp.org, En Ligne [<https://www.capp.ca/en/oil-natural-gas-you/oil-natural-gas-canada/oil-sands/>]

Cameron, L, Smith. N, (4 mars 2018), Enbridge's Line 3 expansion is all risk, no reward, cbc news, En Ligne [<https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/opinion-enbridge-line-3-manitoba-1.4557674>],

Carbon Tracker, (2021), *The Sky's the limit : Solar and wind energy potential is 100 times as much as global energy demand*, En Ligne [<https://carbontracker.org/reports/the-skys-the-limit-solar-wind/>]

Carroll. W, (2021), *Regime of Obstruction : How corporate power blocks energy democracy*, Au Press, 525pp

Carroll. W, (2020), *Fossil capitalism, climate capitalism, energy democracy: the struggle for hegemony in an era of climate crisis*, Socialist Studies, Vol. 14, No. 1, p.2

Carrington. D, Mommers. J, (28 février 2017), 'Shell knew': oil giant's 1991 film warned of climate change danger, The Guardian, En Ligne [<https://www.theguardian.com/environment/2017/feb/28/shell-knew-oil-giants-1991-film-warned-climate-change-danger>]

CBC news, (18 novembre 2015), *Maurice Strong, climate and development pioneer, dead at 86*, En ligne [<https://www.cbc.ca/news/politics/maurice-strong-dead-obit-un-1.3341829>], Consulté le 9 août 2025.

Charreaux. G, *Entreprise : Gouvernance D'entreprise*, In. Universalis, En Ligne [<https://www-universalis-edu-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/entreprise-gouvernance-d-entreprise/>]

Corson. C. Macdonald. K, Neimark. B (2013). *Grabbing «Green» : Markets, Environmental Governance and the Materialization of Nature*. Human Geography. Vol6-1. Pp1-1

Cheffins. B. R, (2012), The History of Corporate Governance, European corporate governance institute, Law Working Paper, No.184, En Ligne [https://www.ecgi.global/sites/default/files/working_papers/documents/SSRN-id1975404.pdf]

Crutzen. Paul J. (2007). « La géologie de l'humanité : l'Anthropocène ». In. *Écologie et Politique*, No.34, pp 141- 148. En ligne [<https://www.cairn.info/journal-ecologie-et-politique1-2007-1-page-141.htm>]

C. Lemphers. N, (2020), Beyond the Carbon Curse: a Study of the Governance Foundation of climate change politics in Australia, Canada and Norway, Doctoral Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy, Department of Political Science, University of Toronto, p.116

C. Lemphers. N, (2020), Beyond the Carbon Curse : a Study of the Governance Foundation of climate change politics in Australia, Canada and Norway, Doctoral Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy, Department of Political Science, University of Toronto p.164

CBC News, 7 Avril 2006, 'Impossible' for Canada to reach Kyoto targets: Ambrose, En Ligne [<https://www.cbc.ca/news/canada/impossible-for-canada-to-reach-kyoto-targets-ambrose-1.583826>]

CBC News, (2015), Justin Trudeau tells Paris climate summit Canada is ready to do more, En ligne [<https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-address-climate-change-paris-1.3343394>]

CBC News, (2017), Trudeau says he will succeed on energy where his father and Stephen Harper failed, En ligne [<https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-houston-harper-pierre-ceraweb-1.4018746>]

CCPA, (2020), The Staple Theory @ 50 : Reflexions on the lasting Significance of Mel Watkins' "A Staple Theory of Economic Growth", Édité par Jim Stanford, 136pp

CCPI.org, What is the CCPI?, En Ligne [<https://ccpi.org/ccpi-philosophy-team/>]

CCPI.org, Canada, En Ligne [<https://ccpi.org/country/can/>]

Climate Action Tracker.org, En Ligne [<https://climateactiontracker.org/about/>]

Crutzen. P.J, E.F. Stormer, (2000), The Anthropocene, IGPB Newsletter, No. 41, pp.17-18, En Ligne [[file:///Users/fredpaquin/Downloads/crutzen%20stoermer%20anthropocene%20\(1\).pdf](file:///Users/fredpaquin/Downloads/crutzen%20stoermer%20anthropocene%20(1).pdf)]

Crutzen. P.J,(2002), Geology of Mankind, *Nature*, Vol. 415, No. 6867, En Ligne [<https://go-gale-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ps/i.do?ty=as&v=2.1&u=mont47771&it=DIourl&s=RELEVANCE&p=CPI&qt=TI~%22The+Anthropocene%3A+Geology+of+mankind%22~SN~0028-0836~IU~6867~SP~23&lm=DA~120020000&sw=w>]

David Gordon Koch, (May 14 2024), Canadian banks play outsized role financing fossil fuels : report, Coop Média NB, En Ligne [<https://nbmediacoop.org/2024/05/14/canadian-banks-play-outsized-role-financing-fossil-fuels-report/>]

Daumas. L, (2020), L'effet-rebond condamne-t-il la transition à l'Échec? Regards croisés sur l'économie, Vol.1, No. 26, En Ligne [<https://shs.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2020-1-page-189?lang=fr>]

Davis. W, (2022), *The Disenchantment of Politics: Neoliberalism, sovereignty and economics*, In *The limits of neoliberalism: Authority, Sovereignty and the logic of competition*, SAGE Publications Ltd

Dale. G, Mathai. M, Puppim de Oliveira. J, (2016), *Green Growth: Ideology, political economy and the alternatives*, Zed Books Ltd, 331pp

Deneault. A, (2013), *Gouvernance. Le management totalitaire*, Montréal, Lux Éditeur

Denault. A, (2022), *Mœurs : De la gauche cannibale à la droite vandale*, Lettres Libres, 312 pp.

De Saulieu.G, Sebag.D, Guillaud.D,(2020) « L'émergence de l'agriculture : révolution ou grande transition de l'Anthropocène ? », *Les nouvelles de l'archéologie*, Vol. 161, En Ligne [<http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/nda/10496> ; DOI : <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/nda.10496>]

Earthday.org, (November 6, 2024), *Greenwashed Gas : A Fossil Fuel Industry Coverup*, En Ligne [<https://www.earthday.org/greenwashed-gas-a-fossil-fuel-industry-coverup/>]

Ecojustice, (September 12 2024), *What is fracking and why is it concerning?*, En Ligne [<https://ecojustice.ca/news/what-is-fracking-and-why-is-it-concerning/>]

EPA, *Importance of Methane*, United States Environmental Protection Agency, En Ligne [<https://www.epa.gov/gmi/importance-methane>]

Environnement Canada, (2002), *Canada's Greenhouse Gas Inventory*, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/ec/En81-21-2002-eng.pdf]

Environment Canada, (2011), *Canada's Emissions Trends*, En Ligne [<https://www.ec.gc.ca/doc/publications/cc/COM1374/ec-com1374-en-es.htm#:~:text=When%20Canada%20signed%20the%20Copenhagen,set%20by%20the%20United%20States.>]

Environnement et changement climatique Canada, (2018), *Recueil des engagements du Canada aux accords et instruments internationaux sur l'environnement*, En Ligne, [<https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/international-affairs/compendium/2018/batch-1/A43%20FR%202018%20IEA%20Factsheet%20Paris%20and%20UNFCCC%20Clean.pdf>],

Environnement et changement climatique Canada, (2016), *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : plan canadien de lutte contre les changements climatiques*, En Ligne [https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/En4-294-2016-fra.pdf]

Environnement et Changement climatique Canada, (2020), *Un environnement sain et une économie saine*, en Ligne [https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/climate-plan/plan_environnement_sain_economie_saine.pdf]

Élections Canada, (2015), *Carte des résultats officiels de la 42^e élection générale (2015)*, En Ligne, [https://www.elections.ca/res/cir/maps/2/map.asp?map=ERMap_42&lang=f]

Fast. T, (2014), *Stapled to the Front Door: Neoliberal Extractivism In Canada*, *Studies in Political Economy*, 94:1, 31-60, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2014.11674953>]

Felli. R, (2008), Les deux âmes de l'écologie : Une critique du développement durable, HARMATTAN (L'), 100p.

Fenna. A, Jodoin. S, Setzer. J, (2023), Climate Governance and federalism: A forum of federation comparative policy analysis, Cambridge University press, New York, p.77

Gale. R.J.P., (1997). 'Canada's Green Plan', in Nationale Umweltpläne in ausgewählten Industrieländern (A Study of the Development of a National Environmental Plan with expert submissions to the Enquete Commission 'Protection of People and the Environment' for the Bundestag [German Parliament]), Springer-Verlag Berlin, , pp. 97–120, En Ligne [<https://citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=d9cbe2eaa41427c2b66851966e29f8e9ba65197a>]

Gaudin. J, (2014), Critique de la gouvernance : Une nouvelle morale politique? Éditions de l'Aube

Georgescu-Roegen. N, (1979), La décroissance : Entropie – Écologie – Économie, Paris : Éditions Sang de la terre, 254pp.

Gobin. C, (2007), Gouvernance, In Quaderni, No. 63, Nouveaux mots du pouvoir : fragments d'un abécédaire, pp.54-57.

Gutstein. D, (2018), The big stall: how big oil and think tanks are blocking action on climate change in Canada, James Lorimer & Company Ltd., Publishers, 308pp

Gobin. C, (2007) « Gouvernance », dans Pascal Durand (dir.) *Les nouveaux mots du pouvoir. Un abécédaire critique*, Bruxelles, Aden

Gobin. L, (2019), Retour sur le projet Énergie Est: les obstacles à sa réalisation et les dynamiques du conflit dans la province du Québec, CQEG, En Ligne [<https://cqegehiulaval.com/retour-sur-le-projet-energie-est-les-obstacles-a-sa-realisation-et-les-dynamiques-du-conflit-dans-la-province-du-quebec/>].

Goodman. J, Salleh. A, (2013), The Green economy : Class Hegemony and Counter-Hegemony. In: Globalizations, Vol. 10, No.3, pp. 411-424, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/14747731.2013.787770>]

Gouvernement du Canada, Programme de développement durable à l'horizon 2030, En Ligne [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fra]

Goodman. J, Salleh. A, (2013), The Green economy : Class Hegemony and Counter-Hegemony. In: Globalizations, Vol. 10, No.3, pp. 411-424, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/14747731.2013.787770>]

GIEC. (2019). « Réchauffement planétaire de 1,5°C : Résumé à l'intention des décideurs ». En ligne [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf]

Gemenne. F, Denis. M, (8 octobre 2012), Qu'est-ce que l'Anthropocène? Vie publique.fr, En Ligne [<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271086-terre-climat-quest-ce-que-lanthropocene-ere-geologique>]

Givens JE, Huang X, Jorgenson AK, (2019), Ecologically Unequal Exchange : A theory of Global Environmental Injustice, In Sociology Compass

Gomez-Baggethun. E, (2020), More is more: Scaling political ecology within limits to growth, Political Geography, No. 76

Gouvernement du Canada, Incendies de forêt d'une ampleur record au Canada en 2023 : un réveil brûlant, En ligne [<https://ressources-naturelles.canada.ca/la-science-simplifiee/articles/incendies-de-foret-dune-ampleur-record-au-canada-en-2023-un-reveil-brulant/25304>]

Grunwald. A, (2018), Diverging pathways to overcoming the environmental crisis : A critique of eco-modernism from a technology assessment perspective, Journal of Cleaner Production, No. 197, pp.1854-1862

Gilbertson. T, (2017), Carbon pricing : A critical perspective for community resistance, In Indigenous Environmental Network, En Ligne [<https://www.ienearth.org/wp-content/uploads/2017/11/Carbon-Pricing-A-Critical-Perspective-for-Community-Resistance-Online-Version.pdf>]

Gouvernement du Canada, (2007), Action on Climate Change and Air Pollution, En Ligne [https://www.ec.gc.ca/doc/media/m_124/brochure/brochure_eng.pdf]

Gouvernement du Canada, « Appauvrissement de la couche d'ozone : Protocole de Montréal », En Ligne [<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-organisations/appauvrissement-couche-ozone-protocole-montreal.html>]

Gouvernement du Canada, (2000), Plan d'action 2000 sur le changement climatique, En Ligne [<https://publications.gc.ca/collections/Collection/M22-135-2000F.pdf>], Consulté le 9 mars 2024

Gouvernement du Canada, (2002), Plan du Canada sur les changements climatiques, En Ligne [<https://publications.gc.ca/collections/Collection/En56-183-2002F.pdf>]

Gouvernement du Canada, (2005), *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*, En Ligne [<https://publications.gc.ca/collections/Collection/En84-15-2005F.pdf>]

Gouvernement du Canada, (2012), An open letter [...] Canada's national economic interest, En Ligne [<https://www.canada.ca/en/news/archive/2012/01/an-open-letter-honourable-joe-oliver-minister-natural-resources-canada-commitment-diversify-our-energy-markets-need-further-streamline-regulatory-process-order-advance-canada-national-economic-interest.html>]

Gouvernement du Canada, Le partage constitutionnel des pouvoirs, En ligne [<https://www.canada.ca/fr/affaires-intergouvernementales/services/federation/partage-pouvoirs-legislatifs.html>]

Gouvernement du Canada, Communiqué des premiers ministres, publié le 9 décembre 2016, En Ligne [<https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2016/12/09/communiqu-e-des-premiers-ministres>]

Gouvernement du Canada, (2016), Mesure fédérales pour une croissance économique propre : Mise en œuvre du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, En Ligne [<https://www.canada.ca/content/dam/themes/environnement/documents/weather1/20170119-fr.pdf>]

Government of Canada, Technical paper: federal carbon pricing backstop, En Ligne [<https://www.canada.ca/en/services/environment/weather/climatechange/technical-paper-federal-carbon-pricing-backstop.html>]

G. Bruce Doern et T. Conway, (1994), «The Greening of Canada: Federal Institutions and Decisions», Toronto: University of Toronto Press

Graham. N, (2021), Forces of production, climate change and Canadian fossil capitalism, *Studies in Critical Social Sciences*. Vol 179, p.139

Graham. N, Carroll. W, Chen. D, (2019), Big Oil's Political Reach: Mapping fossil fuel lobbying from Harper to Trudeau, CCPA, 64pp

Graham. N, Evan. B, Chen. D, (2023), Canada's Lobbying Industry: Business and Public Interest Advocacy from Harper to Trudeau, *Canadian Journal of political Science*, Vol. 56, pp.975-998, p.976

Harvey. D, (1999), The Environment of Justice, In Frank Fischer, and Maarten Hajer, *Living with Nature: Environmental Politics as Cultural Discourse*, Oxford, Oxford Academic, En Ligne [<https://doi.org/10.1093/019829509X.003.0009>]

Hamel, P., Jouve, B. (2006). Transformations de l'État, participation et gouvernance. In *Un modèle québécois?*, Presses de l'Université de Montréal, p.26

Hayek. F. A, (1944), *The Road to Serfdom*, Routledge Classic, 257pp

HARVEY. D. (2006). *Spaces of Global Capitalism: Towards a Theory of Uneven Geographical Development*. Verso. 154p

Harvey. D. (2005). *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford University Press. 248p

Haley. B, (2011), From Staples Trap to Carbon Trap: Canada's Peculiar form of Carbon Lock-In, *Studies in Political Economy*, 88:1, 97-132, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2011.11675011>]

Horvath. M, Lovasz. A, (2024), From the Anthropocene to the capitalocene and beyond, *The Anthropocene Review*, pp. 1-19

Hoberg, G., & Harrison, K. (1994). It's Not Easy Being Green: The Politics of Canada's Green Plan. *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*, 20(2), 119–137. En Ligne [<https://doi.org/10.2307/3552101>]

Howarth, R.W., Santoro, R. & Ingraffea, A.(2011), Methane and the greenhouse-gas footprint of natural gas from shale formations. *Climatic Change* **106**, 679–690, En ligne [<https://doi.org/10.1007/s10584-011-0061-5>]

Hiermeier. J, (2006), Clean Air Act Weak on Greenhouse Gas Emissions, *Environmental Law Centre*, Vol.21, No.4, En Ligne [https://elc.ab.ca/Content_Files/Files/NewsBriefs/Vol.21No.4.pdf],

Hoberg.G, Harrison. K, (1994), It's not easy being green: The politics of Canada's Green Plan, *Canadian Public Policy*, Vol. 20, No.2, pp.119-137

Hudson. M, Bowness. E, (2021), Finance and fossil capital: A community divided ?, *The extractive industries and society*, Vol 8, pp. 383-394

Innis. H, (1930), *The Fur Trade in Canada : An Introduction to Canadian Economic History*, University of Toronto Press, 535pp

Influence Map, (2024), The canadian Oil Sands Playbook : An Analysis of Pathways Alliance, 12pp

Indigenous Climate Action (2021), Decolonizing Climate Policy in Canada : report from Phase One, 64pp

IPCC, (2023), Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34, En Ligne [https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf]

John F. H, (2010), The Historic Roots of the Neoliberal Program, In Journal of Economic Issues, Vol. 44, No.2, pp. 543-550

J. Fox. N, (2023), Green capitalism, climate change and the technological fix: A more-than-human assessment, In: The Sociological Review, Vol.71, No. 5, pp. 1115-1134

J. Orr. Christopher, (2022), Environmental Aspirations in an Unsettled Time: Pierre Elliott Trudeau, the Club of Rome, and Canadian Environmental Politics in the 1970s, Canadian Journal Of History.

J. Brulle. R, (2022), Advocating inaction: a historical analysis of the Global Climate Coalition, In. Environmental Politics, En ligne [<https://cssn.org/wp-content/uploads/2022/04/GCC-Paper.pdf>]

Kazancigil. A, (2010), La Gouvernance, Pour ou contre le politique? Armand Colin, 219pp, p.12

Katz-Rosene. R, (2017), From Narrative of Promise to rhetoric of Sustainability : A Genealogy of Oil Sands, Environmental Communication, Vol. 11, No.3, pp.401-414, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/17524032.2016.1253597>]

Kemfert et al., (2022), The expansion of natural gas infrastructure puts energy transitions at risk, Nature Energy, Vol. 7, pp.582-587

K. Morck. R, (2005), A history of corporate governance around the World: Family Business Groups to Professional Managers, University of Chicago Press, 700pp.

Latouche. S, (2003), L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement, In : Mondes en Développement, Vol. 31, No. 121, pp. 23-30

Lavallée, Sophie « Le principe des responsabilités communes mais différenciées à Rio, Kyoto et Copenhague : essai sur la responsabilité de protéger le climat ». *Études internationales* 41, n° 1 (2010) : 51–78.

Lander. E, (2013), Économie verte : le loup déguisé en agneau, Dans : Alternatives Sud, Vol. 20, pp. 109-119

Légé. P, (2009), Le mirage du libéralisme hayékien, In Revue Française de Socio-Économie, No. 3, Vol. 1, 77-95, En Ligne [<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2009-1-page-77?lang=fr&ref=doi>]

Liberal Party of Canada, (2015), Real Change : A new plan for a strong middle class, En Ligne [<https://www.documentcloud.org/documents/2484248-liberal-party-of-canada-2015-platform#document/p39/a254523>], p.39

Kraushaar-Friesen. N, Busch. H, (2020), Of pipe dreams and fossil fools: Advancing Canadian fossil fuel hegemony through the Trans Mountain pipeline, *Energy Research & Social science*, No.69

Lakkala. K, (2020), Utopianism in the age of Capitalocene, *Nordia Geographical Publication*, Vol. 49, No. 5, pp. 75-92

Lockie. S, Sonnenfeld. D. A, Fisher. D. R, (2014), *Routledge International Handbook of Social and Environmental Change*, Routledge, 355pp.

Lake. O, (2019, 22 mai), Kenney government's first bill to kill Alberta's carbon tax, *Canada's National Observer*, En Ligne [<https://www.nationalobserver.com/2019/05/22/news/kenney-governments-first-bill-kill-albertas-carbon-tax>]

Lucas. A, (2021), Canada's carbon energy overhang, *Journal of Energy & Natural Ressources Law*, Vol 40, No. 1, pp.17-31, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/02646811.2021.2012349>]

Malm. A, Hornborg. A, (2014), The geology of mankind? A critique of the Anthropocene narrative, *The Anthropocene review*, Vol. 1, No.1, pp.62-69

Malm. F, (2016), *Fossil Capital: The rise of steam-power and the roots of global warming*, London, Verso.

McGlade, C., Ekins, P, (2015), The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2 °C, *Nature*. No. 517, pp. 187-190, En Ligne [<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1038/nature14016>]

Meadows et al. (1972). *The Limits to Growth*. Universe Books. 205p

Mickelson K, (2015), The Stockholm Conference and the Creation of the South–North Divide in International Environmental Law and Policy. In: Alam S, Atapattu S, Gonzalez CG, Razzaque J, eds. *International Environmental Law and the Global South*. Cambridge University Press, pp.109-129.

Mccauley. D. (2006). Selling out on nature. *Nature*. Vol 443, no 7107, p27. En ligne [link.gale.com/apps/doc/A185448428/CPI?u=mont47771&sid=CPI&xid=aae271f8]

Mcafee. K. (2016). Green economy and carbon markets for conservation and development: a critical view. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*. Vol 16. Pp. 333-353

McKie. R, (2023), *The climate change counter movement : How the fossil fuel industry sought to delay climate action*, Springer international Publishing, 189pp

Moore. J, (2016), *Anthropocene or Capitalocene? Nature, history, and the crisis of capitalism*, PM Press, 254p

Mol. A, Sonnenfeld. D, Spaargaren. G, (2009), *The ecological Modernisation Reader : Environmental reform in theory and practice*, Routledge, 558pp

Mabee. W, (2019, 20 Juin), Cognitive dissonance : Canada declares a national climate emergency and approves a pipeline, *The Conversation*, En ligne [<https://theconversation.com/cognitive-dissonance-canada-declares-a-national-climate-emergency-and-approves-a-pipeline-119151>]

MacDonald. D, (2007), Business and environmental politics in Canada, University of Toronto Press, 224p

MacDonald. D, A. Smith. H, (2000), Promises Made, Promises Broken : Questionning Canada's Commitments to Climate Change, International Journal, Vol. 55, No.1, En Ligne, [https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/pdf/40203458.pdf?refreqid=fastly-default%3Ae0ca12465a515a56b417b27b1e498115&ab_segments=&origin=&initiator=&acceptTC=1]

MacNeil, R., & Paterson, M. (2018). Trudeau's Canada and the challenge of decarbonisation. Environmental Politics, 27(2), 379–384. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1080/09644016.2018.1414747>

Maciunas, Silvia/Lassus Saint-Geniès, Géraud de (2018). The evolution of Canada's international and domestic climate policy : from divergence to consistency?. Waterloo, Ontario : Centre for International Governance Innovation.

McGlade. C, Ekins. P, (2015), The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2°C, In Nature, Vol. 517, pp. 187-190

McSheffrey. E, (2016, 2 mars), National Observer, Trudeau says pipelines will pay for Canada's transition to a green economy, En Ligne [<https://www.nationalobserver.com/2016/03/02/news/trudeau-says-pipelines-will-pay-canadas-transition-green-economy>]

Mien. Edouard, (2020), Y-a-t-il des limites à la croissance ? Le « Rapport Meadows» et ses prolongements actuels, Dans Regards croisés sur l'économie, No 1, pp 208 à 214, En Ligne [<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-regards-croises-sur-l-economie-2020-1-page-208.htm>]

Nations Unies, «Conférence des Nations Unies sur l'environnement, du 5 Juin au 16 juin 1972, Stockholm», En ligne [<https://www.un.org/fr/conferences/environment/stockholm1972>]

Nations Unies, (1987), *Notre avenir à tous*, En Ligne [<https://www.pfi-culture.org/wp-content/uploads/sites/1052/2016/04/1987rapportbrundtland.pdf>]

NATIONS UNIES. *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, du 3 au 14 juin 1992, Rio de Janeiro*. En Ligne « <https://www.un.org/fr/conferences/environment/rio1992> » .

NATIONS UNIES. (1992). Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En Ligne https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2020/01/1992_convention-cadre_des_nations_unies_sur_les_changements_climatiques.pdf

NOAA. «Carbon dioxide now more than 50% higher thanpre-industrial levels». En ligne [<https://www.noaa.gov/news-release/carbon-dioxide-now-more-than-50-higher-than-pre-industrial-levels>]

Pineault. E, (2018) The capitalist pressure to extract: the ecological and political economy of extreme oil in Canada, Studies in Political Economy, 99:2, 130-150, En ligne [<https://doi.org/10.1080/07078552.2018.1492063>]

Perspective Monde. *Publication du rapport Meadows*. En ligne « <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/450> ».

Perspective monde, Avant-propos du Rapport Bruntland sur l'environnement, En Ligne [<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1863#:~:text=La%20>]

Pm.gc.ca, 14 juin 2024, Déclaration des dirigeants du G7, En Ligne [https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2024/06/14/declaration-des-dirigeants-g7], Commission%20mondiale%20sur%20l'energie, une%20perspective%20de%20coop%C3%A9ration%20internationale.]

PNUE, (2024), Emissions Gap Report 2024, En Ligne [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/46443/EGR2024_ESEN.pdf?sequence=14&isAllowed=y]

Prime Minister of Canada Justin Trudeau, *Canada's National Statement at COP21*, 30 Novembre 2015, En ligne [https://www.pm.gc.ca/en/news/speeches/2015/11/30/canadas-national-statement-cop21]

Prime minister of Canada Justin Trudeau, (2021, 22 avril), Prime Minister Trudeau announces increased climate ambition, En Ligne [https://www.pm.gc.ca/en/news/news-releases/2021/04/22/prime-minister-trudeau-announces-increased-climate-ambition]

Pm.gc.ca, (8 décembre 2016), Le PM Trudeau présente le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, En Ligne [https://www.pm.gc.ca/fr/videos/2016/12/09/pm-trudeau-presente-cadre-pancanadien-la-croissance-propre-et-les-changements]

Radio-Canada, (13 février 2017), L'Alberta souligne les 70 ans d'un de ses plus importants puits de pétrole, En Ligne [https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1016609/leduc-alberta-petrole-puits-anniversaire-economie-histoire]

Régie de l'énergie du Canada, Canadian Crude Oil exports : A 30 year Review, En ligne [https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-commodities/crude-oil-petroleum-products/report/canadian-crude-oil-exports-30-year-review/]

Rockström et al., (2009), Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity, Ecology and Society, Vol. 14, No.2, En ligne, [https://www.stockholmresilience.org/download/18.8615c78125078c8d3380002197/1459560331662/ES-2009-3180.pdf]

Roberts. J.M, (2014), Neoliberalism and new public management: the rise of the competent public sphere, In New media and public activism, Bristol University Press, 240pp

Richardson et al. (2023), Earth beyond six of nine planetary boundaries, Science advances, Vol. 9, En Ligne [https://www.science.org/doi/pdf/10.1126/sciadv.adh2458?trk=public_post_comment-text]

Ryan M. Katz-Rosene (2017) From Narrative of Promise to Rhetoric of Sustainability: A Genealogy of Oil Sands, Environmental Communication, 11:3, 401-414, En Ligne [https://doi.org/10.1080/17524032.2016.1253597]

Sanger. T, Saul. G, (2008), The Harper Government and Climate Change : Lost at Sea?, Dans Theresa Healy, The Harper record (Ottawa Canadian Center for Policy Alternatives, p. 281, En Ligne [https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/2008/HarperRecord/The_Harper_Government_and_Climate_Change.pdf].

Sarnoff. L, (20 novembre 2024), What Trump's 'drill, baby, drill' fracking agenda could look like, abc News, En Ligne [https://abcnews.go.com/US/trumps-drill-baby-drill-fracking-agenda/story?id=115869936].

SCFP, (8 octobre 2024), Pierre Poilievre : au service des banques, des milliardaires et des grands pollueurs, mais pas des travailleuses et travailleurs!, En Ligne [<https://scfp.ca/pierre-poilievre-au-service-des-banques-des-milliardaires-et-des-grands-pollueurs-mais-pas-des>].

Smardon, B. (2011). Shifting Terrains of Accumulation: Canadian Industry in Three Eras of Development. *Studies in Political Economy*, 87(1), 143–172. En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2011.11675023>]

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, (2016), Déclaration de Vancouver sur la croissance propre et les changements climatiques, En Ligne [<https://scics.ca/fr/product-produit/declaration-de-vancouver-sur-la-croissance-propre-et-les-changements-climatiques/>]

Sean Parson & Emily Ray (2018) Sustainable Colonization: Tar Sands as Resource Colonialism, *Capitalism Nature Socialism*, 29:3, 68-86, En ligne [<https://doi.org/10.1080/10455752.2016.1268187>]

Seto. K et al. (2016), Carbon Lock-In : Types, Causes, and Policy implications, *Annual Review of Environment and Ressources*, Vol. 41, pp. 425-52, En Ligne [[10.1146/annurev-environ-110615-085934](https://doi.org/10.1146/annurev-environ-110615-085934)]

Song. L. (2019). An even more inconvenient truth: Why Carbon credits for forest preservation may be worse than nothing. *Pro Publica*. En ligne [<https://features.propublica.org/brazil-carbon-offsets/inconvenient-truth-carbon-credits-dont-work-deforestation-redd-acre-cambodia/>]

Steffen et al., (2015), The trajectory of the Anthropocene: The great acceleration, *The anthropocene review*, Vol.2, No. 1, pp. 81-98, En ligne [[file:///Users/fredpaquin/Downloads/steffen-et-al-2015-the-trajectory-of-the-anthropocene-the-great-acceleration.pdf](https://www.fredpaquin.com/Downloads/steffen-et-al-2015-the-trajectory-of-the-anthropocene-the-great-acceleration.pdf)]

Steffen, W., Crutzen, P. J., & McNeill, J. R. (2007). The Anthropocene: Are Humans Now Overwhelming the Great Forces of Nature? *Ambio*, 36(8), 614–621. En Ligne [<http://www.jstor.org/stable/25547826>]

Schmitt. B, (2016), Exploitation des ressources naturelles et échange écologique inégal : une approche globale de la dette écologique, *Vertigo – la revue électronique en science de l’environnement*, Hors-série 26, En Ligne [[http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/vertigo/17522](http://journals.openedition.org/proxy.bibliotheques.uqam.ca/vertigo/17522) ; DOI : <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/vertigo.17522>)]

Supran. G, Oreskes. N, (2021), Rhetoric and frame analysis of ExxonMobil’s climate change communications, In. *One Earth*, Vo.4, N. 5, pp696-719, En Ligne [<https://www.sciencedirect-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/science/article/pii/S2590332221002335>],

Stephan. S, Miranda Alice. S, (2021), Climate and Energy Politics in Canada and Germany: Dealing with Fossil Fuel Legacies: Potentials for Greater Transatlantic Cooperation, In. *Canadian journal of European and Russian Studies*, Vol. 14, No.12, pp. 29-55

Swyngedouw. E, (2018), CO2 as Neoliberal Fetish: The Love of Crisis and the Depoliticized Immuno-Biopolitics of Climate Change Governance, In: *The SAGE Handbook of Neoliberalism*, SAGE Publications Ltd, 25pp

Stanford. J, (2020), Mel Watkins and the continuing evolution of staples theory, *Studies in Political Economy*, Vol. 101, No. 3, pp. 280-287, En ligne [<https://doi.org/10.1080/07078552.2020.1849991>]

Stanford. J, (2008), Staples, Deindustrialization, and Foreign Investment: Canada’s Economic Journey Back to the Future, *Studies in Political Economy*, 82:1, 7-34, En Ligne [<https://doi.org/10.1080/19187033.2008.11675062>]

Stanford. J, (2020), The Staple Theory @ 50, Canadian Centre for Policy alternative, p.128

Stilborn. J, (2003), CANADIAN INTERGOVERNMENTAL RELATIONS AND THE KYOTO PROTOCOL: WHAT HAPPENED, WHAT DIDN'T?, Canadian Political Science Association, 2003 Conference, Session A2, Challenges to Canadian Federalism, En Ligne [<https://cpsa-acsp.ca/paper-2003/stilborn.pdf>]

The Guardian, (2011), «Canada pulls out of the Kyoto Protocol», En ligne [<https://www.theguardian.com/environment/2011/dec/13/canada-pulls-out-kyoto-protocol#:~:text=The%20Canadian%20environment%20minister%2C%20Peter,country%20to%20repudiate%20it%20altogether.>]

The Globe and Mail, Catherine McKenna pushes for 1.5 C target in Paris climate talks, publié le 6 décembre 2015, En Ligne [<https://www.theglobeandmail.com/news/world/climate-talks-hinge-on-financing-for-developing-nations/article27626639/>]

The Narwhal, Canada joins «High ambition coalition» to push for a strong Climate Treaty in Paris, publié le 11 décembre 2015, En ligne [<https://thenarwhal.ca/canada-joins-high-ambition-coalition-push-strong-climate-treaty-paris/>]

Un.org, (5 juin 2024), Secretary-General's special address on climate action "A Moment of truth", En ligne [<https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2024-06-05/secretary-generals-special-address-climate-action-moment-of-truth%C2%A0>]

Transport & Environment. (2017). 85% of offsets failed to reduce emissions, says EU study. En ligne « <https://www.transportenvironment.org/news/85-offsets-failed-reduce-emissions-says-eu-study> »

U.N. (1987). Our Common Future. Report of the Bruntland Commission

UN.org. « En quoi consistent les changements climatiques ? » En ligne, [<https://www.un.org/fr/climatechange/what-is-climate-change>]

UN.org, World Summit for Social Development Copenhagen Declaration on Social Development – Introduction, En Ligne [<https://www.un.org/esa/socdev/wssd/text-version/agreements/decparti.htm>]

UN.org, Objectifs et vision de la conférence Rio+20, En Ligne [<https://www.un.org/fr/chronicle/article/objectifs-et-vision-de-la-conference-rio20>]

UN.org, (24 octobre 2024), « Le moment est venu de faire face à la crise climatique », prévient un nouveau rapport de l'ONU, En Ligne [<https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149996>]

UN.org, Objectifs de développement durable, En Ligne [<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>],

UNEP. (2011). *Towards a green economy: Pathways to sustainable Development and poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers.* En ligne [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126GER_synthesis_en.pdf]

United Nations : Climate Change, « Qu'est-ce que la CCNUCC, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ? », En ligne <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/qu-est-ce-que-la-ccnucc-la-convention-cadre-des-nations-unies-sur-les-changements-climatiques>

United Nations, (2023), The Sustainable Development Goals Report 2024, En Ligne [https://unstats.un.org/sdgs/report/2024/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2024.pdf]

UNEP. (2011). *Towards a green economy: Pathways to sustainable Development and poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers.* En ligne [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126GER_synthesis_en.pdf]

UNEP. (2011). *Towards a green economy: Pathways to sustainable Development and poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers.* En ligne [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126GER_synthesis_en.pdf]

UNFCCC. (2022). «Nationally determined contributions under the Paris Agreement: Synthesis report by the Secretariat ». En ligne [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2022_04.pdf]

UNFCCC. *What is the Kyoto Protocol.* En ligne [https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/what-is-the-kyoto-protocol]

UNFCCC. *The clean Development Mechanism.* En Ligne [https://unfccc.int/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/mechanisms-under-the-kyoto-protocol/the-clean-development-mechanism]

UNFCCC. *L'accord de Paris.* En Ligne, [https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris]

UNFCCC, (2014), Canada's withdrawal from the Kyoto Protocol and its effects on Canada's reporting obligations under the Protocol, En Ligne. [https://unfccc.int/files/kyoto_protocol/compliance/enforcement_branch/application/pdf/cc-eb-25-2014-2_canada_withdrawal_from_kp.pdf]

UNFCCC, Contributions déterminées au niveau national (NDCs), En Ligne [https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/contributions-determinees-au-niveau-national-ndcs]

UNFCCC, L'accord de Paris, En Ligne [https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris],

Van Gameren, V., Weikmans, R. & Zaccai, E. (2014). III. Cadre international. Dans : Valentine Van Gameren éd., *L'adaptation au changement climatique* (pp. 39-58). Paris: La Découverte.

Varcoe. C, (Sept 26, 2017), When the oilsands hit pay dirt, Calgary Herald, En ligne [https://calgaryherald.com/business/energy/when-the-oilsands-hit-pay-dirt#:~:text=On%20June%203%2C%201996%2C%20Canada's,world's%20third%2Dlargest%20oil%20re serves.]

Viens. N, (2022), Racing to the last barrel: Linking oil and gas industry interests to climate inaction in Canada, Energy Research & Social Science, Vol 91

Vrignon, A. (2012) . Écologie et politique dans les années 1970 Les Amis de la Terre en France. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n° 113(1), 179-190. En Ligne[https://doi.org/10.3917/vin.113.0179]

Wankel. C, (2009), United Nations Centre on Transnational Corporations, In Encyclopedia of Business in Today's World, En Ligne [https://doi.org/10.4135/9781412964289.n945], Consulté le 9 août 2025

Watkins. M, (February 7 2006), Staple Thesis, In The Canadian encyclopedia, En Ligne [https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/staple-thesis]

Watkins. M, (1963), A Staple Theory of Economic Growth, In Staples and Beyond: Selected Writings of Mel Watkins, McGill-Queen's University Press

Warren. J, (2003), Le Canada : un produit des empires, Cahiers de recherche sociologique, No. 39, pp. 69-91, En Ligne [<https://id.erudit.org/iderudit/1002377ar>],

Woynillowicz.D, Severson-Baker.C, Raynolds.M, (2005), Oil Sands Fever; The environmental implications of Canada's Oil sands rush, The Pembina Institute, p.12, En ligne [<https://www.pembina.org/reports/OilSands72.pdf>]

Wilson. M, (2019), The Green Economy : The Dangerous Path pf Nature Commoditization, Consilience, No. 21, pp. 86-99.

WMO, (2024), State of the global climate 2023, En ligne [https://library.wmo.int/viewer/68835/download?file=1347_Global-statement-2023_en.pdf&type=pdf&navigator=1]

ZACCAI, E. (2019). I. La descente impossible. In :,E. ZACCAI, *Deux Degrés : Les sociétés face au changement climatique*. Paris: Presses de Sciences Po. Pp15-41

Zhong. R, (2024, 5 mars), Are we in the «anthropocene», the human age? Nope, scientists say., The New York Times, <https://www.nytimes.com/2024/03/05/climate/anthropocene-epoch-vote-rejected.html#:~:text=A%20panel%20of%20experts%20voted,humanity's%20changes%20to%20the%20planet>.